



ÉDITION 2001

Régions: Annuaire statistique 2001



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME 1
Statistiques
générales

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2001

ISBN 92-894-1041-8

© Communautés européennes, 2001

Printed in France

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Avant-propos du commissaire

Annuaire statistique des régions 2001

La diversité régionale de l'Union européenne est un atout majeur. Les défis politiques résultant de cette diversité font que les aspects régionaux suscitent un intérêt toujours plus grand. L'importance grandissante accordée à la dimension régionale de l'Union européenne est indéniable, et ce pour plusieurs raisons.

D'après le traité, la Commission a l'obligation d'aider les régions de l'Union connaissant des problèmes particuliers, ce qui a nécessité une approche régionale. L'aide accordée aux régions par le biais des Fonds structurels joue un rôle déterminant lorsqu'il s'agit de relancer ou de sauvegarder des secteurs économiques dans les régions de l'UE confrontées à des difficultés dues à la situation géographique, à une infrastructure inadéquate ou à un déclin des industries traditionnelles.

Par ailleurs, la suppression des frontières intérieures de l'Union, qui constituaient des entraves à la liberté de mouvement, a eu pour effet que des liens et de nombreuses formes de coopération entre des régions voisines se sont créés par-delà ces frontières, et font de plus en plus partie de la vie de tous les jours.

Des données fiables, comparables et récentes sur les indicateurs clés sont indispensables à la conception, à la mise en œuvre, au contrôle et à l'évaluation de politiques — aux niveaux communautaire, national, régional et même local — dont le but est d'améliorer les conditions de vie des citoyens de l'ensemble de l'Union.

L'Annuaire statistique des régions d'Eurostat contient ce type de données depuis plusieurs années. L'inclusion, dans l'édition 2001, de données sur les pays candidats d'Europe centrale et orientale permet aux lecteurs de comparer les réalités régionales de l'Union européenne d'aujourd'hui et celles de demain. Je suis persuadé que ces informations auront une valeur inestimable pour un large éventail d'utilisateurs des institutions européennes, des administrations nationales et régionales et du secteur privé.



Pedro Solbes Mira

Commissaire responsable pour les affaires
économiques et monétaires et pour Eurostat

TABLE DES MATIÈRES

■ INTRODUCTION	9
De nouvelles améliorations	11
Les régions de l'Union européenne	11
Les régions des pays candidats	11
Informations complémentaires	12
■ STATISTIQUES AGRICOLES	13
Introduction	15
Diversité des agricultures régionales	15
Espace et main-d'œuvre	19
Professionnalisation de l'agriculture	20
■ POPULATION	25
Introduction	27
Densité de population	27
Variation de la population	28
Taux de dépendance	34
■ PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉGIONAL	39
L'évolution du produit intérieur brut en Europe	41
Méthode d'estimation du PIB régional	41
Le PIB régional considéré comme indicateur de la prospérité	42
Méthodologie	42
Le PIB par habitant varie fortement selon les régions	43
Le PIB régional considéré comme indicateur de la productivité	45
Le PIB régional et l'emploi	46
■ ENQUÊTE SUR LES FORCES DE TRAVAIL	51
Introduction	53
Remarques concernant la méthodologie	53
Travail à temps partiel	54
Emploi des femmes	56
Taux de personnes âgées	57
Taux d'emploi (global)	58
Taux d'emploi des femmes	59
■ SCIENCE ET TECHNOLOGIE	61
Introduction	63
Remarques méthodologiques	63
Dépenses et personnel de R & D	65
Demandes de brevets	69
Emploi dans les secteurs de haute technologie	70

■ TOURISME	73
Introduction	75
Notes méthodologiques	75
Infrastructure touristique	75
Données sur le taux d'occupation	80
Conclusion	82
■ TRANSPORTS	83
Introduction	85
Remarques méthodologiques	85
Infrastructure des transports	85
Équipement des transports	87
Transport de marchandises et de passagers	90
Transport routier	90
Transport maritime	91
Transport aérien	91
Sécurité	94
Conclusion	95
■ CHÔMAGE AU NIVEAU RÉGIONAL	97
L'évolution du chômage en Europe	99
Méthode d'estimation des taux de chômage régionaux	99
La marge de variation à l'intérieur des États membres	101
Chômage des jeunes	102
Les disparités entre les sexes	105
Le problème du chômage de longue durée	107
Configuration régionale du chômage et développement économique	108
■ UNION EUROPÉENNE – Régions au niveau NUTS 2	111
■ RÉGIONS DES PAYS CANDIDATS	113
■ GUIDE D'INSTALLATION DU CD-ROM	115



I N T R O D U C T I O N



De nouvelles améliorations

L'Annuaire statistique des régions publié par Eurostat a toujours offert une série de statistiques comparables sélectionnées pour représenter au mieux la situation sociale et économique des régions de l'Union européenne. Qui plus est, dans le cadre d'une stratégie d'amélioration continue de l'utilité, de la présentation et de la souplesse d'emploi de cette publication, l'édition 1999 a proposé, pour la première fois, des tableaux lisibles par ordinateur par l'intermédiaire d'un CD-ROM d'accompagnement. L'édition 2000 a, quant à elle, subi une refonte complète, afin de rendre les informations encore plus accessibles à l'utilisateur. Pour chacun des domaines couverts par la base de données REGIO, une série de cartes et de graphiques détaillés en couleurs ont été mis à profit pour illustrer les relations clés et commenter leurs effets sur les régions individuelles.

Aujourd'hui, l'édition 2001 de l'Annuaire statistique des régions prévoit une amélioration supplémentaire afin de refléter les ajouts considérables apportés à la base de données REGIO en vue des prochains élargissements de l'Union européenne. Pour la première fois, la couverture d'une série de ces indicateurs s'étend aux dix pays candidats suivants: Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

Les régions de l'Union européenne

La nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) a été établie par Eurostat dans le but de disposer d'un schéma unique et cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales de l'Union européenne. Cette nomenclature NUTS ne dispose pas encore d'une base légale. La nomenclature NUTS est définie uniquement pour les quinze États membres de l'Union européenne.

La nomenclature NUTS subdivise chaque État membre en un nombre entier de régions de niveau NUTS 1, lesquelles sont à leur tour subdivisées en un nombre entier de régions de niveau NUTS 2 et ainsi de suite. Il s'agit donc d'une classification hiérarchisée. La version actuelle de la nomenclature NUTS (NUTS 99) subdivise le territoire économique de l'Union européenne en 78 régions de

niveau NUTS 1, 211 régions de niveau NUTS 2 et 1 093 régions de niveau NUTS 3.

De par leur superficie ou leur population relativement faible, certains pays ne comptent pas des régions aux trois niveaux. L'Irlande et la Suède n'ayant pas de régions de niveau 1, le niveau national et le niveau 1 ne font qu'un dans ce cas. Comme le Danemark ne compte pas de régions de niveau 1 ni de niveau 2, le niveau national et les niveaux 1 et 2 sont identiques. Quant au Luxembourg, qui n'a pas de régions de niveau 1, 2 ni 3, il correspond à tous les niveaux NUTS au pays dans son ensemble.

Dans les cartes du présent Annuaire, les statistiques sont présentées au niveau NUTS 2. La jaquette de la publication contient une carte indiquant les numéros de code des régions. Le lecteur trouvera en fin de publication une liste des régions de niveau NUTS 2 de l'Union européenne. Pour de plus amples informations sur la classification NUTS, il se référera utilement à la brochure *Régions — Nomenclature des unités territoriales statistiques — NUTS* (ISBN 92-828-7275-0).

Les régions des pays candidats

Dans le but de répondre à la demande croissante d'informations statistiques régionales concernant les pays candidats, Eurostat et les instituts statistiques nationaux de ces pays ont convenu que les niveaux régionaux exposés ci-après seraient utilisés par la Commission européenne à des fins statistiques dès que possible. Ces régions ont été définies selon des principes semblables à ceux qui ont présidé à l'établissement de NUTS. Les classifications présentées ne préjugent cependant pas des décisions relatives à la nomenclature NUTS, susceptibles d'être prises lors de l'entrée de ces pays dans l'UE. Étant donné l'absence d'un accord sur la structure régionale à utiliser pour Chypre, Malte ou la Turquie, la couverture des données sur les pays candidats assurée par le présent Annuaire et, d'ailleurs, par la base de données REGIO se limite aux dix pays énumérés dans le tableau figurant ci-après.

Régions des pays candidats d'Europe centrale et orientale

Pays	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Bulgarie	BULGARIA	RAJON ZA PLANIRANE (RÉGIONS DE PLANIFICATION) (6)	OBLASTI (28)
République tchèque	ČESKÁ REPUBLIKA	GROUPES DE KRAJE (8)	KRAJE (14)
Estonie	EESTI	EESTI	GROUPES DE MAAKOND (5)
Hongrie	MAGYARORSZÁG	TERVEZESI-STATISZTIKAI	MEGYEK + BUDAPEST (20)
Lettonie	LATVIJA	REGIO (7)	APSKRITIS (10)
Lituanie	LIETUVA	LIETUVA	RÉGIONS (5)
Pologne	POLSKA	WOJEWODZTWA (16)	PODREGIONY (44)
Roumanie	ROMÂNIA	RÉGIONS (8)	JUDET + BUCUREȘTI (42)
Slovénie	SLOVENIJA	SLOVENIJA	STATISTICNE REGIJE (12)
Slovaquie	SLOVENSKÁ REPUBLIKA	ZOSKUPENIA KRAJOV (4)	KRAJE (8)

Informations complémentaires

Les données présentées sur le CD-ROM représentent les indicateurs régionaux les plus significatifs des niveaux NUTS 1 et 2 (ou le niveau statistique régional équivalent dans le cas des pays candidats) pour l'année disponible la plus récente. Elles ne constituent cependant qu'une partie des données accessibles dans REGIO, la base de données statistiques régionales d'Eurostat. Le CD-ROM contient aussi des **remarques méthodologiques** concernant les données ainsi que les **tableaux de données** sur lesquels reposent les **cartes** de la présente publication. Ces indications ont été ajoutées afin que l'utilisateur puisse plus facilement travailler avec les données telles qu'elles sont présentées sur les cartes; en effet, ces données sont souvent des chiffres dérivés de un ou de plusieurs indicateurs de REGIO et non pas les valeurs mêmes des indicateurs telles qu'elles sont enregistrées dans REGIO.

La base de données REGIO contient des séries chronologiques plus étendues pouvant remonter jusqu'à 1970 et des statistiques plus détaillées que celles fournies dans le présent Annuaire, notamment la population par tranche d'âge de un an, les décès par tranche d'âge de un an, les naissances par âge de la mère, les résultats détaillés de l'enquête sur la main-d'œuvre dans la Communauté, les agrégats des comptes économiques de dix-sept

domaines d'activité, la ventilation détaillée de la production agricole, des données sur la structure des exploitations agricoles, etc.

De plus, REGIO couvre une série d'indicateurs de niveau NUTS 3, par exemple, la superficie, la population, les naissances et décès, le produit intérieur brut ou le taux de chômage. Ces indicateurs sont importants, car deux États membres de l'UE (le Danemark et le Luxembourg) et quatre pays candidats (les trois États baltes et la Slovénie) n'ont pas de ventilation de niveau 2. Pour obtenir toute donnée de REGIO, il suffit de contacter le data-shop le plus proche.

Pour de plus amples informations sur le contenu de la base de données REGIO, veuillez consulter la publication d'Eurostat *Banque de données REGIO — Guide de référence, édition 2001* (ISBN 92-894-1003-5).

STATISTIQUES AGRICOLES





Introduction

Les statistiques agricoles régionales sont l'un des piliers des statistiques régionales européennes. Depuis plus de vingt ans, Eurostat recueille des données sur l'agriculture des différentes régions d'Europe, qui sont ensuite traitées et publiées.

Les cartes, graphiques et commentaires figurant dans cet Annuaire illustrent en quelque sorte la richesse des informations contenues dans la banque de données REGIO et les types d'analyses qu'elle permet de réaliser. Les cartes permettent de dresser un portrait schématisé de l'agriculture européenne. Elles ne reflètent que les diversités régionales, et ne prétendent pas rendre compte d'une réalité absolue. Elles se réfèrent à des moyennes régionales, et ne prétendent pas décrire des réalités plus précises.

Pour les cartes, on a, autant que possible, choisi une représentation au niveau NUTS 2. Ce degré de détail garantit une exactitude suffisante aux fins d'analyse, et la disponibilité des données est généralement bonne. Concernant en particulier les statistiques agricoles régionales, il a cependant fallu se contenter du niveau NUTS 1 pour plusieurs pays, car ces États membres ne transmettent pas de données au niveau NUTS 2 à Eurostat.

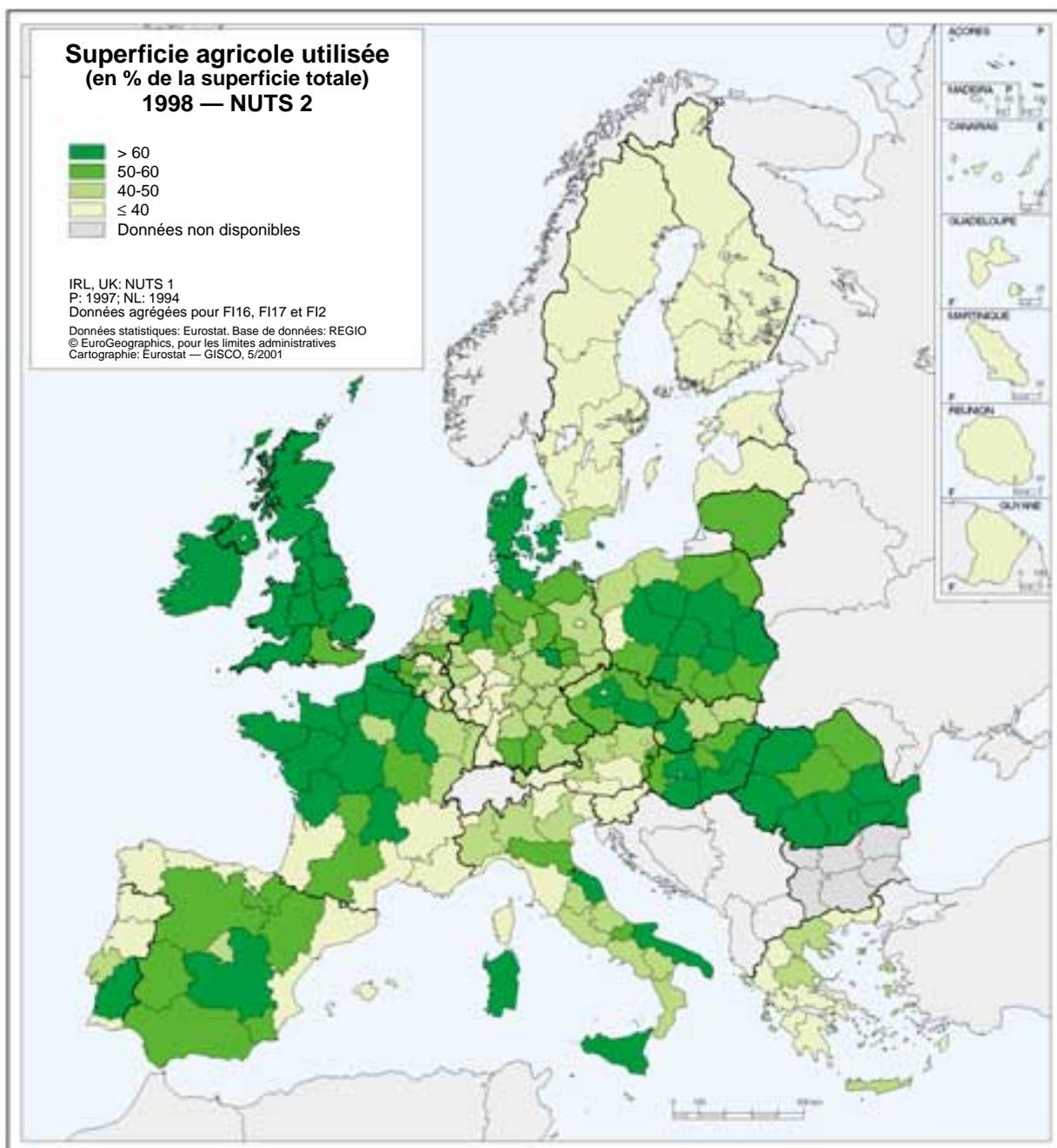
On a veillé à utiliser pour les cartes les données de la dernière année disponible. Pour certains pays, on ne dispose toutefois que de données plus anciennes, lesquelles ont été utilisées afin d'éviter de trop grandes lacunes dans les cartes. Ce choix procède du principe qu'il ne devrait pas y avoir, dans un laps de temps de un à deux ans, de changements structurels de nature à modifier les conclusions des analyses.

Diversité des agricultures régionales

Les cartes 1.1 (emprise de l'agriculture) et 1.2 (utilisation agricole des sols) représentent l'importance et la nature de l'agriculture sur le territoire.

D'une part, l'emprise agricole est limitée par l'environnement «naturel» (forêts, montagnes, landes, marécages, eaux continentales, roches et autres sols nus). L'exploitation agricole y est impossible ou réduite par les faibles potentialités agronomiques des terrains, par leur inaccessibilité ou par la rigueur du climat. Au niveau NUTS 2, l'extrême-nord de l'Europe (Estonie, Lettonie, Finlande et Suède), mais également une partie de la chaîne alpine ressortent nettement (*Anatoliki Makedonia*, *Dytiki Makedonia*, *Ipeiros* et *Thraki* en Grèce, *Galicia* en Espagne et *Friuli-Venezia Giulia* en Italie).

Carte 1.1 — Superficie agricole utilisée



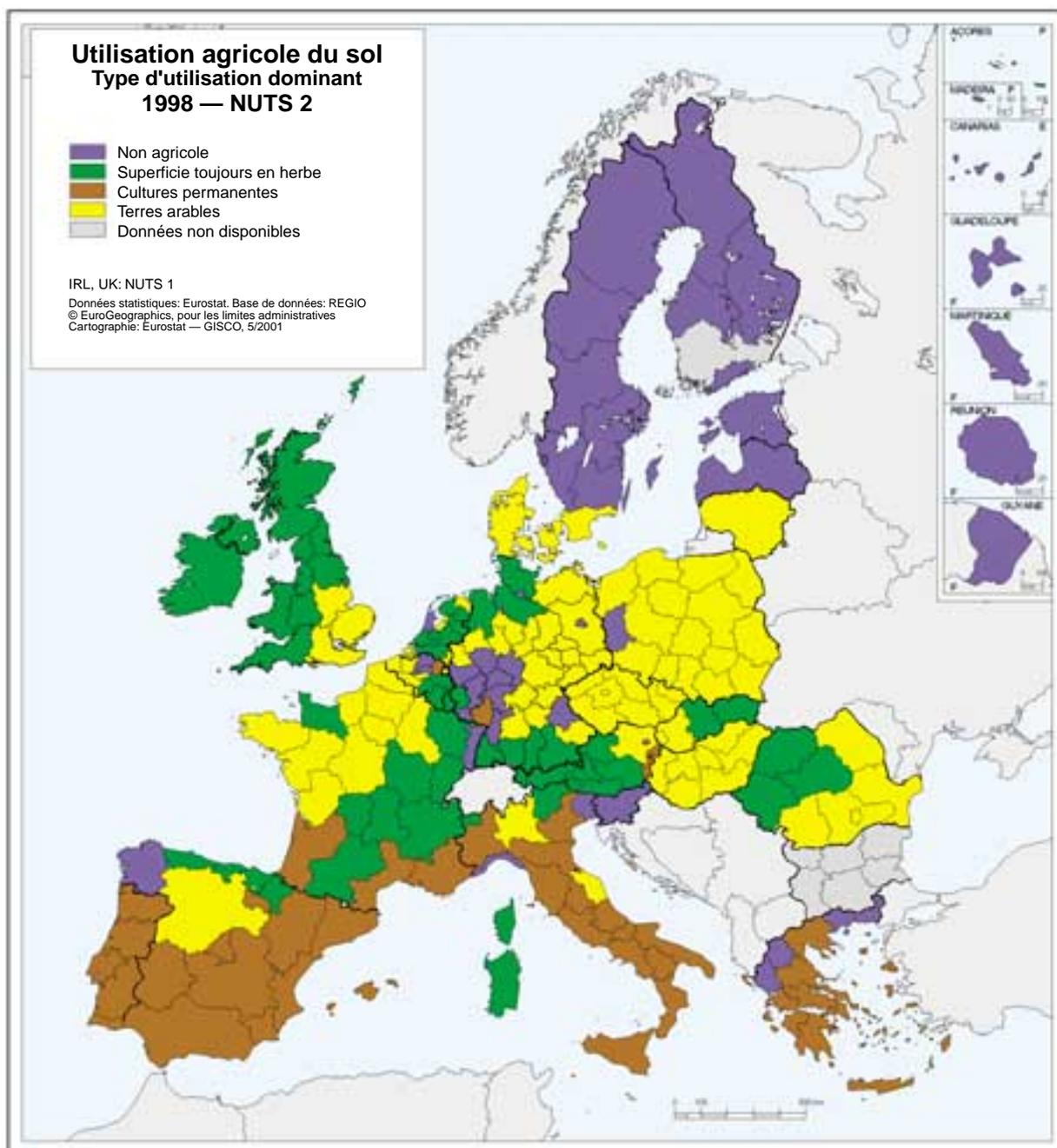
D'autre part, l'agriculture est en concurrence avec les utilisations artificielles des sols (zones urbaines, infrastructures industrielles ou de transport, aménagements touristiques...). C'est le cas du centre de l'Allemagne ou des microrégions urbaines, telles que *Berlin, Bremen, Hamburg, Praha* et *Wien*.

Au sein de la superficie agricole utilisée (SAU), les herbages (vert) sont surtout situés dans les zones de montagne et les îles britanniques ainsi

que dans certaines autres régions où les surfaces labourables sont rares. Là où le climat leur est favorable, les cultures permanentes (arbres fruitiers et vignes) dominent les paysages (marron). Dans une zone méditerranéenne élargie, les cultures permanentes ont **globalement** une meilleure rentabilité économique et sont plus tolérantes aux conditions naturelles (étés secs, sols superficiels, pentes) que la plupart des cultures de terres arables (hors maïs et



Carte 1.2 — Utilisation agricole du sol



blé dur). La dominance des cultures permanentes peut également découler d'une faible emprise agricole, comme dans les régions de *Limburg* en Belgique et de *Stuttgart* en Allemagne.

Au contraire, les sols plus profonds et les grands espaces de la plaine nord européenne, de celle du Danube, du Bassin parisien, mais aussi de *Castilla y León* permettent le développement de «grandes

cultures» (cultures de terres arables en plein champ). Les régions concernées sont colorées en jaune.

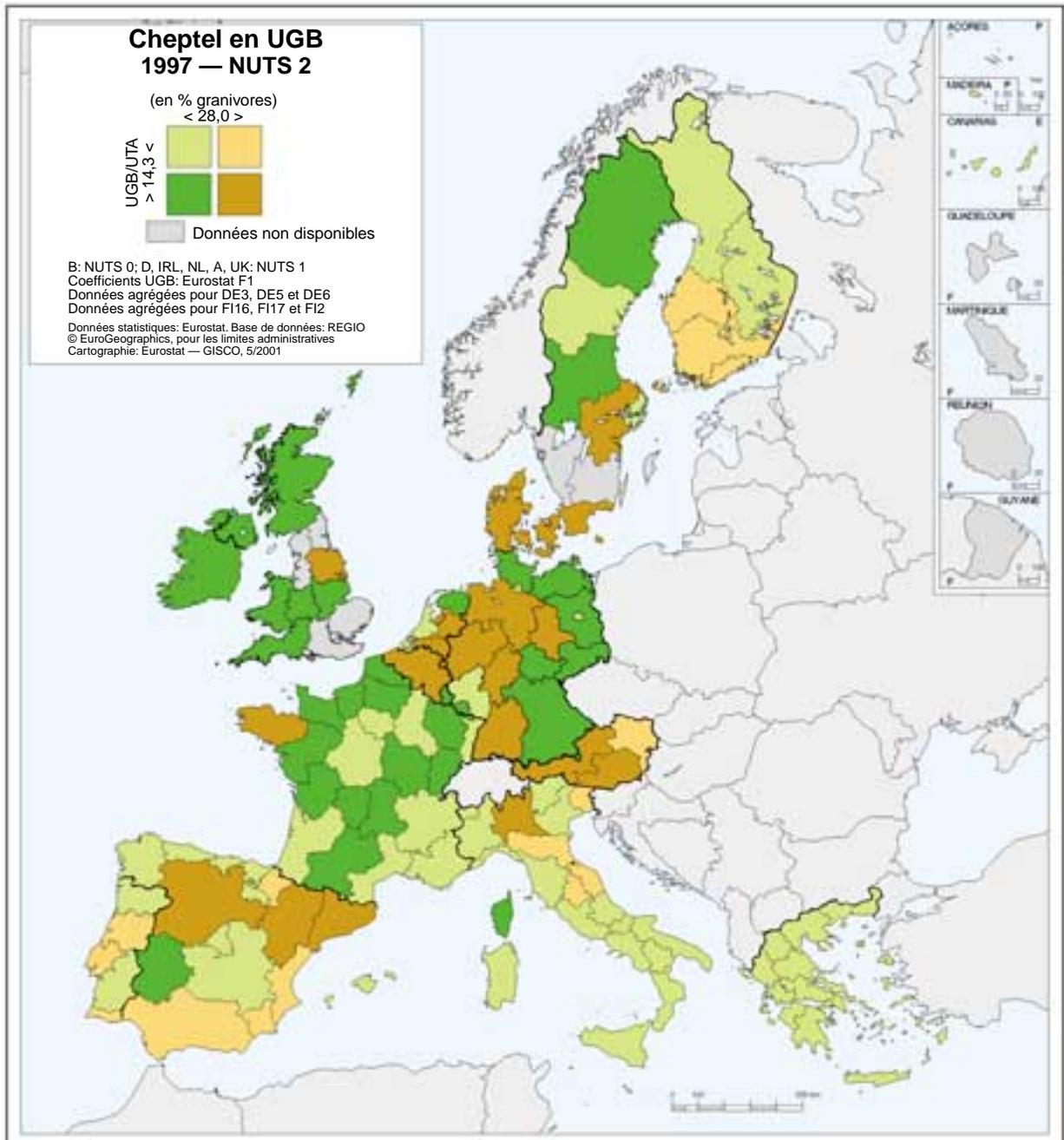
La carte 1.3 (densité et nature du cheptel) représente la répartition de l'élevage dans l'Union européenne. Les couleurs soutenues représentent les zones où chaque unité de main-d'œuvre a la charge de plus de 14,3 UGB (unités de gros bovin, utilisées pour comparer

différentes espèces), moyenne de l'Union européenne. On peut ainsi les qualifier de *zones d'élevage*. En marron, la proportion de granivores (porcins, volailles) est supérieure à la moyenne européenne (28,0 % du cheptel en UGB). En vert, le cheptel herbivore (bovins, ovins, caprins...) est plus dominant. La présence des granivores est liée aux terres arables, les céréales constituant la base de leur alimentation; celle des herbivores est liée aux prairies. Lorsque les prairies composent une part trop faible de la SAU, l'herbe de l'environnement

naturel peut permettre l'élevage de petits ruminants (ovins, caprins), comme sur le pourtour méditerranéen.

L'élevage bovin laitier nécessite un équilibre en prairies permanentes et en surfaces fourragères de terres arables (maïs, prairies temporaires). Enfin, dans certaines zones (Bretagne en France, *Oost- et Zuid-Nederland*), la faiblesse de la SAU est compensée par des achats d'aliments, essentiellement pour les granivores.

Carte 1.3 — Cheptel en UGB



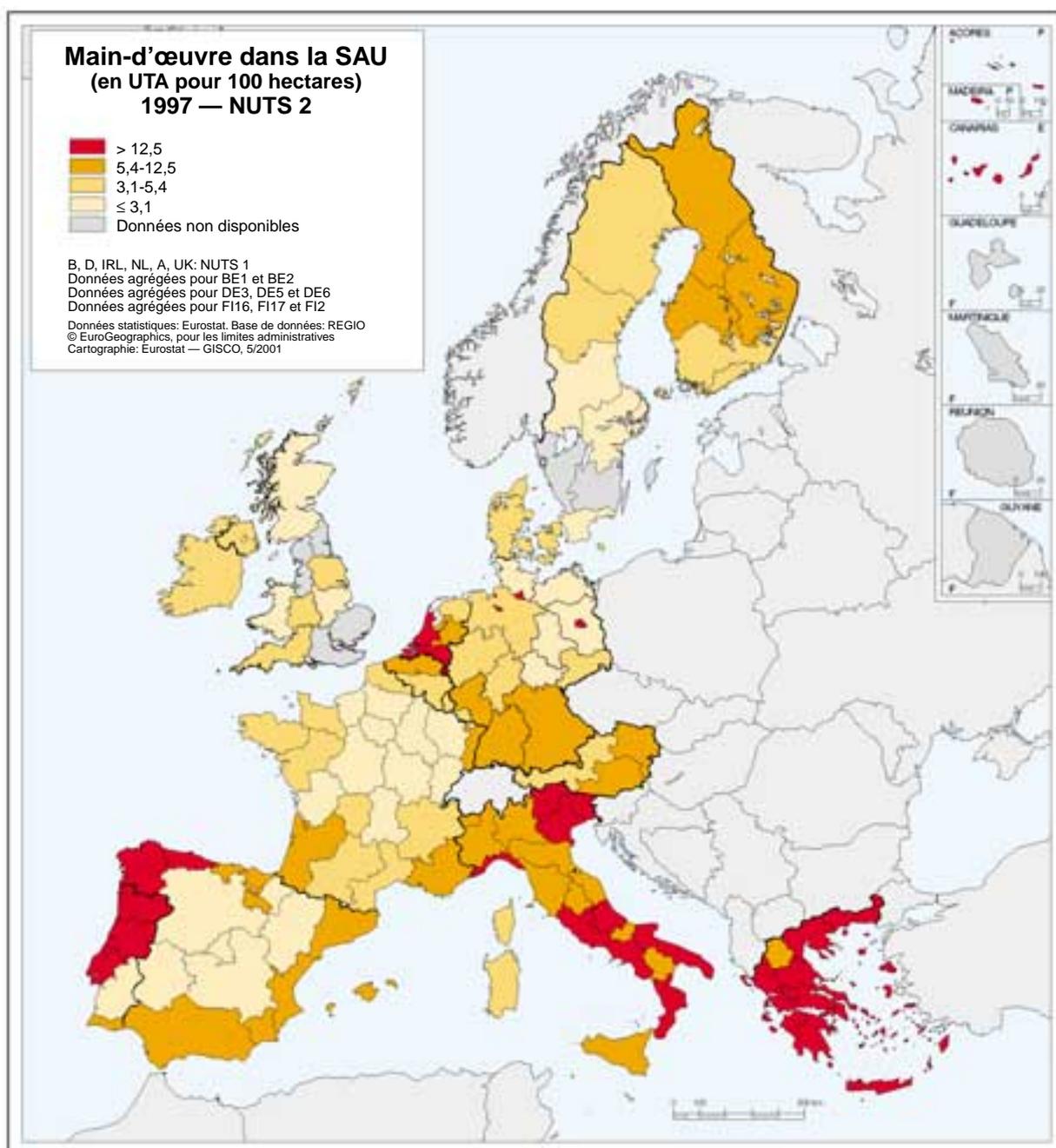


Espace et main-d'œuvre

La carte 1.4 représente l'intensité de l'activité agricole, mesurée par l'importance de la main-d'œuvre dans la SAU. Dans l'Union européenne, le travail de 100 hectares de SAU nécessite en moyenne 5,4 personnes à plein temps, ou leur équivalent (5,4 unités de travail annuel ou UTA).

La nature des travaux et l'intensification expliquent les variations régionales observées. Ainsi, les cultures permanentes sont plus exigeantes en main-d'œuvre que les cultures de terres arables, très mécanisées. L'élevage en général utilise de la main-d'œuvre, alors qu'il n'utilise que les superficies destinées à l'alimentation des animaux. Les pratiques intensives augmentent la production, et, souvent, le besoin de main-d'œuvre à superficie équivalente. Le maraîchage et l'agriculture hors sol utilisent peu de SAU, comparativement à la main-d'œuvre. Ainsi apparaissent en rouge vif une Eu-

Carte 1.4 — Main-d'œuvre dans la SAU

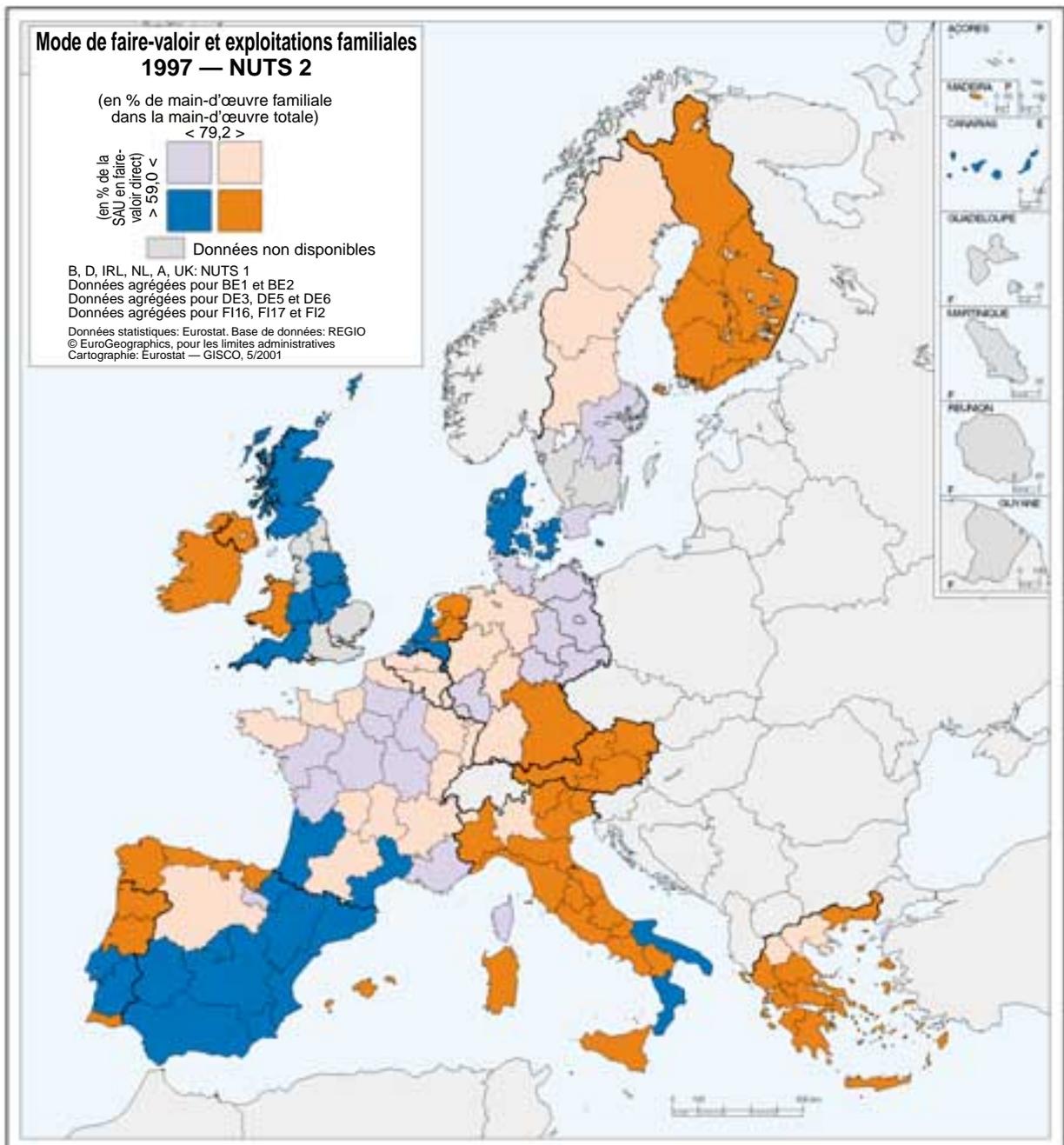


rope du Sud riche en cultures permanentes et en maraîchage et des zones d'agriculture intensive (zones périurbaines, telles que *Berlin*, *Bremen* et *Hamburg* en Allemagne, et des régions densément peuplées comme *West-* et *Zuid-Nederland*). Les zones plus claires sont des bassins de grandes cultures ou d'élevage extensif. Dans les teintes intermédiaires ressortent les régions mixtes, soit qu'elles combinent ces différents types d'agriculture (régions hétérogènes), soit que les productions dominantes sont intermédiaires dans leur utilisation de la main-d'œuvre sur la SAU (élevage laitier).

Professionnalisation de l'agriculture

L'agriculture de l'Union européenne s'appuie sur les exploitations familiales. Mais l'agriculture dite «professionnelle», utilisant un capital foncier externe (fermage) et gérant la main-d'œuvre comme un facteur de production (salaariat), se développe.

Carte 1.5 — Mode de faire-valoir et exploitations familiales



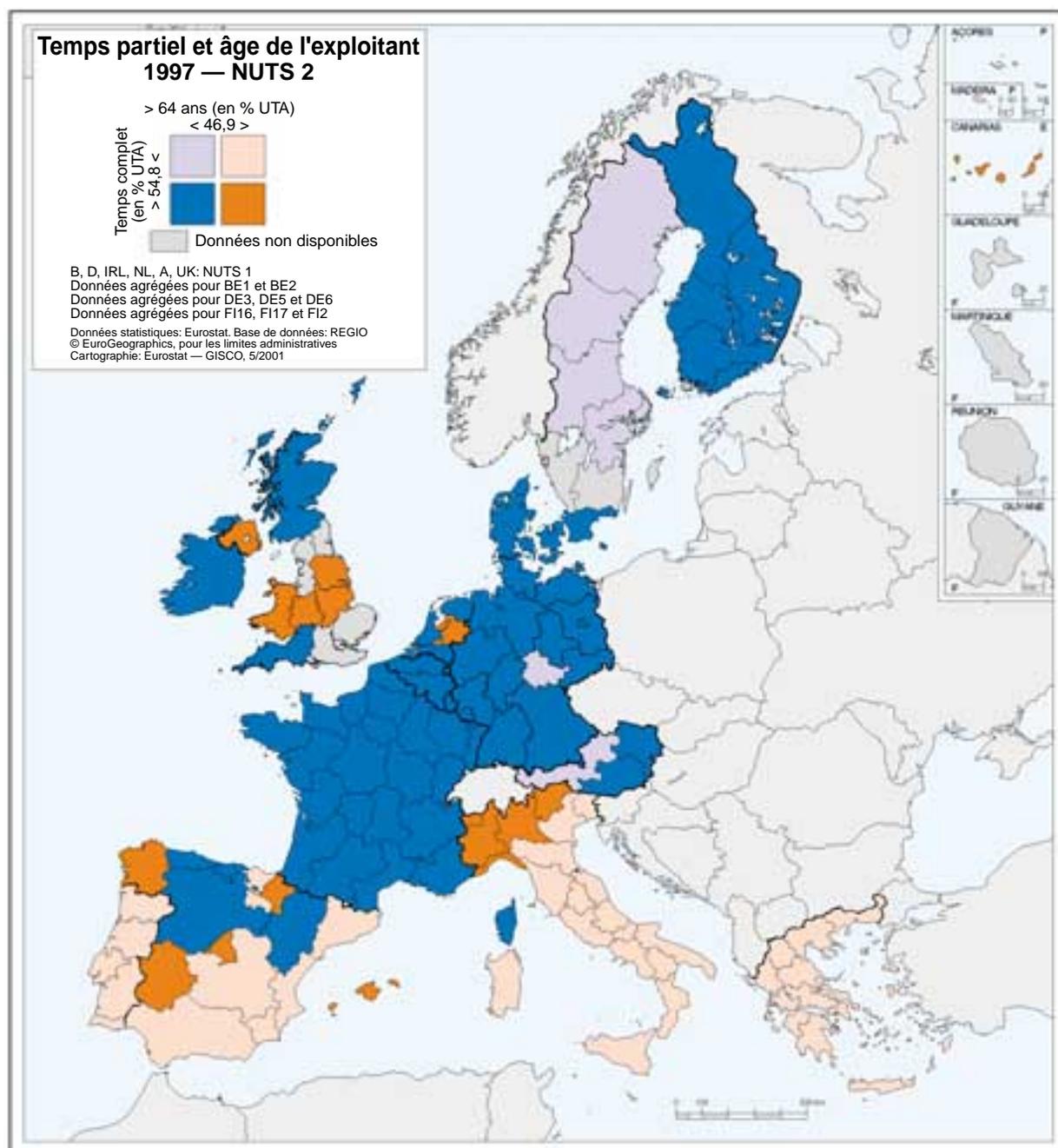


La carte 1.5 schématise la répartition des dominantes dans le faire-valoir de la SAU et dans la composition familiale de la main-d'œuvre agricole.

Les teintes de rouge représentent les régions où la part du temps de travail agricole effectué par l'exploitant et sa famille est supérieure à la moyenne européenne (79,2 % d'UTA). En bleu, la part du travail agricole non familial (salaarié) est supérieure à 20,8 %. La part de la SAU en faire-valoir direct (dont l'exploitant est propriétaire) complète ce tableau schématique d'une Europe agricole *professionnelle* et d'une Europe de l'agriculture familiale et patrimoniale.

Ainsi, les exploitations rationalisées de grandes cultures, très mécanisées et utilisant beaucoup d'intrants sont du premier type. Les régions concernées sont représentées en bleu clair. Les petites exploitations de culture permanente ont besoin d'une sécurité foncière plus importante pour assurer la pérennité de leurs plantations (Espagne, Grèce, Italie, Aquitaine et Languedoc-Roussillon en France). Il en est de même pour les exploitations où la valeur des bâtiments a une grande importance (élevages hors sol et serres). Dans les régions où l'agriculture est moins rentable (montagnes, comme en Autriche ou *Bayern* en Allemagne, ou zones défavori-

Carte 1.6 — Temps partiel et âge de l'exploitant



sées, telles que *Wales* ou *Northern Ireland* au Royaume-Uni), le foncier n'attire pas suffisamment de capitaux et rend nécessaire l'exploitation en faire-valoir direct. Les régions marquées par ces exploitations apparaissent en rouge vif.

Dans certaines zones, la propriété s'est concentrée, notamment lorsque les régimes successoraux ou les pratiques de gestion patrimoniale ont permis la concentration du capital foncier agricole entre générations. C'est le cas en Espagne, en Italie ou au Royaume-Uni. Les régions concernées apparaissent en bleu foncé.

Enfin, la capitalisation non foncière peut se reporter sur la constitution du cheptel. Ainsi, des régions d'agriculture familiale marquées par l'élevage apparaissent en rose. Sur la carte 1.6, la professionnalisation de l'agriculture est également figurée par l'âge de l'exploitant (proportion d'exploitants de 65 ans et plus) et son temps de travail sur l'exploitation (proportion d'exploitants à temps plein). En Europe du Sud, le pourcentage d'exploitants de 65 ans et plus est supérieur à la moyenne européenne (46,9 %). Les régions concernées sont représentées en teintes de rouge. Cela s'explique par: a) la difficulté de reprise par des jeunes d'exploitations très petites; b) le maintien de la fonction d'exploitant au plus ancien dans les exploitations familiales; c) la nécessité de maintenir tardivement une activité agricole source de revenus complémentaires.

Cette complémentarité est perceptible à travers le temps de travail de l'exploitant, opposant deux types de régions, roses (exploitants âgés et à temps partiel) ou bleu foncé (exploitants jeunes et à temps complet).

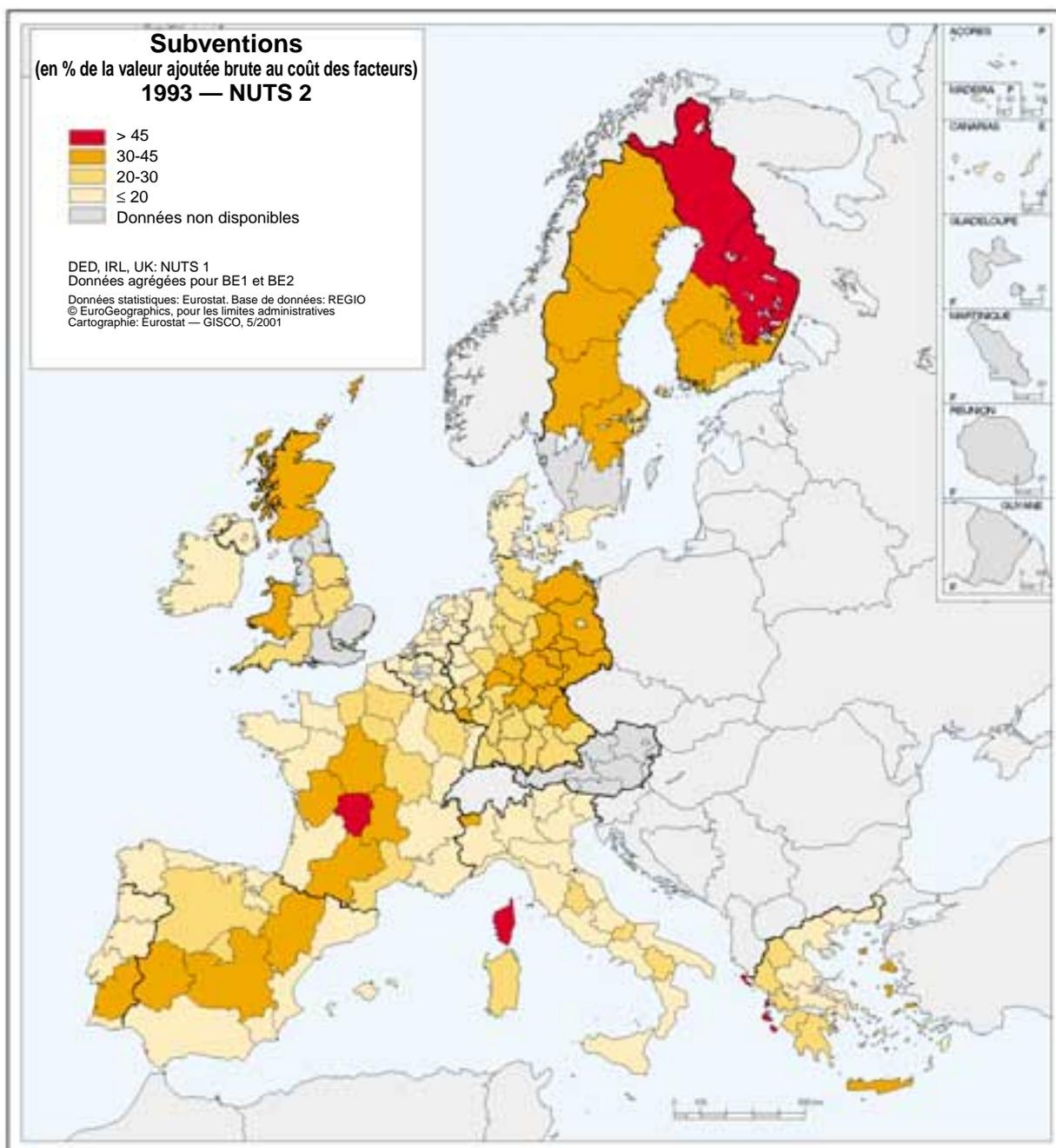
Dans certaines régions, cependant, le temps partiel d'exploitants plus jeunes (bleu clair) traduit la nature marginale de l'agriculture, structurellement source de revenus complémentaires (Autriche danubienne et Suède).

Ailleurs, le plein temps d'exploitants âgés (rouge) peut traduire la réduction de son rôle à celui de seul gestionnaire ou à un maintien tardif sur l'exploitation sans revenus complémentaires.

La carte 1.7 (évolution annuelle moyenne de la valeur ajoutée brute aux prix du marché, ancienne méthodologie) représente les dynamiques économiques agricoles entre 1987 et 1997. Ces statistiques ne sont pas conçues pour une utilisation au niveau régional, tant les effets nationaux sont importants. Leur variation infranationale apporte cependant une information utile.

La valeur ajoutée brute a fortement augmenté (régions en bleu foncé) en ex-République démocratique allemande, à partir d'un niveau faible et sous l'effet de la réunification, dans un contexte national monétairement favorable. En Grèce, l'effet monétaire amplifie une augmentation résultant de situations favorables, notamment en fruits (y compris agrumes, olives) et légumes.

L'élargissement de l'Europe à l'Autriche, à la Finlande et à la Suède s'est traduit, dans ces pays, par une chute de la valeur ajoutée brute. Certes, l'effet monétaire est dominant. Mais l'ouverture des marchés pour les productions les moins concurrentielles (tabac et céréales en Autriche, viande et œufs, oléagineux et plantes industrielles en Finlande et en Suède) participe aussi à cette baisse.



Royaume-Uni (*Scotland et Wales*). Ces actions structurelles sont aussi nettement perceptibles en Allemagne orientale.

La correspondance avec l'augmentation de la valeur ajoutée est liée à la réforme de la PAC en

1992, avec la mise en place des mesures de retrait des terres arables. Elle a entraîné une baisse de la valeur ajoutée dans les exploitations de cultures de céréales et oléoprotéagineux ainsi qu'une augmentation du niveau des aides à ces cultures.



Introduction

La description et l'analyse approfondie de la répartition de la population dans l'espace et de son évolution constituent l'un des piliers de toutes les analyses spatiales relatives à l'activité humaine. Les trois sections qui suivent présentent un vaste survol des données démographiques générales, en utilisant des cartes au niveau NUTS 2 dans un souci de clarté. Pour la première fois, les régions des pays d'Europe centrale (PEC) sont également intégrées dans les analyses.

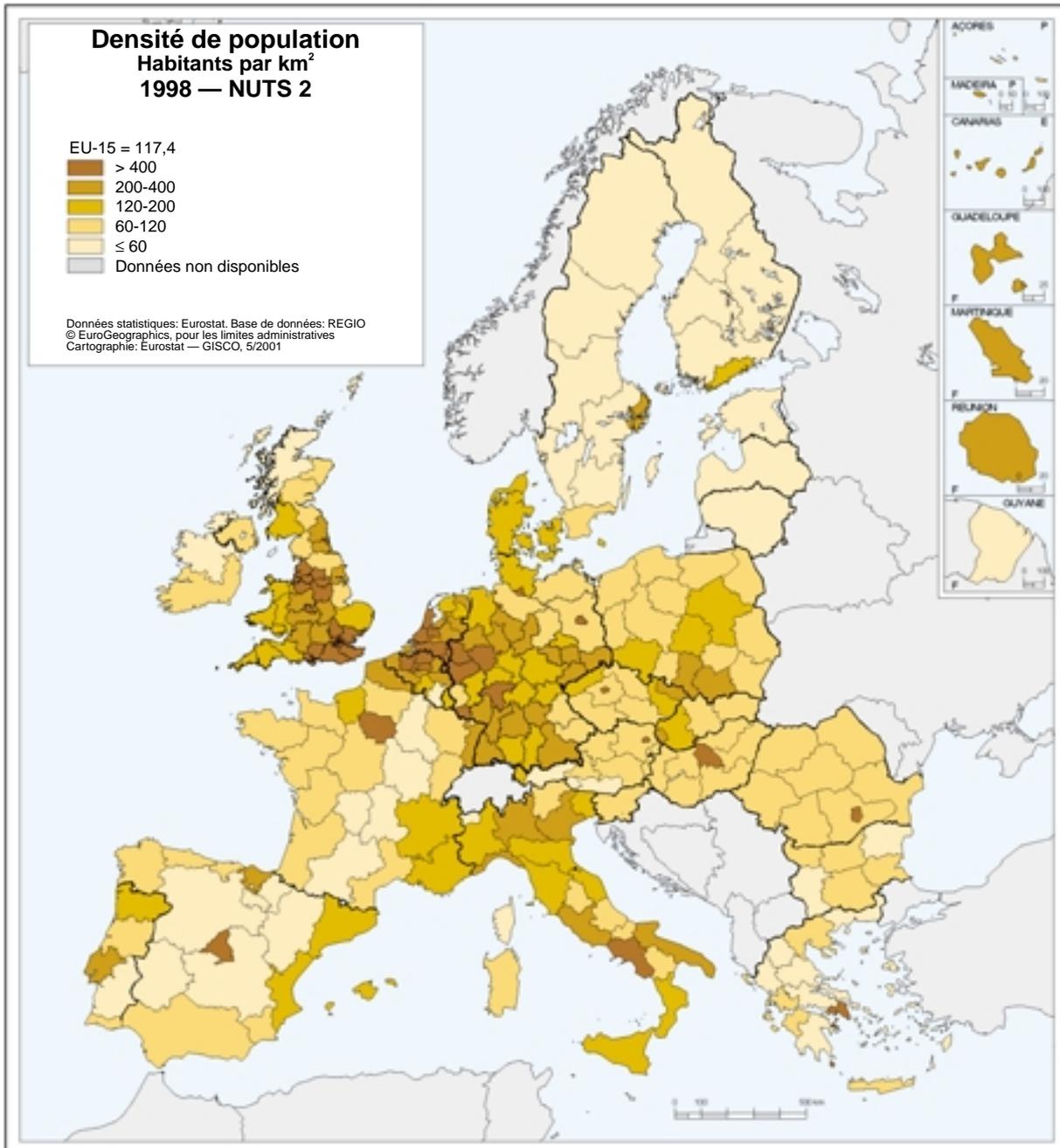
La première section analyse la densité de population dans les régions. La deuxième examine les change-

ments démographiques en analysant le taux brut de natalité, le taux brut d'accroissement naturel de la population et le taux brut de migration nette. Enfin, la troisième traite de ce que l'on appelle «les taux de dépendance», notamment la proportion de dépendants économiques jeunes et de dépendants économiques âgés dans la population.

Densité de population

Les tableaux relatifs à la densité démographique indiquent le nombre d'habitants par kilomètre

Carte 2.1 — Densité de population



carré. En 1998, la population totale de l'Union européenne (374 millions d'habitants) représentait une densité démographique moyenne de 177 habitants au kilomètre carré. Les pays d'Europe centrale totalisent 105 millions d'habitants, soit 97 habitants au kilomètre carré.

La carte 2.1 fait apparaître que la densité de population des régions NUTS 2 de l'Union européenne est extrêmement variable, allant de 1,8 à peine en Guyane française à plus de 8 600 dans l'*Inner London* (centre et petite couronne de Londres). Les différences entre les régions des pays d'Europe centrale sont moins importantes: de 33 en Estonie à 2 414 à Prague. Pour les pays d'Europe centrale, deux tiers des régions NUTS 2 (35 sur 53) présentent une densité démographique de 60 à 120 habitants au kilomètre carré. Pour l'UE, moins d'un quart des régions sont dans cette situation (48 régions sur 211).

D'une manière générale, les régions qui détiennent la plus forte densité de population au niveau national sont les régions qui abritent la capitale du pays. C'est le cas, par exemple, dans l'UE, pour *Inner London* (et *Outer London*), la région bruxelloise, Berlin, Stockholm, Vienne et *Uusimaa* (où se situe Helsinki). En Europe centrale, Bucarest et Prague connaissent la même situation. Il existe néanmoins également des exceptions. En Italie, la Campanie compte la densité la plus élevée avec 426, alors que le Latium (comprenant la ville de Rome) se limite à 305. Au Portugal, Madère présente une densité de 334, tandis que *Lisboa e Vale do Tejo* n'arrivent qu'à 279. En ce qui concerne les pays d'Europe centrale, la région de *Śląskie* dans le sud de la Pologne compte la densité la plus élevée avec 398, contre 142 dans la région de *Mazowieckie*, où se situe Varsovie.

La carte fait apparaître que la densité de population est plus élevée au cœur du territoire de l'Union européenne. Cette région forme une ceinture qui part du nord de l'Italie, couvre le sud et l'ouest de l'Allemagne ainsi que le Benelux, et s'étend jusqu'au sud et au centre de l'Angleterre.

Les régions les moins densément peuplées se trouvent plus particulièrement sur les bordures sud, ouest et nord de l'Union européenne. Parmi les 44 régions qui comptent une densité démographique inférieure à 60, 39 régions sont situées dans l'UE et 5 seulement dans les PEC. La plupart des régions de l'UE les moins densément peuplées appartiennent à la Grèce (8), à l'Espagne, à la France, à la Suède (6 chacune) et à la Finlande (5). Outre les trois États baltes, seules deux autres régions des PEC ont une densité démographique inférieure à 60. Elles se situent toutes les deux en Bulgarie.

D'une manière générale, les régions peu peuplées se caractérisent par des conditions naturelles bien définies (région montagneuse, conditions climatiques, etc.) et par leur mode d'utilisation du sol (agriculture, sylviculture, etc.). On constate souvent un contraste extrême entre un petit nombre de villes, d'une part, et un arrière-pays étendu mais très peu peuplé, d'autre part.

Variation de la population

Les principales caractéristiques de la **variation de la population** sont analysées ici au moyen de cinq cartes:

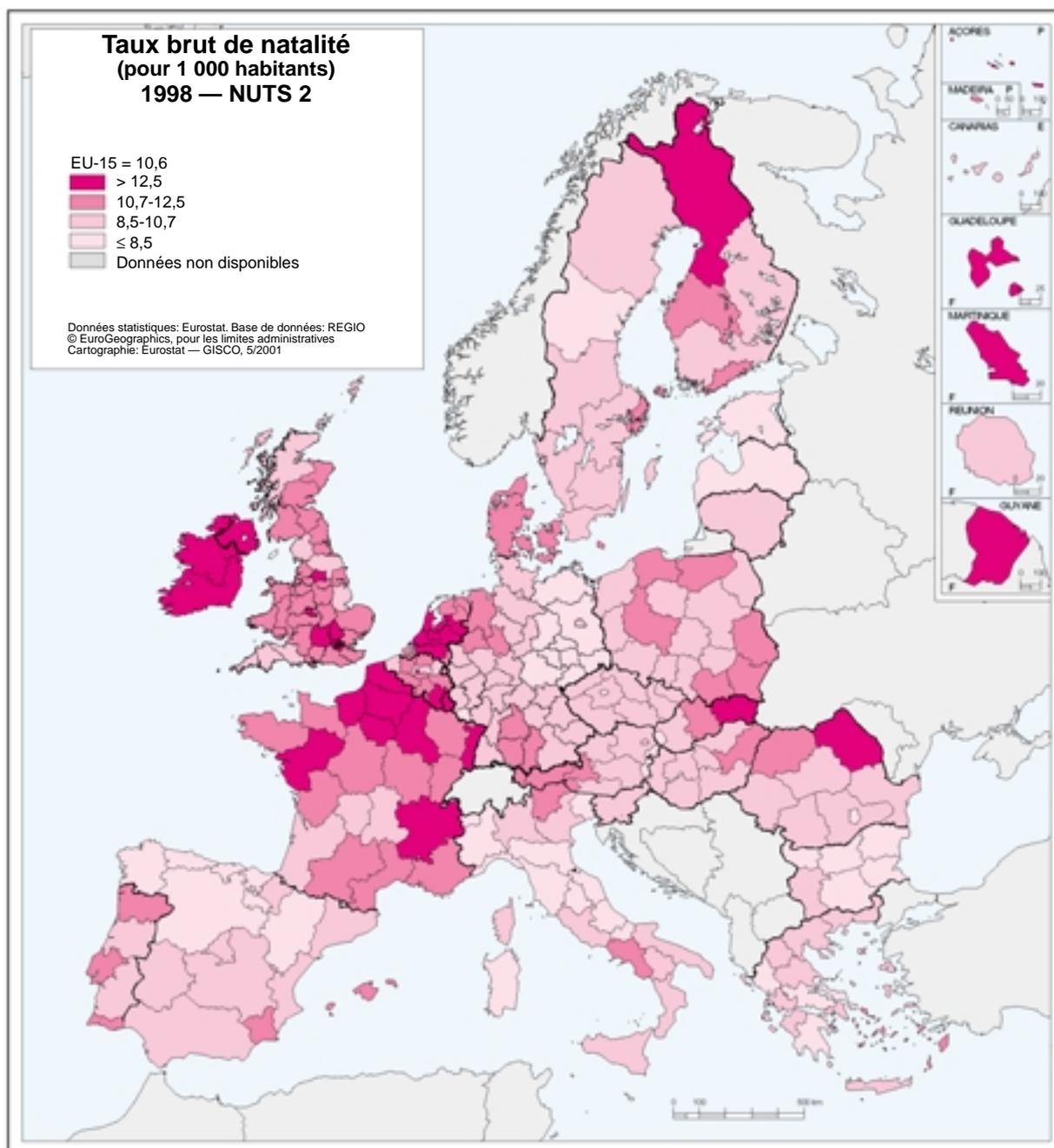
- taux brut de natalité;
- accroissement naturel brut;
- taux brut de migration nette;
- composantes de la variation de la population;
- taux d'accroissement de la population.

La carte 2.2 décrit le nombre de naissances pour 1 000 habitants dans les régions NUTS 2. En 1998, la moyenne était de 10,6 pour l'Union européenne et de 9,8 pour les pays d'Europe centrale.

La carte fait apparaître que, dans l'UE, les régions présentant les taux bruts de natalité les plus élevés (12,5 et plus) se situent principalement dans le Benelux, en France, au Danemark, au Royaume-Uni et en Irlande. Pour les pays d'Europe centrale, seule la région nord-est de la Roumanie et la région de *Východné Slovensko* en Slovaquie sont dans la même situation. Les cinq régions enregistrant les taux de natalité les plus élevés, outre la Guyane française (31), sont *Flevoland* aux Pays-Bas (16), l'*Inner London* (15,8), l'Île-de-France (15,2), *Ceuta y Melilla* en Espagne (14,9) ainsi que le sud et l'est de l'Irlande avec 14,7 naissances pour 1 000 habitants.

Les régions de l'UE qui ont un taux de natalité inférieur à 8,5 sont principalement situées en Allemagne (presque toute la partie orientale), dans le nord et le centre de l'Italie ainsi que dans le nord de l'Espagne. La plupart des régions d'Europe centrale comptant les taux bruts de natalité les plus faibles se trouvent en Bulgarie. On trouve également des taux de natalité relativement faibles à Prague en République tchèque, en Lettonie, à Bucarest en Roumanie et à *Bratislavský* en Slovaquie. La région qui enregistrerait le taux brut de natalité le plus faible en 1998 est *Principado de Asturias* en Espagne (6,1). Les quatre régions suivantes se trouvent toutes dans l'est de l'Allemagne: *Leipzig* (6,6), *Chemnitz* (6,5), *Halle* (6,5) et *Dessau* (6,2).

Carte 2.2 — Taux brut de natalité



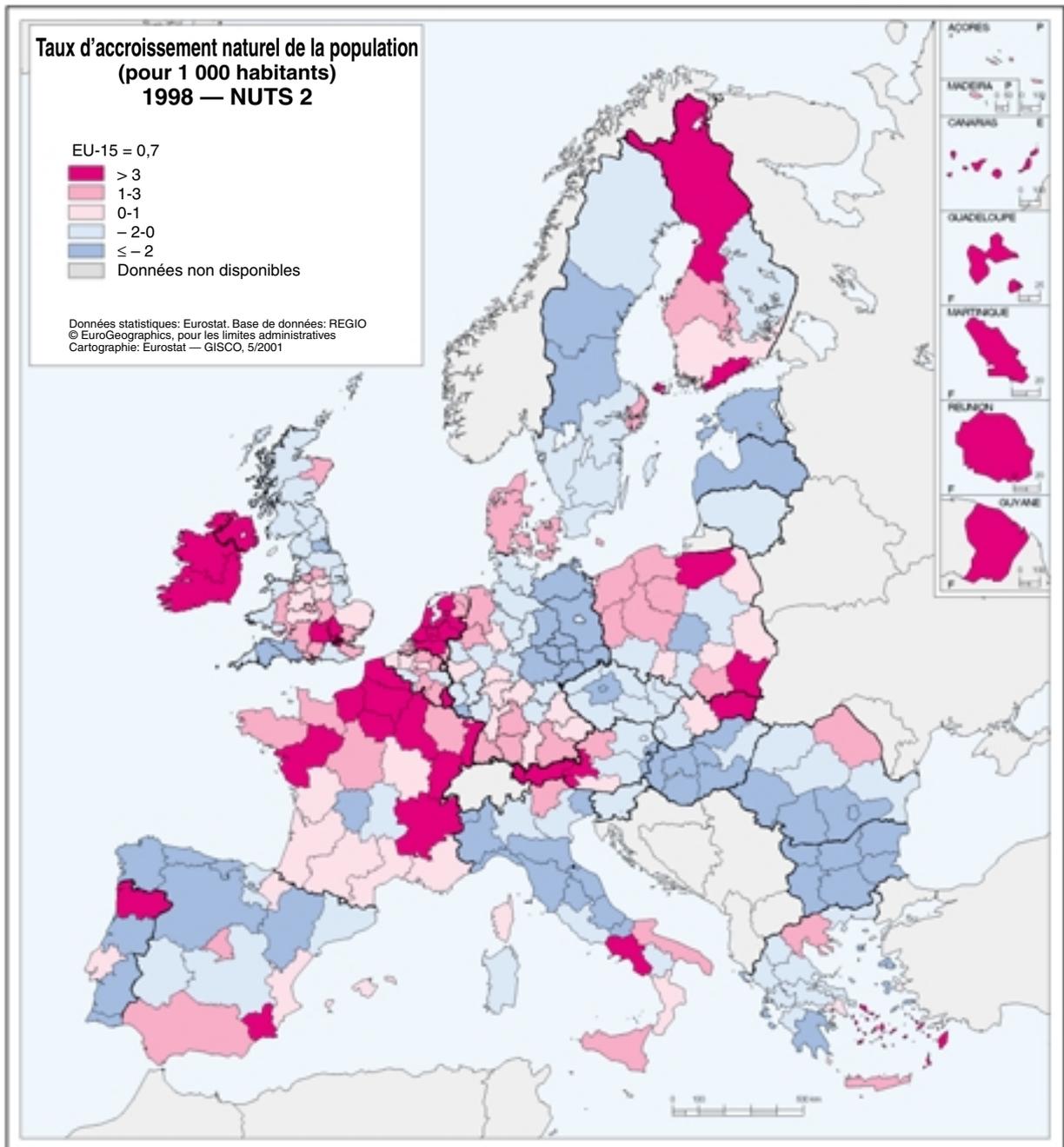
La carte 2.3 décrit le taux de croissance naturel dans les régions NUTS 2, et exprime la différence entre les naissances et les décès pour 1 000 habitants. Le taux global de croissance naturelle reste positif pour l'Union européenne (0,7), mais il est négatif pour les pays d'Europe centrale (-1,4).

La simple observation des régions de couleur bleue sur la carte permet de conclure que 44 % des régions de l'UE (92 régions sur 211) et 72 % des régions d'Europe centrale (38 régions sur 53) ont enregistré un taux d'accroissement naturel de la population négatif en 1998. Du fait du niveau relativement bas des

taux bruts de natalité et/ou du niveau élevé des taux bruts de mortalité, les cinq régions les plus marquées par une baisse de la population ont été *Severozapaden* en Bulgarie (-12,1 pour 1 000 habitants), *Severen Tsentralen* en Bulgarie également (-9,4), la Ligurie en Italie (-7,1), la Lettonie (-6,4) et l'*Alentejo* au Portugal (-6,0).

Les régions de l'UE qui ont connu un taux d'accroissement naturel supérieur ou égal à 3 pour 1 000 sont principalement situées en France, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Finlande. Seules trois régions d'Europe centrale ont

Carte 2.3 — Taux d'accroissement naturel de la population



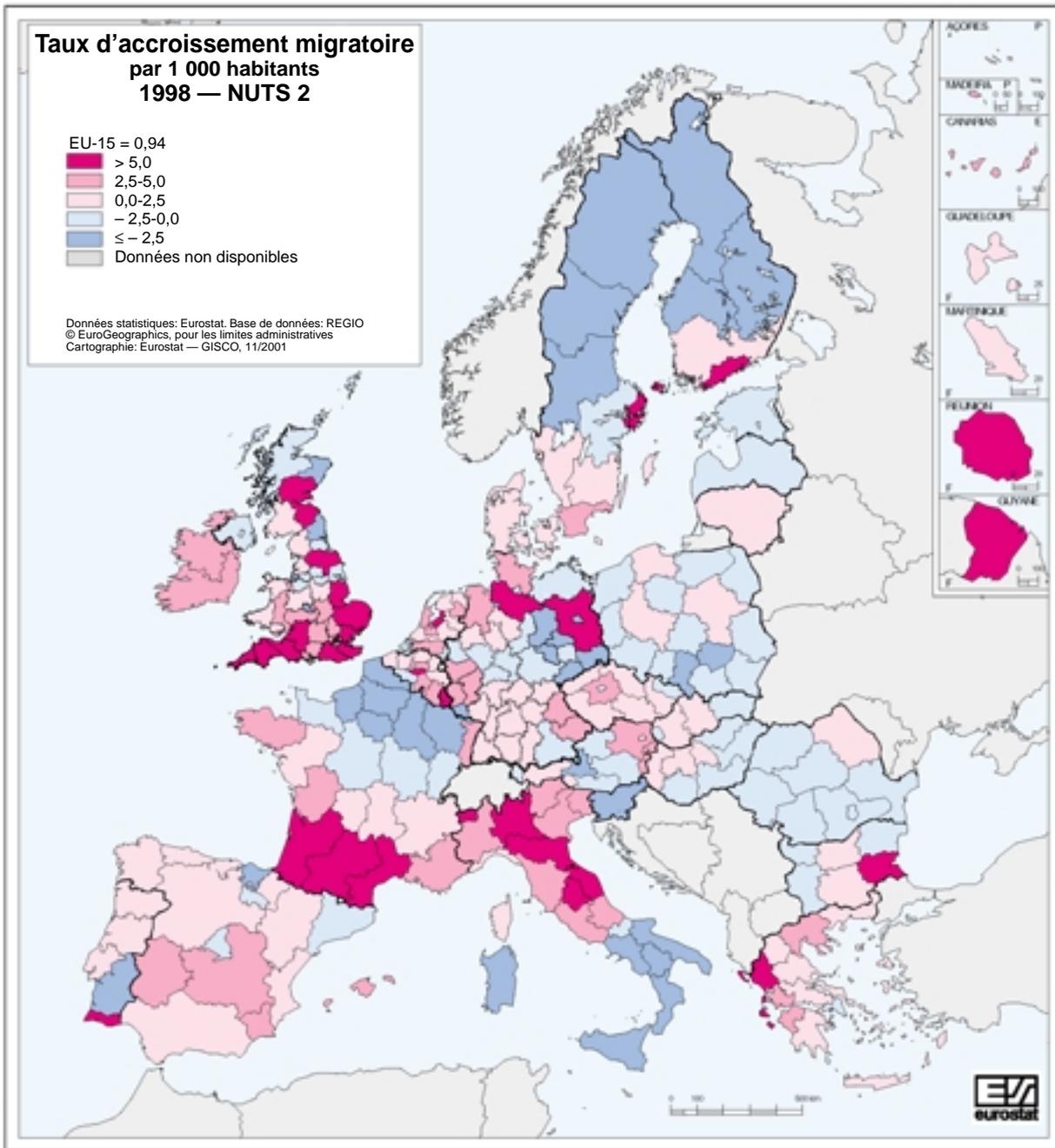
enregistré un taux de croissance aussi élevé en 1998: deux en Pologne et une en Slovaquie. Les cinq régions possédant le taux d'accroissement naturel de la population le plus important étaient *Flevoland* aux Pays-bas (10,9), *Île-de-France* (8,3), *Ceuta y Melilla* en Espagne (8,1), *Inner London* (8,0) et le sud et l'est de l'Irlande (6,8).

La carte 2.4 illustre la différence entre l'immigration et l'émigration pour 1 000 habitants au niveau régional.

Dans près d'une région de l'UE sur trois, le chiffre des migrations était négatif en 1998. Pour les régions d'Europe centrale, cette por-

tion était deux fois plus importante. En Pologne et en Roumanie, en particulier, la grande majorité des régions montraient une balance migratoire négative. En conséquence, le taux global de migration nette pour les régions de l'UE se chiffrait à 1 en 1998, alors qu'il était de - 2 pour les régions d'Europe centrale. Les cinq premières régions à avoir connu une diminution de leur population à cause de la migration se trouvent dans les zones septentrionales de la Finlande, de l'Allemagne et du Royaume-Uni (Itä-Suomi, Finlande, - 6,9; Bremen, Allemagne, - 6,7; Pohjois-Suomi, Finlande, - 6,4; Berlin, Allemagne, - 6,2; North Eastern Scotland, Rouya-

Carte 2.4 — Taux d'accroissement migratoire



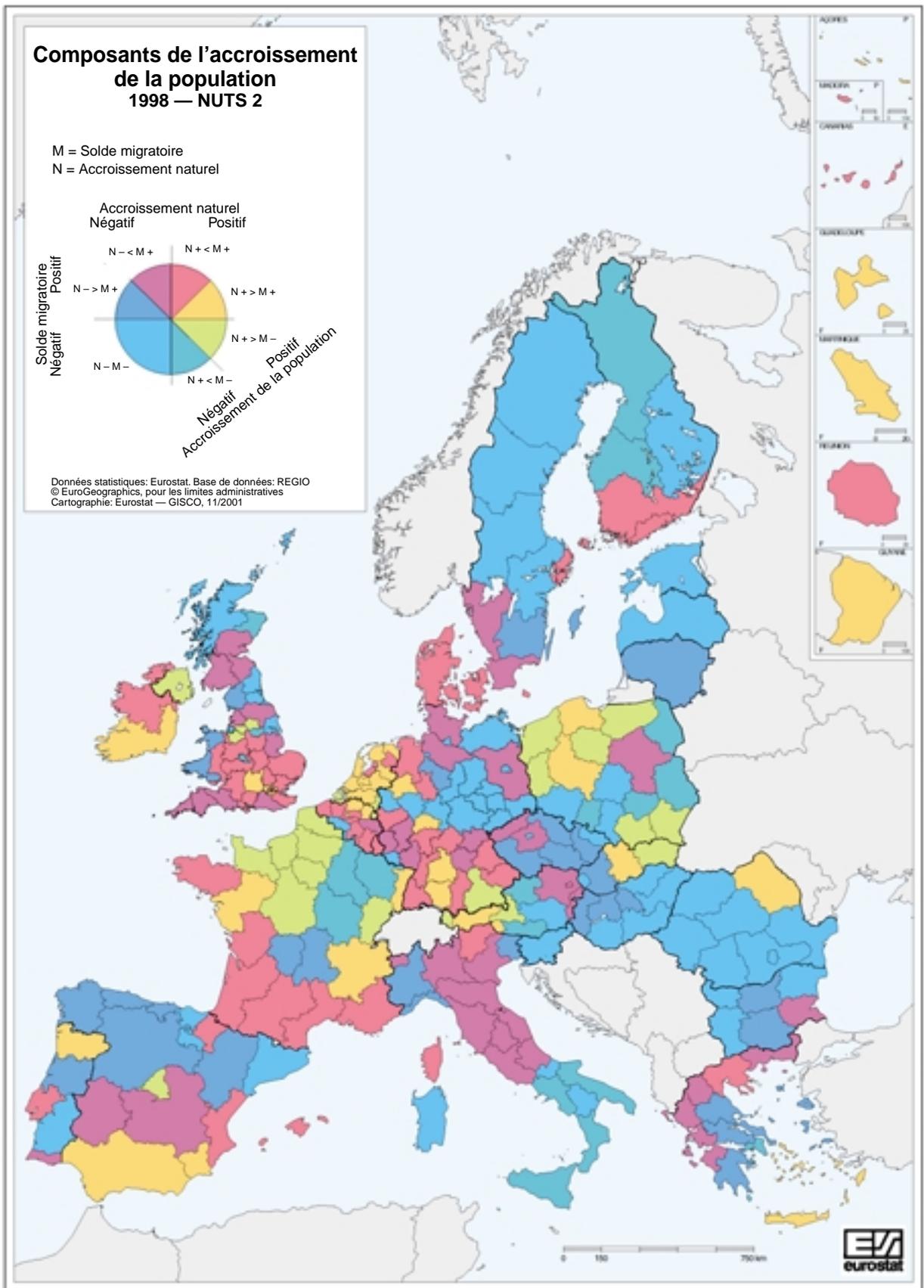
me-Uni, - 6,1). Les autres régions accusant des chiffres migratoires fortement négatifs se situent dans le sud de l'Italie, le nord de la France, le centre et l'est de l'Allemagne ainsi que le centre et le nord de la Suède et de la Finlande. La première région d'Europe centrale à figurer sur cette liste se classe à la 25^e place seulement: Slaskie (Pologne, - 3,0), suivie à la 32^e et à la 33^e place, respectivement, par Swietokrzyskie (Pologne, - 2,8) et la Slovénie (- 2,7).

Les régions qui ont vu arriver un nombre relativement élevé de migrants sont principalement situées dans le sud du Royaume-Uni (plus l'est

de l'Écosse), le sud de la France et le centre et le nord de l'Italie. Les cinq premières régions à afficher une hausse de population à cause de la migration sont le Flevoland, 34 (Pays-Bas), Stockholm, 12,2 (Suède), la Guyane, 12,0 (France), Brandenburg, 9,6 (Allemagne) et la région de Surrey, East and West Sussex, 9,6 (Royaume-Uni). Dans les pays d'Europe centrale, une seule région montre un taux brut de migration nette supérieur ou égal à 5, à savoir *Yugozapaden* en Bulgarie.

En résumé, on peut dire qu'il existe d'importants flux de migration nette au Royaume-Uni, du nord

Carte 2.5 — Composants de l'accroissement de la population



EUROSTAT

N
O
I
T
A
L
U
P
O
P

vers le sud, en France, du nord vers le sud également, et en Italie, du sud vers le centre et le nord du pays. Ces mouvements sont principalement dus à des facteurs économiques *push-pull*, qui amènent souvent les jeunes à déménager vers d'autres régions.

La carte 2.5 combine les deux aspects de la dynamique migratoire: l'accroissement naturel et la migration nette. Si l'accroissement naturel est N et la migration nette est M , il existe six combinaisons de ces variables qui déterminent le signe (+, -) de l'accroissement total de la population.

Trois combinaisons entraîneront un accroissement positif: $|N -| < |M +|$ (la valeur absolue de l'accroissement naturel négatif est inférieure à la valeur absolue de la migration nette positive), $|N +| > |M -|$ (la valeur absolue de l'accroissement naturel positif est supérieure à la valeur absolue de la migration nette négative) et, enfin, $N +, M +$ (tant l'accroissement naturel que la migration nette sont positifs). Sur la carte, cette dernière combinaison a été subdivisée en deux sous-combinaisons afin de montrer quelle composante joue le plus grand rôle dans l'accroissement total positif, $N + < M +$ ou $N + > M +$.

Les combinaisons suivantes entraîneront un accroissement négatif (diminution): $N -, M -$ (tant l'accroissement naturel que la migration nette sont négatifs), $|N -| > |M +|$ (la valeur absolue de l'accroissement naturel négatif est supérieure à la valeur absolue de la migration nette positive) et $|N +| < |M -|$ (la valeur absolue de l'accroissement naturel positif est inférieure à la valeur absolue de la migration nette négative).

Les taux de fertilité étant peu élevés, c'est la migration qui est devenue le facteur décisif de l'accroissement encore positif, mais lent, de la population de l'ensemble de l'Union européenne. Elle joue également un rôle majeur au niveau régional. Comme l'indique la carte 2.3, 92 régions NUTS 2 de l'Union européenne (sur les 211) ont enregistré un accroissement naturel négatif de la population en 1998. Grâce à la migration nette positive, l'accroissement total n'est cependant négatif que dans 78 de ces régions. Cette compensation ne se retrouve pas dans les pays d'Europe centrale: 38 des 53 régions présentent un accroissement naturel négatif, et ce nombre est le même pour les régions montrant un accroissement négatif de la population.

Les régions de l'UE qui accusent une forte diminution de la population (cumulant un accroissement naturel négatif et une migration nette négative ainsi qu'une régression démographique totale de 7,5 pour 1 000 ou plus) se situent en Allemagne

(*Dessau, Halle, Magdeburg, Chemnitz, Bremen, Berlin*), dans le centre et le nord de la Suède (*Mellersta Norrland, Norra Mellansverige*), dans le sud du Portugal (*Alentejo*), dans le centre de la Finlande (*Itä-Suomi*) et dans le nord-ouest du Royaume-Uni (*Merseyside*). Dans les pays d'Europe centrale, on observe cette situation dans les régions de *Severozapaden* en Bulgarie et en Lettonie.

Les régions de l'UE qui connaissent une forte augmentation de la population (cumulant un accroissement naturel positif et une migration nette positive ainsi qu'un accroissement démographique total de 7,5 pour 1 000 ou plus) se situent aux Pays-Bas (*Flevoland, Utrecht, Noord-Brabant*), en Suède (*Stockholm*), en Finlande (*Uusimaa, Åland*), au Luxembourg, en Belgique (Brabant wallon), en Espagne (*Ceuta y Melilla, Canaries*), en Irlande (*Border, Midlands and Western Region*), en France (Languedoc-Roussillon) et au Royaume-Uni (*Kent*). Dans les pays d'Europe centrale, aucune région ne présente ces conditions démographiques. Même si quatre régions des pays d'Europe centrale enregistrent à la fois un accroissement naturel positif et une migration nette positive (*Nord-Est* en Roumanie, *Pomorskie et Wielkopolskie* en Pologne, *Stredné Slovensko* en Slovaquie), aucune d'entre elles n'a enregistré un accroissement démographique supérieur ou égal à 7,5 pour 1 000 en 1998.

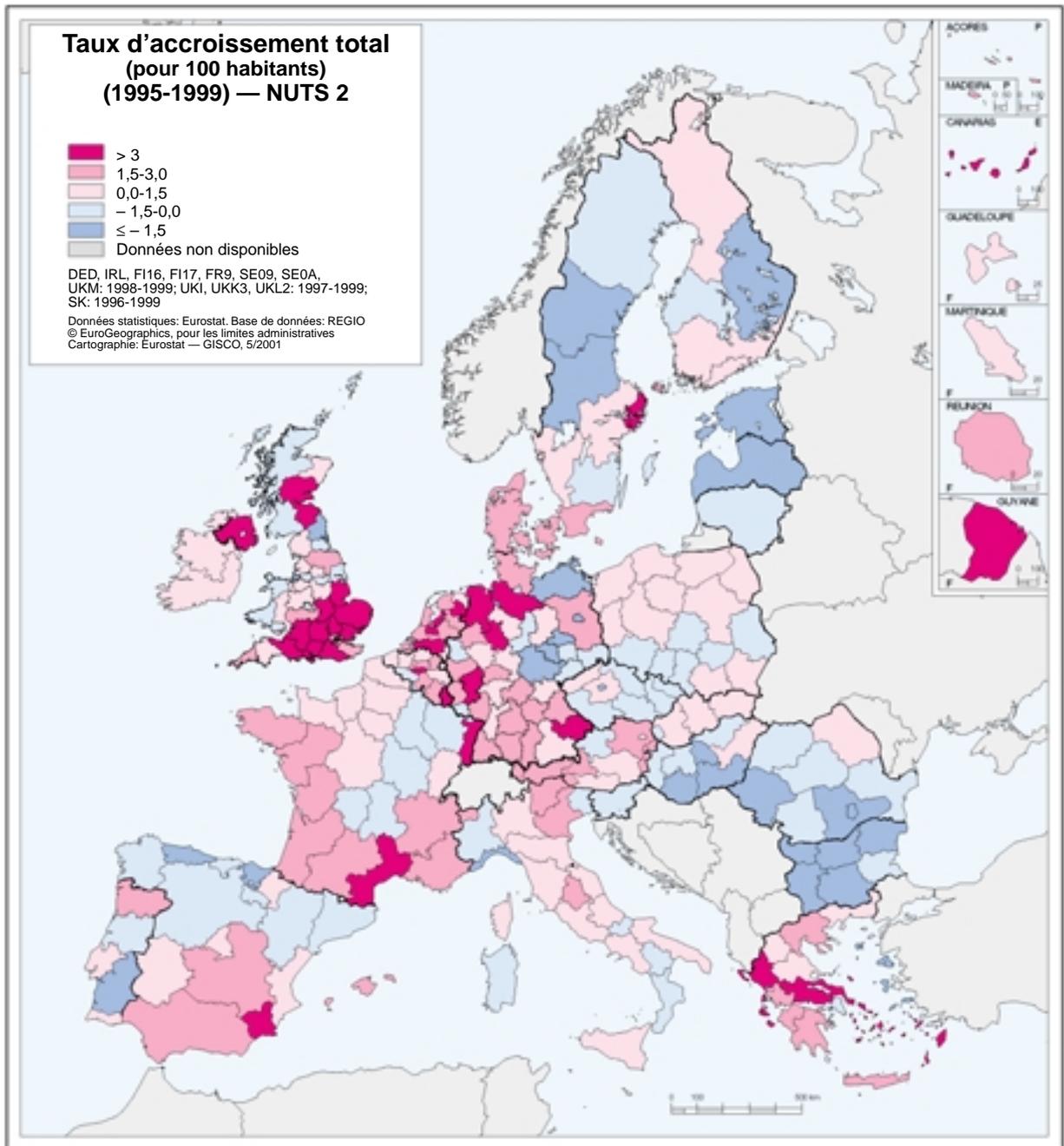
La carte 2.6 illustre l'accroissement démographique relatif (en %) sur la période de cinq années s'étendant de 1995 à 1999 (population au 1^{er} janvier 1999, moins population au 1^{er} janvier 1995, divisé par la population au 1^{er} janvier 1995 et multiplié par 100).

Entre 1995 et 1999, l'accroissement total relatif de la population était négatif dans un quart des régions de l'Union européenne (55 régions sur 211) et dans deux tiers des régions des pays d'Europe centrale (36 régions sur 53). L'accroissement démographique global pour l'UE représentait 1,3 %, contre une régression globale de - 0,9 % pour les pays d'Europe centrale.

Les cinq régions présentant le plus grand accroissement relatif de la population au cours de cette période étaient les suivantes: *Flevoland* (Pays-Bas) avec 20,8 %, Luxembourg avec 7,1 %, *Ceuta y Melilla* (Espagne) avec 5,9 %, *Stockholm* (Suède) avec 5,8 % et *Lüneburg* (Allemagne) avec 5,5 %.

Les cinq régions présentant la plus forte diminution relative de la population au cours de cette période étaient les suivantes: *Halle* (Allemagne) avec - 10,3 %, la Lettonie avec - 4,9 %, *Severozapaden* (Bulgarie) avec - 4,9 %, *Alentejo* (Portugal) avec - 4,3 % et l'Estonie avec - 4,1 %.

Carte 2.6 — Taux d'accroissement total



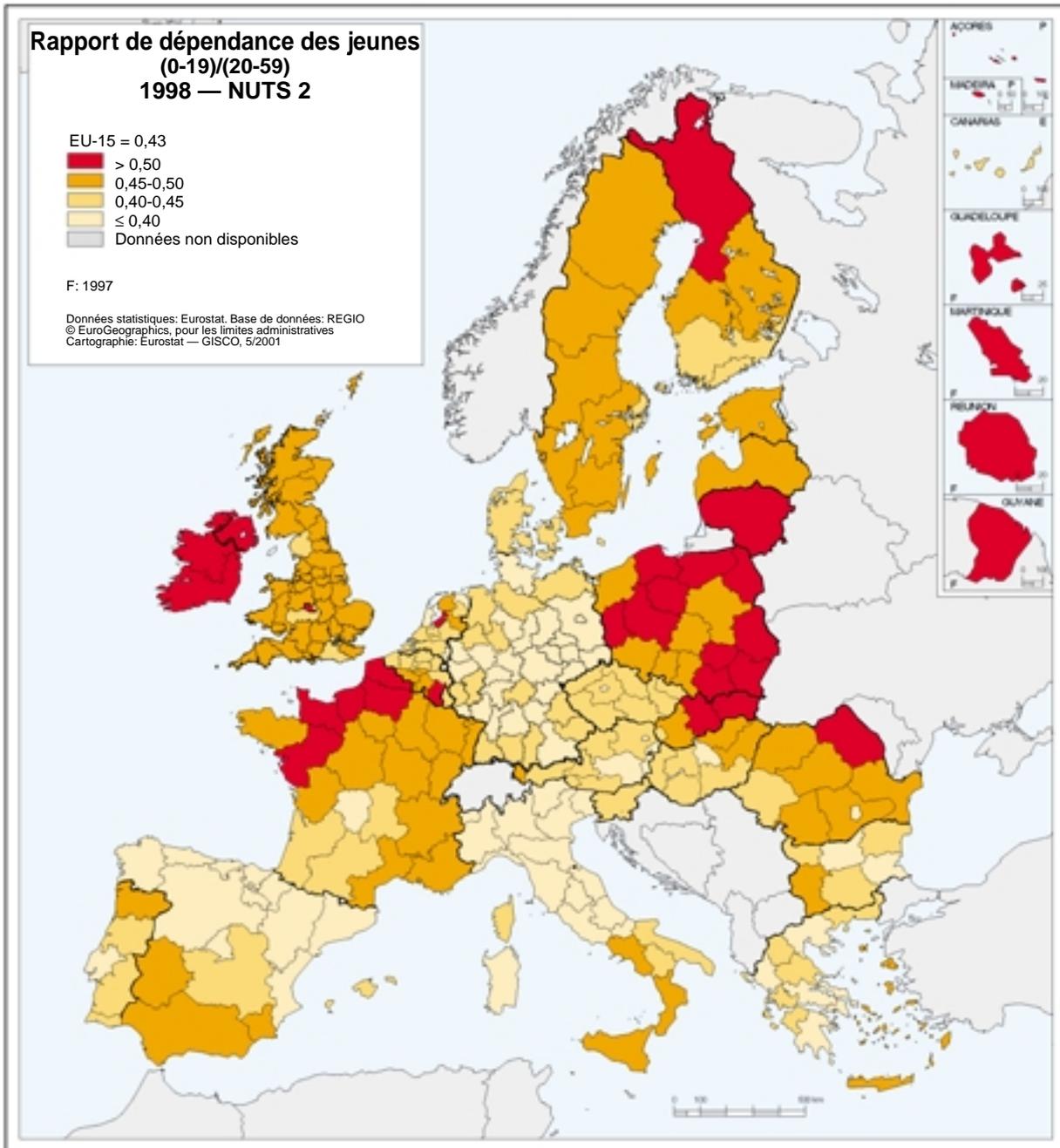
Taux de dépendance

Les taux de dépendance établissent un rapport entre la population inactive et la population économiquement active afin de définir la charge que représentent les premiers pour les deuxièmes. Cette proportion de dépendants dans la population peut être calculée à l'aide des chiffres de l'emploi, qui donnent l'image la plus réaliste. Les indicateurs peuvent également être calculés à partir de données purement démographiques concernant la pyramide des âges. Les taux ne donnent alors

qu'une image générale des véritables rapports entre population inactive et population active. Ce sont des données démographiques qui ont été utilisées ici.

La carte 2.7 décrit le rapport entre le nombre de jeunes de 0 à 19 ans (le plus souvent à la maison ou à l'école) et le nombre de personnes de 20 à 59 ans (économiquement actives pour la plupart). Ce taux de dépendance des jeunes indique la charge économique que la jeune population le plus souvent improductive impose à la population en âge de travailler.

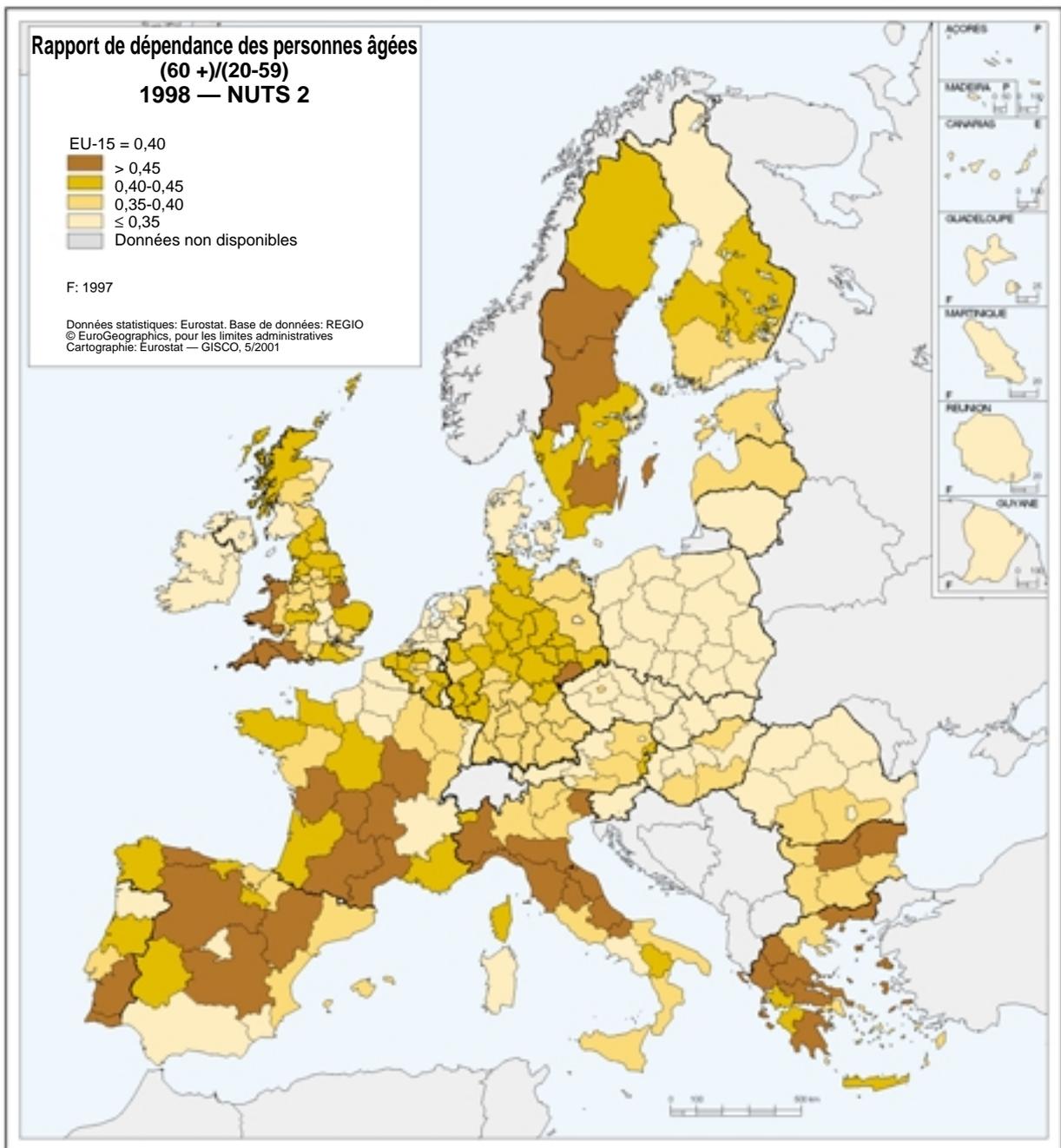
Carte 2.7 — Rapport de dépendance des jeunes



En 1998, le taux global de dépendance des jeunes se chiffrait à 0,43 pour l'UE et à 0,48 pour les pays d'Europe centrale. Cette différence se reflète dans les régions. Par exemple, le taux de dépendance des jeunes est supérieur ou égal à 0,5 dans 8 % seulement des régions de l'UE, mais dans 30 % des régions d'Europe centrale. Autre illustration de la différence entre l'UE et l'Europe centrale à cet égard: aucune région d'Allemagne n'arrive à un taux de dépendance des jeunes de 0,45, alors que toutes les régions de Pologne atteignent ou dépassent ce chiffre de 0,45.

Dans l'Union européenne et à l'exception des départements d'outre-mer, le taux de dépendance des jeunes est le plus élevé en Irlande [*Border, Midlands and Western* (0,64); *Southern and Eastern* (0,57)], au Portugal [*Açores* (0,60)], dans *Northern Ireland* (0,58), en France [Nord - Pas-de-Calais (0,56)] et en Espagne [*Ceuta y Melilla* (0,56)]. Dans les pays d'Europe centrale, la plupart des régions marquées par des taux de dépendance extrêmes se trouvent en Pologne [*Podkarpackie* (0,59); *Podlaskie* (0,57); *Warmińsko-Mazurskie* (0,57); *Lubelskie* (0,56)], à laquelle il convient d'ajouter les régions de

Carte 2.8 — Rapport de dépendance des personnes âgées



Východné Slovensko et de Stredné Slovensko en Slovaquie (0,59 et 0,52).

Six régions de l'UE ont un taux de dépendance des jeunes inférieur à 0,30. Elles sont toutes italiennes (Ligurie, *Friuli-Venezia Giulia*, Émilie-Romagne, Toscane, Piémont et Val d'Aoste). En dehors de l'Italie, la région au taux le plus faible est Hambourg en Allemagne (0,31). La région d'Europe centrale au taux le plus faible est Prague en République tchèque (0,35).

La variation régionale du taux de dépendance des jeunes reflète la variation du taux de fertilité. Le

taux de dépendance est généralement élevé dans les zones où le taux de fertilité était élevé il y a peu, alors qu'il est bas dans les régions où le taux de fertilité est faible.

La dernière carte (2.8) décrit le rapport entre le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus (généralement à la retraite du fait de leur âge ou pour des raisons de santé) et le nombre de personnes de 20 à 59 ans (le plus souvent économiquement actives). Le taux de dépendance des personnes âgées est un indicateur de la charge économique que les

personnes âgées improductives imposent à la population en âge de travailler.

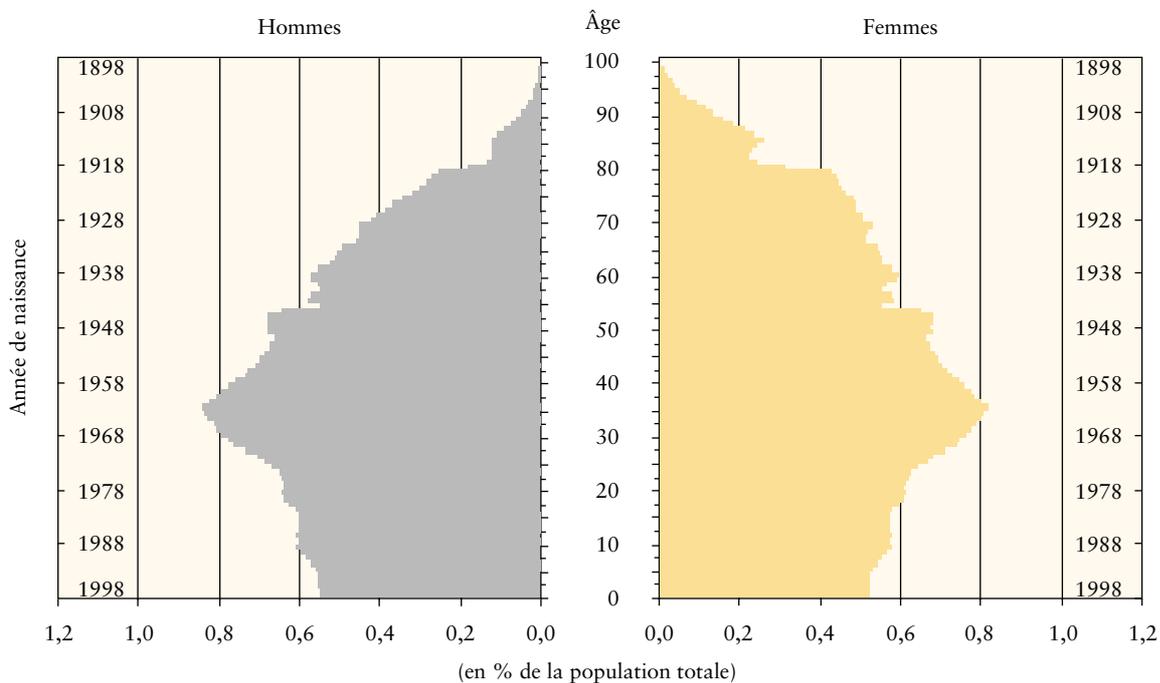
En 1998, le taux global de dépendance des personnes âgées s'élevait à 0,42 pour l'ensemble de l'UE, alors qu'il restait beaucoup plus faible pour les pays d'Europe centrale, avec 0,33. Ici encore, cette différence se reflète nettement dans les régions. Par exemple, on trouve un taux inférieur à 0,35 dans 23 % des régions de l'UE (50 régions sur 211), mais dans 70 % des régions d'Europe centrale (37 régions sur 53). On observe cependant les taux de dépendance les plus bas pour deux départements français d'outre-mer [Guyane française (0,11); Réunion (0,18)] et *Flevoland* aux Pays-Bas (0,21), suivis de *Inner London* au Royaume-Uni (0,24) et de *Warmińsko-Mazurskie* en Pologne (0,26).

Dans deux régions d'Europe centrale seulement, le taux de dépendance des personnes âgées dépasse 0,40. Ces régions se trouvent toutes deux en Bulgarie [*Severozapaden* (0,53); *Severen Tsentralen* (0,45)]. Les régions de l'UE accusant des taux

de dépendance des personnes âgées supérieurs ou égaux à 0,50 se situent en Grèce (*Voreio Aigaio*, *Peloponnisos* et *Ionia Nissia*), en Italie (Ligurie, Ombrie, Toscane, Émilie-Romagne et Marche), en France (Limousin), au Portugal (*Alentejo*) et au Royaume-Uni (*Dorset and Somerset*, *Cornwall and the Isles of Scilly*).

Le taux de dépendance des personnes âgées est souvent l'inverse du taux de dépendance des jeunes. Un taux de fertilité bas tend à accroître la proportion de personnes âgées dans la population totale. Il ne faut cependant pas oublier le rôle important que jouent également les taux de survie des personnes âgées. Ainsi, l'effet cumulé de taux de fertilité plus élevés et d'une espérance de vie plus courte (pour les hommes en particulier) dans les régions d'Europe centrale par rapport aux régions de l'UE explique la majorité des différences observées dans les taux de dépendance. Pour certaines régions, bien sûr, il faut garder à l'esprit les conséquences des importants flux d'immigration ou d'émigration (liés à l'âge).

Graphique 2.1 — Pyramide des âges au 1^{er} janvier 1999 dans l'UE



PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉGIONAL

3



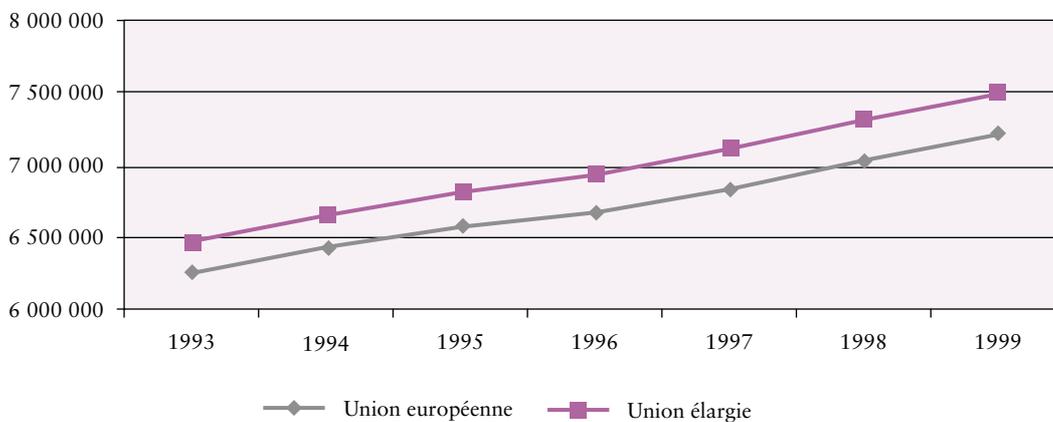
L'évolution du produit intérieur brut en Europe

Le produit intérieur brut (PIB) constitue un indicateur clé dans le débat public sur les régions européennes. D'une manière générale, le PIB est considéré comme un indicateur du potentiel économique et/ou de l'activité de production qui, contrairement au produit national brut, fait référence à l'économie domestique et non pas aux ressortissants nationaux, ce qui signifie que les résidents étrangers sont pris en

compte dans l'analyse du PIB. En outre, cet indice est souvent exprimé par habitant afin de permettre une meilleure comparabilité entre les régions.

Avant de nous pencher sur la dimension régionale, nous décrivons brièvement l'évolution enregistrée ces dernières années dans l'ensemble de l'Europe. Pour ce faire, nous examinerons l'Union européenne dans son ensemble ainsi que les pays candidats. Dans l'hypothèse de prix constants, le développement économique de l'Europe marque globalement une nette tendance à la hausse, qui est illustrée par le graphique figurant ci-après. Le volume total du PIB des pays candidats est toutefois relativement faible par rapport à celui de l'Union européenne.

Graphique 3.1 — PIB en prix constants de l'Union européenne



La répartition du PIB entre les différentes régions d'Europe soulève beaucoup d'intérêt. La régionalisation des données nous oblige toutefois à émettre certaines réserves et à nous livrer parfois à des estimations. L'essentiel est d'assurer la comparabilité entre les régions. La méthode d'estimation du PIB joue un rôle important dans ce contexte et doit donc être expliquée.

Méthode d'estimation du PIB régional

L'estimation des PIB régionaux s'appuie sur les données nationales fournies par les instituts nationaux de statistique, conformément aux règles du système européen de comptes économiques intégrés (SEC 1995). Ces valeurs nationales sont ensuite ventilées par région en fonction de la part de chacune dans la valeur ajoutée brute (VAB) nationale aux prix de production. Cette ventilation im-

plique que la structure régionale de la VAB doit permettre de représenter de façon suffisamment correcte celle du PIB. Certaines restrictions doivent être formulées en ce qui concerne la répartition régionale des impôts et des subventions, mais cette question ne sera pas abordée ici. Ce qui importe, c'est que ce mode de calcul assure autant que possible la comparabilité des chiffres du PIB des diverses régions. Comme il s'agit d'une méthode harmonisée qui n'est pas appliquée par tous les pays, des différences peuvent exister entre les données publiées par Eurostat et celles qui sont rendues publiques au niveau national.

Dans certains cas, les structures régionales sont actuellement encore basées sur le SEC 79, la version plus ancienne du système européen de comptes économiques intégrés. Cela concerne surtout les régions de niveau 3 et n'a donc aucune influence sur la présente publication. Cette incohérence disparaîtra lorsque tous les États membres transmettront les chiffres régionaux en accord avec le SEC 1995.

Idéalement, les estimations du PIB devraient se fonder sur les structures régionales de la VAB des années concernées. Ces données n'étaient cependant

pas disponibles pour tous les pays et pour toutes les régions au moment des calculs. C'est pourquoi il est supposé ici que, dans certains cas, les structures n'ont pas varié depuis l'année précédente.

Le SEC 1995 prévoit un poste «territoire extrarégional» pour la VAB régionale qui ne peut pas être directement attribuée aux diverses régions d'un pays. Ce poste inclut, par exemple, la production des gisements situés au large des côtes, les bases militaires et les ambassades. Cette VAB est actuellement ventilée entre les régions de façon proportionnelle à la VAB totale.

Le SEC 1995 est juridiquement contraignant pour les États membres de l'Union européenne. Eurostat a consenti des efforts importants au cours des dernières années afin d'amener les pays candidats à adopter les dispositions du SEC 1995 et, par exemple, à établir des statistiques de base conformément à ce système. De nombreux travaux ont également été réalisés en vue d'une harmonisation des règles d'application du SEC 1995, de sorte que l'on peut considérer que les valeurs du PIB des régions examinées sont comparables.

Le PIB régional considéré comme indicateur de la prospérité

Méthodologie

La comparaison de la situation économique des régions européennes présente un intérêt particulier. Une telle comparaison oblige toutefois à préciser certaines notions. Que veut-on comparer? Le potentiel économique, la compétitivité ou la prospérité? Comment entend-on quantifier ces dimensions?

Il importe de procéder d'abord à une comparaison de la prospérité ou de la richesse d'une région. Le bien-être économique est déterminé par les possibilités de consommation des individus vivant dans une région. Ces possibilités sont fonction du revenu disponible. Malheureusement, on ne dispose pas actuellement d'informations, au niveau régional, sur cette variable. Le programme de fourniture de données du SEC 1995 permettra, certes, de remédier à cette lacune, mais ces informations ne seront disponibles au plus tôt qu'au début de 2002.

Dans ces conditions, il convient donc d'identifier un autre moyen d'exprimer le bien-être économique d'une région et de garantir la comparabili-

té avec d'autres régions. Le PIB, qui fait l'objet de statistiques pour toutes les régions de la Communauté européenne et des pays candidats jusqu'au niveau NUTS 3, est approprié à cet effet. S'agissant d'un indicateur de la production, il nécessite cependant certaines adaptations.

Étant donné que le nombre d'habitants varie selon les régions, il peut sembler préférable d'exprimer le PIB par habitant. Ce ratio est calculé sur la base des chiffres démographiques régionaux en moyenne annuelle. Les flux de travailleurs migrants journaliers faussent la comparaison des pays, et surtout des régions, sur la base du PIB par habitant. Les exemples du Luxembourg, des villes-régions de Brême, de Hambourg et de Vienne ou de la région néerlandaise du *Flevoland* en fournissent l'illustration. Cet effet est particulièrement manifeste dans le cas de la région de l'*Inner London*, qui affiche actuellement le PIB par habitant le plus élevé. Dans les villes-régions, une telle migration pendulaire se traduit généralement par une activité productrice supérieure à ce qu'elle serait avec la seule population active résidente. De ce fait, l'indicateur «PIB par habitant» a tendance à surestimer la productivité de ces régions et à sous-estimer celle des régions dans lesquelles vivent les travailleurs concernés. La région du *Flevoland*, dont bon nombre d'habitants travaillent dans d'autres régions, en est un bon exemple.

L'indicateur «PIB par habitant» est, en outre, influencé par la structure de la population de la région concernée. Toutes choses étant égales par ailleurs, il sera en effet moins élevé dans les régions où une fraction relativement importante de la population n'est pas en âge d'exercer une activité (enfants en bas âge, écoliers, retraités) ou se trouve au chômage que dans les régions où ces personnes sont relativement peu nombreuses.

Un autre problème réside dans le fait que les cours du change ne compensent pas automatiquement les différences de pouvoir d'achat au sein de l'Europe. Ce phénomène s'observe même à l'intérieur de certains pays, et donc au sein d'espaces monétaires existant de longue date. Le coût de la vie, par exemple, est souvent moins élevé dans les zones rurales que dans les agglomérations. Pour compenser ces écarts, on utilise ce qu'il est convenu d'appeler les standards de pouvoir d'achat (SPA), qui tiennent précisément compte des différences de prix qui ne sont pas reflétées par les cours du change. C'est pourquoi le facteur de conversion de l'écu en SPA pour les pays plus «pauvres» (Portugal), c'est-à-dire généralement ceux qui ont un niveau des prix plus bas, est supérieur à un. Les pays se caractérisant par un niveau des prix plus élevé (Suède) ont un facteur de conversion inférieur à un. La conversion d'écus en SPA devrait avoir lieu sur la base de parités de pouvoir d'achat régionales. Comme

Eurostat ne dispose pas de données à ce niveau, ce sont des parités de pouvoir d'achat nationales qui sont utilisées. Il en résulte que les différences de niveau des prix à l'intérieur des pays ne sont actuellement pas prises en compte.

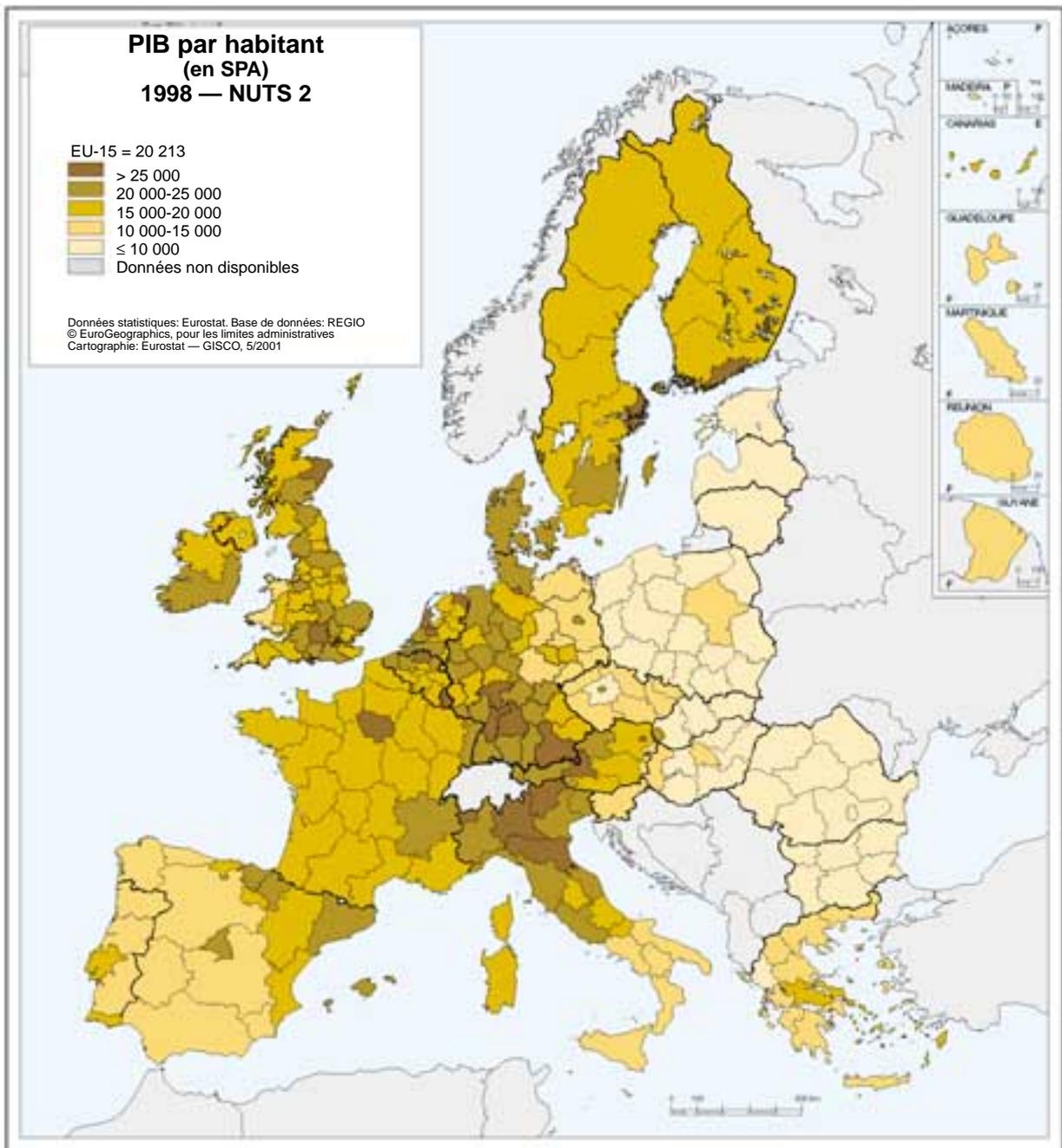
Pour éviter toute équivoque, il est bon de rappeler que le PIB, et donc également le PIB par habitant, sont des indicateurs de l'activité de production dans un pays ou dans une région, et qu'ils sont donc appropriés lorsque l'on mesure ou compare le niveau de développement économique des pays ou des régions. Il faut cependant souligner que le PIB n'est pas équivalent au revenu dont disposent en définitive les ménages privés résidant dans le

pays ou dans la région. En conséquence, ni la valeur du PIB ni celle du PIB par habitant ne permettent d'affirmer que la population d'une région A est plus riche que la population d'une région B.

Le PIB par habitant varie fortement selon les régions

Les modifications décrites ci-dessus ont été intégrées à la carte suivante, qui illustre le PIB par habitant exprimé en SPA. Dans les 264 régions de niveau 2, le PIB régional par habitant (en SPA) pour l'année 1998 se situe entre 4 347 SPA dans la région de *Yuzhen Tsentralen* en Bulgarie et 49 202 SPA

Carte 3.1 — PIB par habitant



dans la région de l'Inner London au Royaume-Uni. Le PIB de la région en tête du classement est ainsi plus de dix fois plus élevé que celui de la région arrivant en dernière position. Ces chiffres correspondent respectivement à 22 % et à 243 % de la moyenne communautaire, qui est de 20 213 SPA.

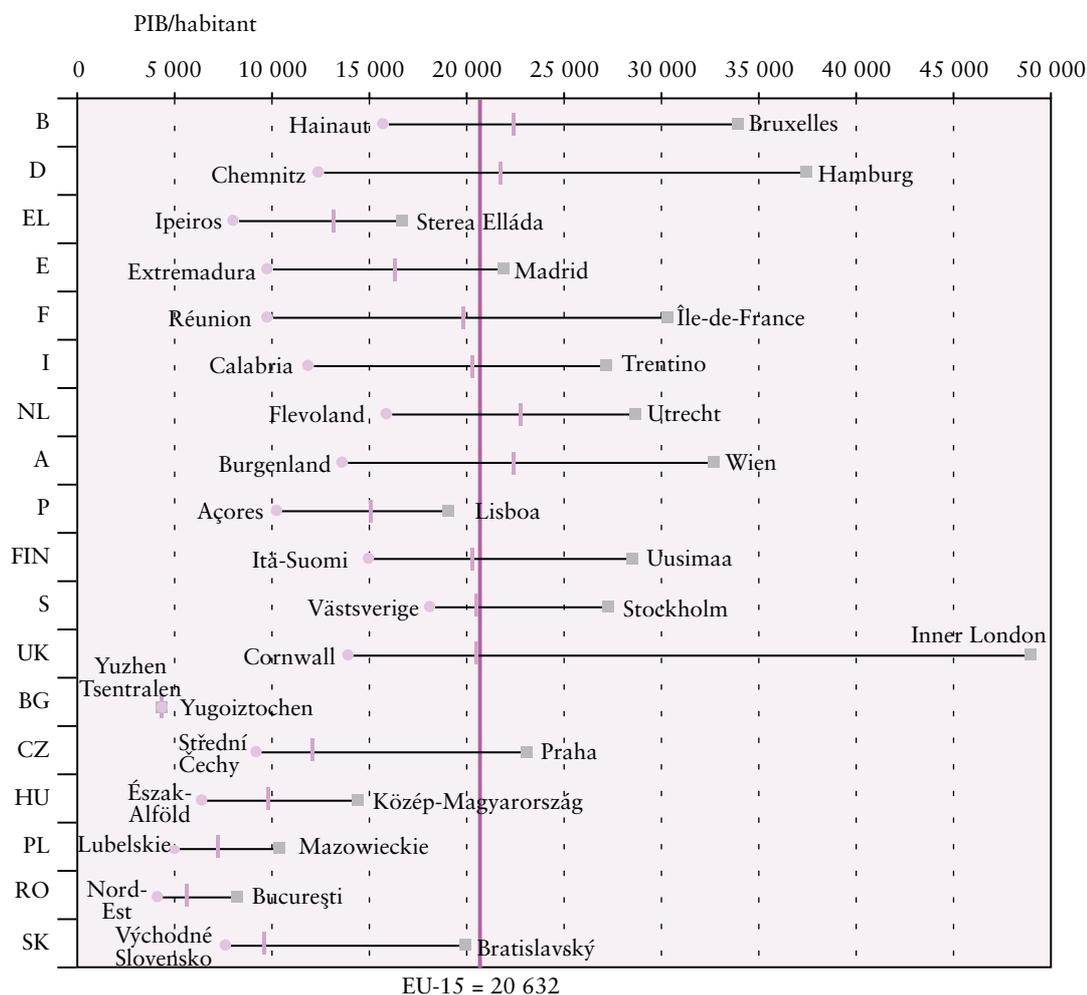
Au cours de la période considérée, 97 régions ont affiché un PIB par habitant (en SPA) inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE. Parmi celles-ci figuraient 51 régions des pays candidats; seules Bratislava en Slovaquie, avec 99 % de la moyenne de l'UE, et Prague en République tchèque, avec 115 %, étaient au-dessus de la barre des 75 % (qui correspond à 15 160 SPA). Au total, 42 régions présentaient un PIB par habitant inférieur à 10 000 SPA; une seule se trouve dans l'Union européenne actuelle. L'écart en matière de prospérité qui existe entre les régions de l'Union européenne et celles des pays candidats est donc encore relativement important, même lorsque l'on convertit les valeurs en SPA.

Ces 97 régions comptaient, en 1998, quelque 171 millions d'habitants, dont environ 68 millions se trouvaient dans l'UE et 103 millions dans les pays

candidats. Cela représente environ 35 % du total de la population. Les quelque 68 millions d'habitants de l'UE qui vivaient dans des régions se situant au-dessous de 75 % de la moyenne de l'UE constituent environ 18 % de l'ensemble de la population de l'UE actuelle. Il importe toutefois de remarquer que, avec l'adhésion des pays candidats, le PIB moyen de l'UE va diminuer et qu'il y aura donc un nombre moins élevé de régions au-dessous de la barre des 75 %. Si les dix pays candidats avaient été des États membres en 1998, la moyenne de l'UE aurait été de 17 476 SPA et le nombre de régions ayant un PIB inférieur à 75 % de ce chiffre n'aurait été que de 70.

La région de l'Inner London est de loin celle qui a enregistré le PIB par habitant le plus élevé. Viennent ensuite, nettement distancées, des régions comme Hambourg et la Haute-Bavière en Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, la capitale de la Belgique, Bruxelles, de même que celle de l'Autriche, Vienne, dont le PIB par habitant représente, cependant, toujours au moins 160 % de la moyenne communautaire. Dans toutes ces régions, la migration pendulaire a joué un rôle non négligeable.

Graphique 3.2 — PIB par habitant au niveau national et extrêmes régionaux NUTS 2 en 1998



Dans 12 des 18 pays considérés comportant plusieurs régions de niveau 2, le PIB par habitant le plus élevé a, en 1998, atteint au moins le double de la valeur la plus basse. Ce fut le cas, par exemple, en Belgique (Bruxelles: 169 % de la moyenne de l'UE, Hainaut: 79 %), en Italie (*Trentino-Alto Adige*: 136 %, *Calabria*: 61 %) et en Autriche (*Wien*: 163 %, *Burgenland*: 69 %). En Bulgarie et en Suède, les valeurs des régions en tête et en fin de classement sont relativement proches.

En Allemagne, la valeur enregistrée pour *Hamburg* (185 %) est environ trois fois plus élevée que celle de *Chemnitz* (63 %); la proportion est similaire en France, où les départements d'outre-mer jouent évidemment un rôle particulier. Si on fait abstraction de *Inner London*, et si on ne prend en considération que la région qui se classe en deuxième position (*Berkshire*, *Buckinghamshire* et *Oxfordshire*, avec 130 %), le Royaume-Uni ne se démarque guère de la plupart des autres États membres. La situation est différente en Allemagne, où le PIB par habitant du *Regierungsbezirk* de *Darmstadt* (154 %) est à peine inférieur à celui de *Hambourg* (185 %). On constate, enfin, que les disparités régionales dans les pays candidats sont comparables à celles qui s'observent dans les États membres, bien que le niveau de base soit inférieur.

Les moyennes calculées sur quatre ans ne correspondent pas toujours à la situation en fin de période, comme le montre une comparaison entre les moyennes de la période 1995-1998 et les chiffres relatifs à l'année 1998. Dans non moins de 51 des 211 régions de l'UE considérées, l'écart atteint 2 points de pourcentage ou plus. Dans 20 de ces 51 cas, la moyenne est supérieure au chiffre calculé pour 1998, ce qui donne à penser que le développement économique de ces régions s'est ralenti par rapport à la moyenne de l'UE. On remarque que ces régions se trouvent principalement en Allemagne, en France et en Italie.

Dans les 31 autres régions, la moyenne des quatre années considérées est inférieure au chiffre de 1998, ce qui semble indiquer que la situation en fin de période était plus favorable que celle qui a été observée sur l'ensemble des quatre ans. Il est intéressant de constater que, cette fois encore, les régions concernées se concentrent dans quelques États membres: pas moins de 11 sur 31 se situent au Royaume-Uni. Les deux régions irlandaises font également partie de ce groupe, celle de *Southern and Eastern* présentant l'écart le plus important (8,9 points de pourcentage). Des régions d'Espagne, des Pays-Bas et du Portugal figurent également dans cette catégorie.

Si l'on examine l'évolution du PIB par habitant dans les pays candidats entre 1995 et 1998 par rapport à la moyenne de l'UE, il apparaît que sept de ces pays sont en train de rattraper leur retard. À l'inverse, dans les régions de la Bulgarie, de la Ré-

publique tchèque et de la Roumanie, la croissance économique reste encore inférieure à la moyenne de l'UE. Cette subdivision ne montre pratiquement aucune différence régionale pour ce qui est de l'évolution dans le temps au sein des divers pays.

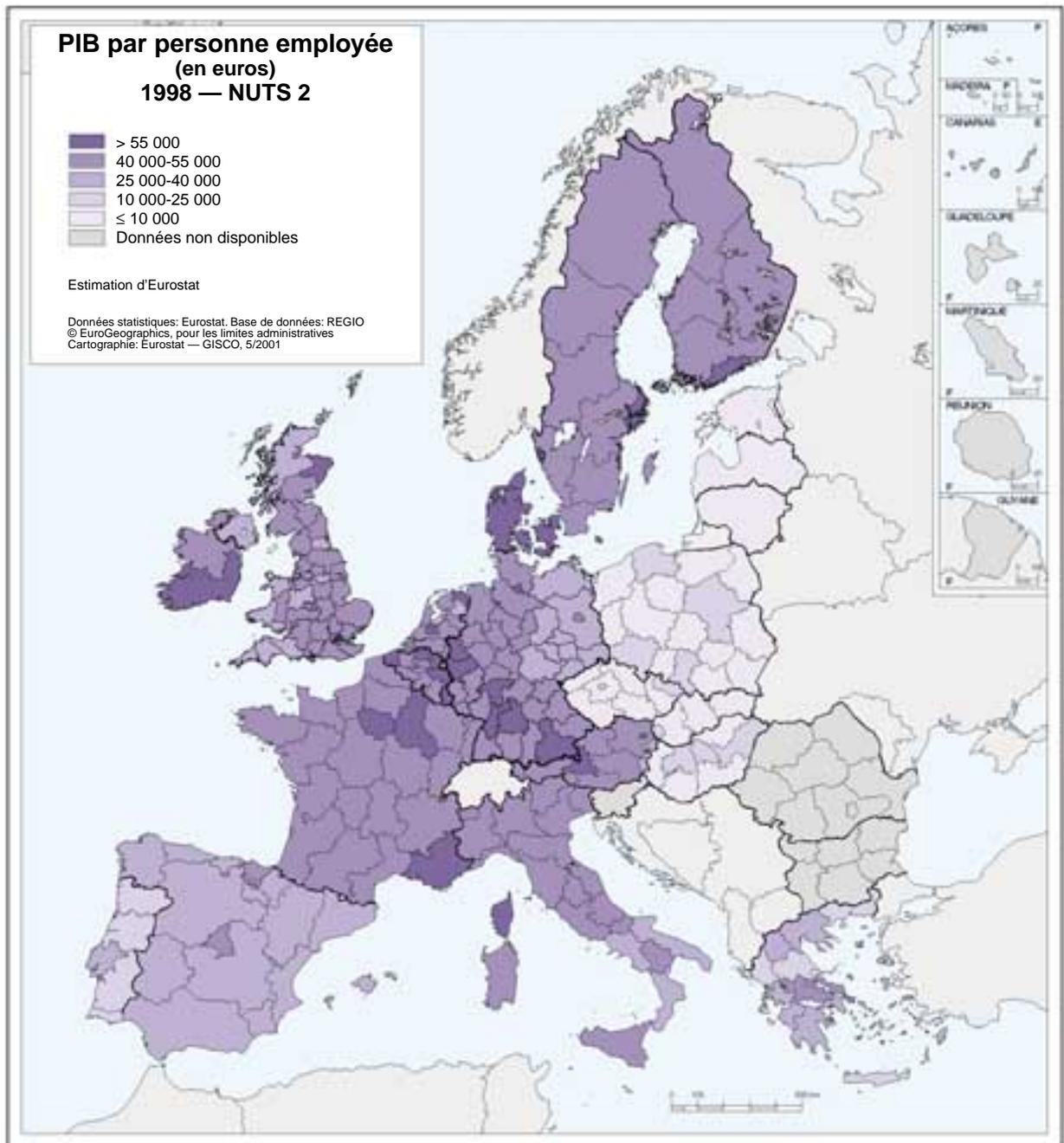
Le PIB régional considéré comme indicateur de la productivité

Le PIB peut également servir à mesurer la productivité. À cet effet, le PIB régional est divisé par le nombre de personnes ayant un emploi dans une région donnée, ce qui permet de calculer le «produit intérieur brut» par personne occupée. Un débat intense porte sur la question de savoir quelle est la mesure correcte de la productivité; nous ne prétendons pas, ici, avoir adopté la meilleure solution. Il serait préférable, bien entendu, de diviser le PIB non pas par le nombre de personnes, mais par le nombre d'heures de travail effectuées ou par le nombre d'équivalents temps plein. L'indice que l'on a choisi permet au moins de donner une idée des différents niveaux de productivité des régions de l'Europe. Cet indicateur pourrait également être exprimé en SPA, afin de supprimer les différences de prix qui ne sont pas reflétées par les cours du change. Nous avons toutefois préféré effectuer la comparaison en écus. Pour justifier ce choix, on pourrait argumenter que les produits sur le marché doivent soutenir la concurrence en écus et que cette comparaison est donc plus appropriée, mais cette question ne sera pas développée ici.

Bien que les structures régionales soient dans l'ensemble comparables à celles qui sont décrites plus haut, on relève certaines différences. Lorsque l'on examine les chiffres en écus, la position dominante des régions de l'ouest de l'Allemagne est plus marquée qu'au point précédent, ce qui reflète la structure par âge, le système éducatif et le régime de retraite: le pourcentage des personnes économiquement inactives y est de toute évidence plus élevé qu'ailleurs en Europe. Les agglomérations se situent plus bas dans le classement. Le problème de la migration pendulaire est ici particulièrement manifeste: les travailleurs migrants journaliers augmentent sensiblement le nombre des personnes occupées, de sorte que le PIB par personne employée est plus bas que le PIB par habitant.

L'écart entre les États membres de l'UE et les pays candidats apparaît beaucoup plus clairement, même si c'est essentiellement en raison de l'emploi d'écus au lieu de SPA.

Carte 3.2 — PIB par personne employée



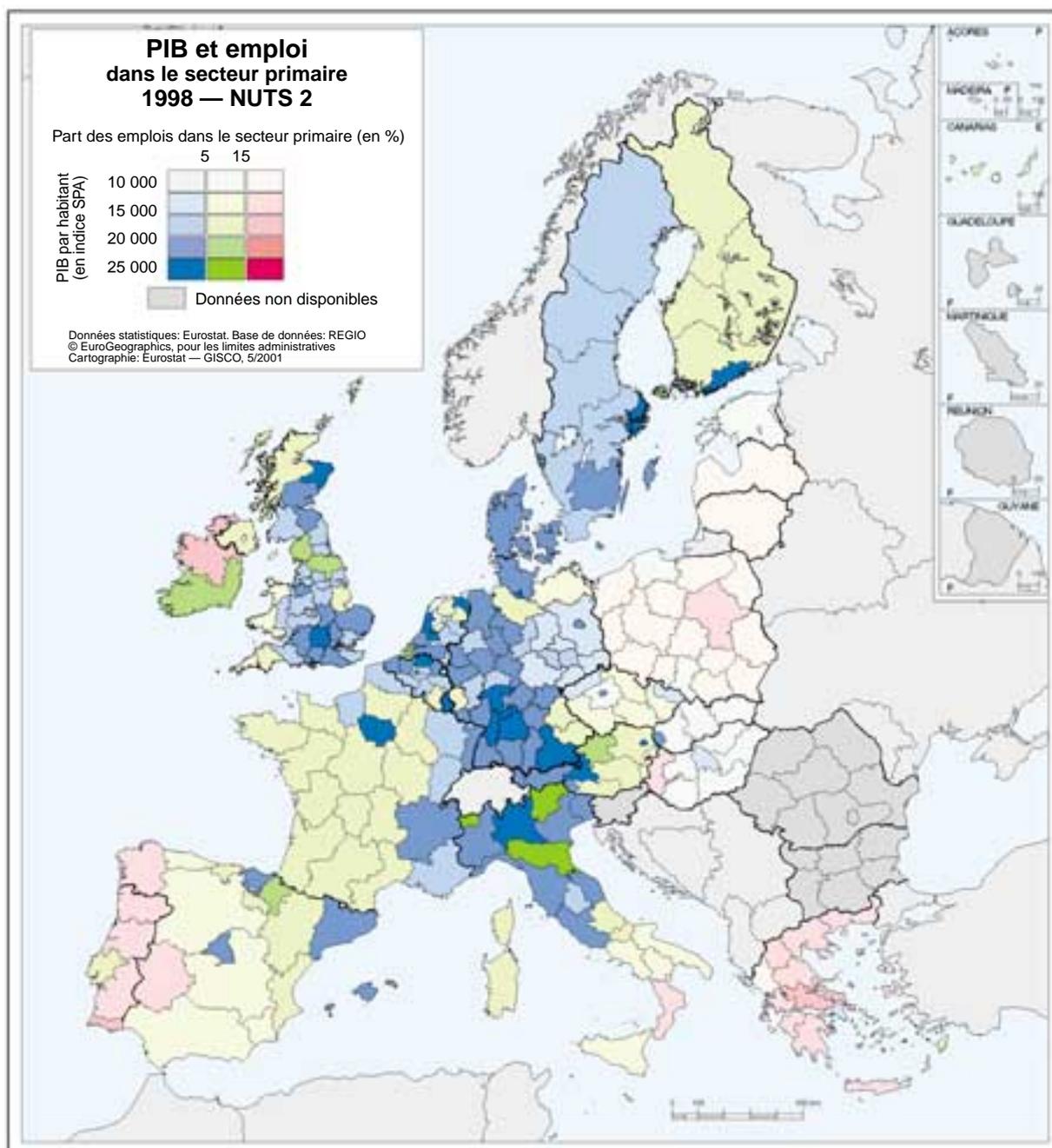
Le PIB régional et l'emploi

Pour représenter géographiquement le lien existant entre le PIB régional et l'emploi, on a classé, dans les cartes suivantes, les 264 régions de niveau 2 en cinq catégories, qui regroupent respectivement les régions où le PIB régional par habitant est: 1) inférieur à 10 000 SPA; 2) compris entre 10 000 et 15 000 SPA; 3) compris entre 15 000 et 20 000 SPA; 4) compris entre 20 000 et 25 000 SPA; 5) supérieur à 25 000 SPA. La cou-

leur utilisée sur la carte est d'autant plus foncée que le PIB régional par habitant est plus élevé. Elle est d'autant plus claire que le niveau régional du PIB par habitant est plus bas.

Pour toutes ces régions, le PIB a été représenté par rapport au taux d'emploi dans les trois secteurs de l'agriculture (carte 3.3), de l'industrie (carte 3.4) et des services (carte 3.5). La proportion de l'emploi dans un secteur est indiquée en bleu si elle est faible, en vert si elle est moyenne et en rouge si elle est élevée. Comme ces proportions varient sensiblement, il était inévitable que la répartition dans les trois cartes soit différente. Les valeurs limites

Carte 3.3 — PIB et emploi dans le secteur primaire



ont été choisies de manière à garantir une bonne représentation graphique.

Dans la carte 3.3, les surfaces en bleu foncé représentent des régions « prospères » dans lesquelles l'agriculture emploie une faible proportion des personnes occupées. Les surfaces en vert plus clair témoignent par contre de régions plus « pauvres » dans lesquelles l'agriculture occupe un pourcentage moyen de l'ensemble des personnes actives. Les régions en rouge clair sont celles où le PIB est bas et où la proportion des personnes occupées dans l'agriculture est comparativement élevée. Les cartes 3.4 (emploi dans l'industrie) et 3.5 (emploi

dans les services) doivent être interprétées de manière analogue.

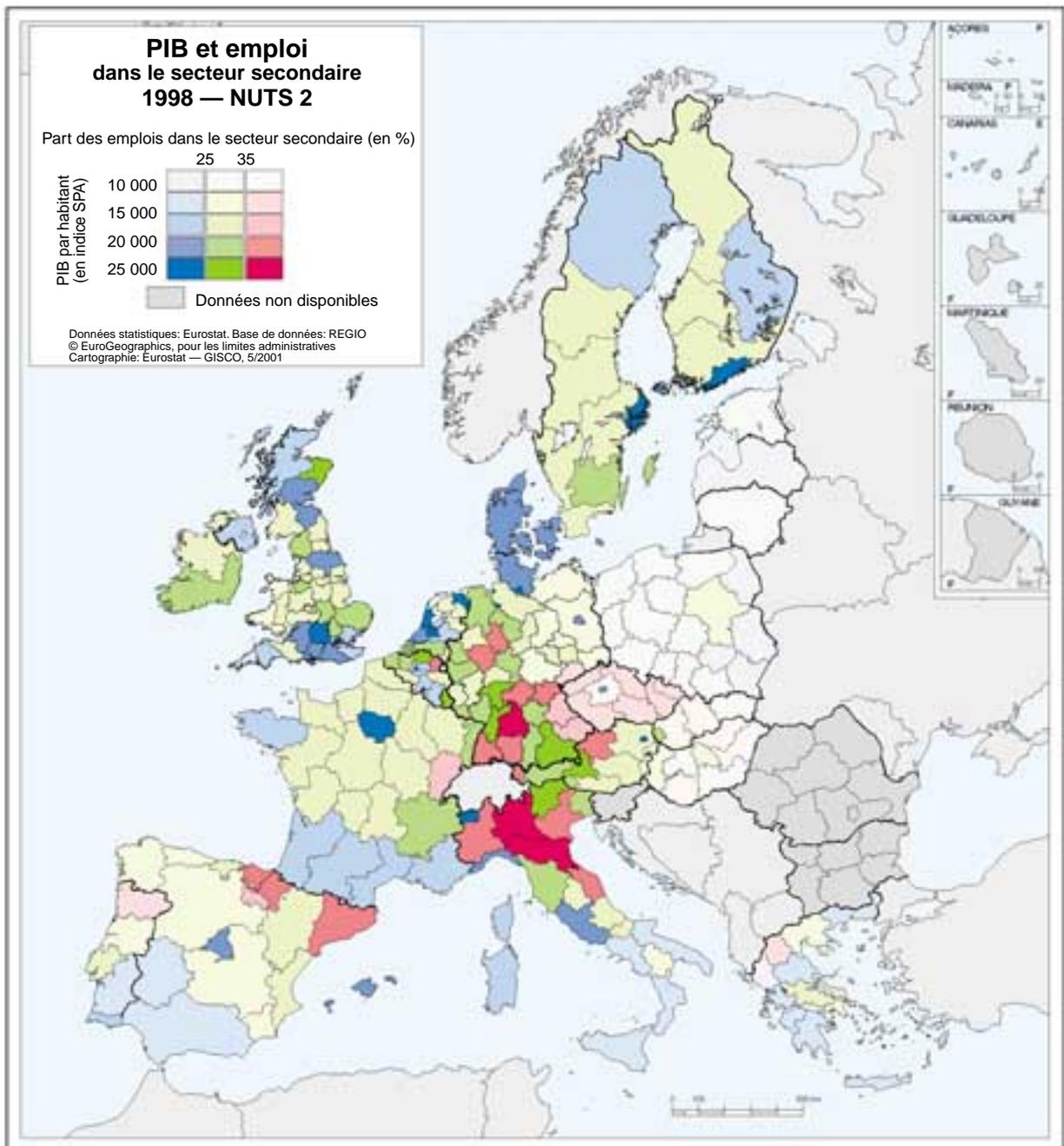
Le résultat de la carte 3.3 n'est pas surprenant. Les régions ayant un PIB par habitant élevé et une faible proportion de personnes occupées dans l'agriculture forment une large bande à travers l'Europe. La Suède, les régions situées autour de Helsinki et de Paris, le Royaume-Uni (avec toutefois une concentration de cette combinaison au Sud et au Nord), les pays du Benelux, l'Allemagne et le nord de l'Italie font partie de cette catégorie. La situation varie visiblement à la périphérie. De grandes parties de la France, l'Espagne, ainsi que

le sud de l'Italie, l'ouest de l'Autriche et l'essentiel de la Finlande comptent relativement plus de personnes occupées dans l'agriculture que le centre de la carte. On remarque qu'en Lettonie et en Lituanie ainsi qu'en Grèce, en Pologne, au Portugal et dans certaines parties de l'Irlande l'agriculture occupe une place importante. Dans ces régions périphériques, un potentiel économique peu élevé va souvent de pair avec une forte proportion de l'emploi dans l'agriculture. L'Estonie, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie, qui présentent un pourcentage moyen de l'emploi dans l'agriculture, ont, quant à elles, déjà entamé leur

transformation de pays agricoles en nations industrielles.

Par contre, le tableau est nettement plus différencié en ce qui concerne les pourcentages d'actifs travaillant dans l'industrie. On remarque simplement que les régions qui ont une forte proportion de personnes occupées dans l'industrie se trouvent essentiellement dans le centre: le sud de l'Allemagne, le nord de l'Italie ainsi que certaines parties de la République tchèque et de la Slovaquie. La périphérie de l'Union européenne se démarque moins nettement, et on trouve les combinaisons

Carte 3.4 — PIB et emploi dans le secteur secondaire

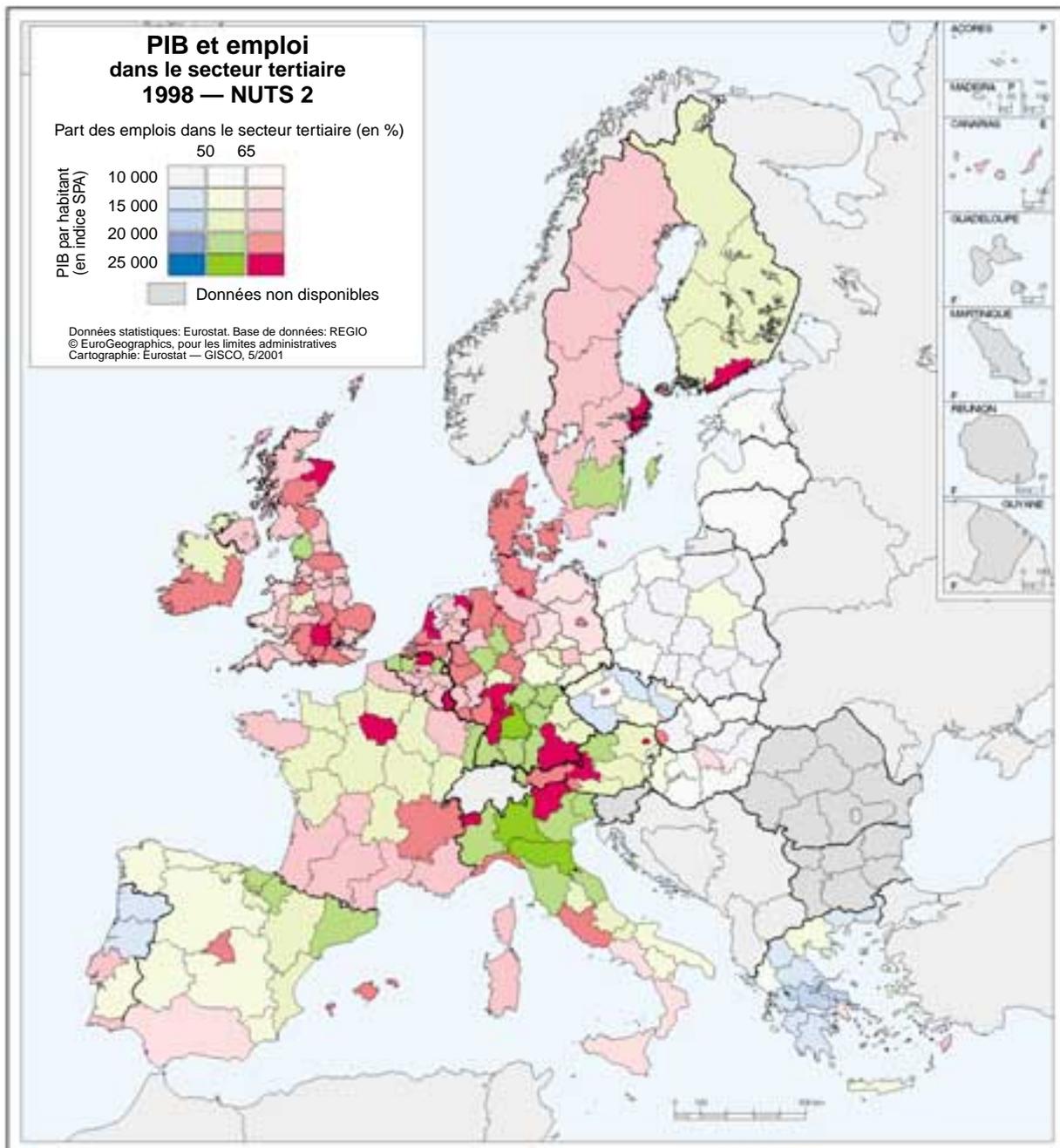


les plus diverses entre les taux d'emploi dans l'industrie et le PIB. L'une des raisons pouvant expliquer cette hétérogénéité est qu'il existe, en Europe, des industries très variées, affichant des niveaux de productivité très différents, de sorte qu'il est impossible de dresser un tableau homogène. Deux régions peuvent afficher exactement la même proportion de personnes occupées dans l'industrie, mais avoir une structure totalement différente. On observe, ainsi, des régions dotées d'une structure industrielle efficace et d'autres qui ont encore «trop» d'emplois dans l'industrie. L'étude de ces questions mériterait d'être appro-

fondie davantage et devrait examiner les cas particuliers.

L'Europe se présente également comme un *patchwork* quand on considère le pourcentage d'actifs travaillant dans le secteur des services, même si le tableau qui en ressort est plus clair que dans le cas de la carte 3.4. La Grèce (à l'exception des centres touristiques), certaines parties du Portugal et les pays candidats comptent une proportion relativement faible de personnes occupées dans ce secteur. Le reste de l'Europe est caractérisé par une proportion moyenne ou éle-

Carte 3.5 — PIB et emploi dans le secteur tertiaire



vée. On observe toutes les combinaisons possibles. En résumé, on peut dire que le lien entre un fort taux d'emploi dans le secteur des services et un PIB élevé est nettement moins étroit qu'on pourrait s'y attendre. On constate clairement, toutefois, que les régions moins développées ont un retard à rattraper.

D'une manière générale, ces cartes montrent que les données collectées confirment la thèse selon laquelle il y aurait un transfert de main-d'œuvre du secteur agricole vers la société des services. Cette question mériterait, elle aussi, d'être approfondie dans le cadre d'une analyse plus détaillée abordant les cas particuliers.



ENQUÊTE SUR LES FORCES DE TRAVAIL

4



Introduction

L'évolution des marchés du travail européens occupe de plus en plus le devant de la scène politique en Europe, et la réduction des déséquilibres régionaux constitue un objectif déclaré dans ce contexte.

Les **statistiques du marché du travail**, regroupées dans la **banque de données REGIO**, fournissent des éléments de connaissance importants à tous ceux qui s'intéressent à la politique de l'emploi. Ces **résultats de l'enquête communautaire sur les forces de travail** livrent des données qui sont comparables pour tous les États membres de l'Union européenne. Les méthodes utilisées sont harmonisées à l'échelle communautaire. Désormais, de nombreux pays candidats réalisent, eux aussi, des enquêtes sur les forces de travail. Ils utilisent, à cet effet, ces bases harmonisées et livrent ainsi des résultats qui sont comparables à ceux des États membres. L'enquête sur les forces de travail démontre, à titre exemplaire, que les statisticiens en Europe songent à l'avenir et font du système statistique européen (SSE) un précurseur de l'intégration européenne.

L'enquête sur les forces de travail présente l'avantage de ne pas se borner à la perspective nationale, mais de pousser l'analyse jusqu'au niveau régional. Un certain nombre de cartes illustrant le présent chapitre montrent dans quelle mesure les particularités régionales exercent un impact sur différentes situations en matière d'emploi.

L'enquête sur les forces de travail renseigne notamment sur la manière dont la population se compose d'actifs, de chômeurs et de personnes économiquement inactives, et permet ainsi de calculer les taux d'emploi et de chômage. Elle fait la lumière sur la situation des personnes interrogées au regard de l'emploi et fournit des éléments de réponse aux questions concernant leur formation et le secteur d'activité dans lequel elles travaillent ainsi que sur le travail à temps partiel, les activités secondaires, la recherche d'un emploi et bien d'autres aspects encore. Ces informations pouvant être obtenues de la banque de données REGIO sont ventilées par groupes d'âge et par sexe.

Remarques concernant la méthodologie

Les résultats de l'enquête sur les forces de travail se réfèrent exclusivement aux ménages privés.

L'enquête sur les forces de travail est généralement effectuée au printemps et ne livre des données qu'une fois par an. Dans le souci d'améliorer son degré d'actualité, on s'efforce actuellement de la transformer en une enquête continue qui permettra d'obtenir des statistiques trimestrielles.

En ce qui concerne l'évolution du travail à temps partiel (carte 4.2), il n'a pas toujours été possible de choisir la même période de référence pour tous les États membres, compte tenu des disponibilités limitées de données. Les moyennes annuelles ont donc été calculées dans tous les cas afin de permettre des comparaisons malgré tout, et ce même si la valeur informative de ces dernières est limitée. Tous les écarts par rapport à la période de référence habituelle ont été mis en évidence.

Les données se rapportent généralement à l'année 1999 (carte 4.2: 1989 à 1999), les cartes 4.5 et 4.6 (taux d'emploi) à la situation au printemps 2000.

Les définitions des unités statistiques de l'enquête sur les forces de travail sont conformes aux recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT).



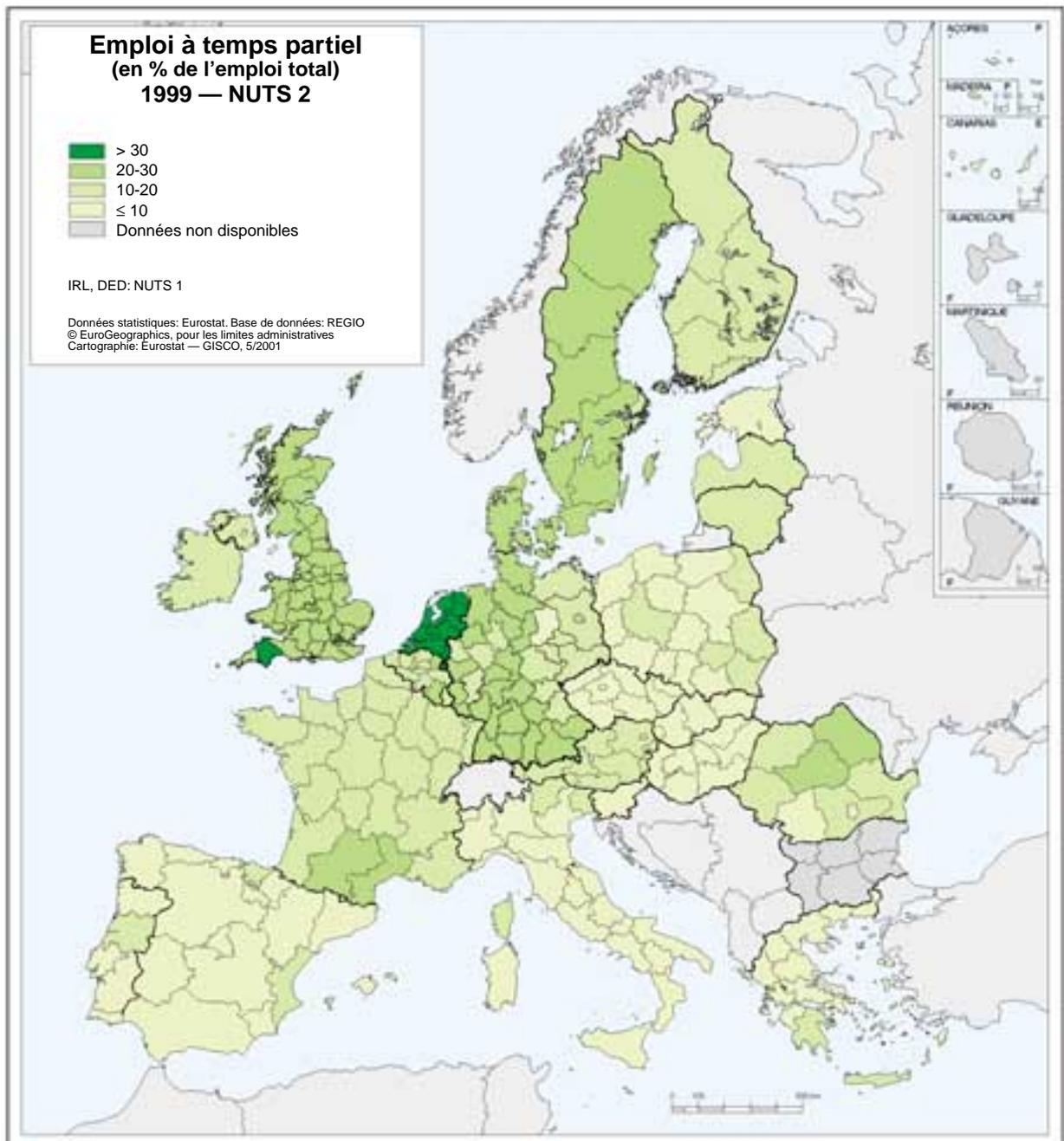
Travail à temps partiel

La carte 4.1 montre quelle est la proportion des personnes ayant un emploi qui, dans le pays concerné, ne travaillent pas à temps complet mais moins. Le **travail à temps partiel** est, semble-t-il, influencé non seulement par des caractéristiques régionales mais aussi, et surtout, par des facteurs nationaux. En Grèce, en Espagne, en Italie ou au Portugal, le travail à temps partiel est nettement moins répandu qu'aux Pays-Bas, en Suède ou au

Royaume-Uni. En 1999, le taux de travail à temps partiel le plus élevé était enregistré aux Pays-Bas où il atteignait presque la barre des 40 %. En 1999, la moyenne européenne pour le travail à temps partiel se situait à environ 18 %.

Il est intéressant de comparer la carte 4.1 sur le travail à temps partiel avec la carte 4.3, qui montre la proportion des femmes occupées par rapport à l'emploi total: le clivage Nord-Sud est là aussi visible. Cette observation ne surprend pas quand on sait que, en 1999, près de 80 % de

Carte 4.1 — Emploi à temps partiel



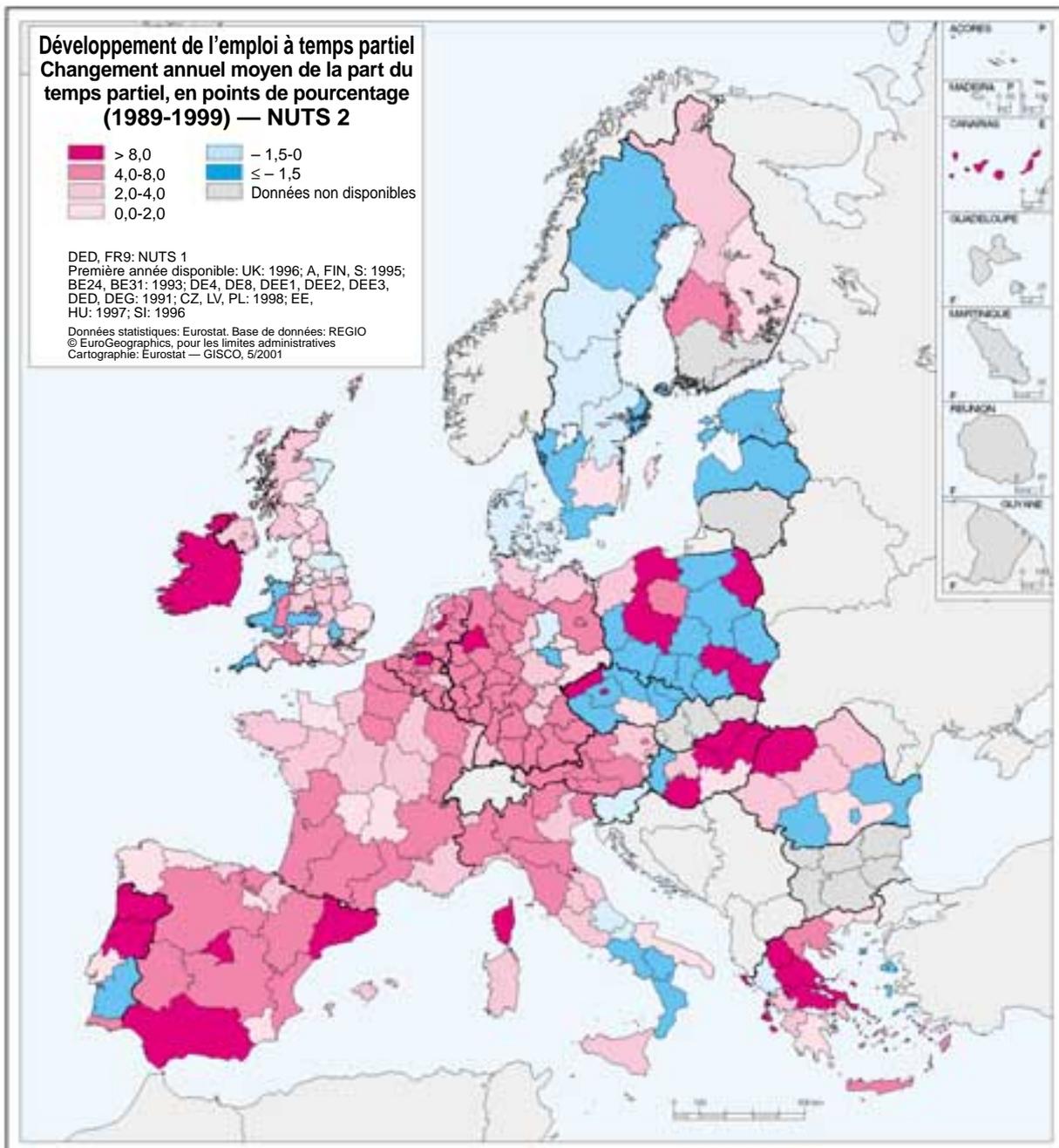
toutes les personnes travaillant à temps partiel étaient des femmes.

Les pays et régions dans lesquels le taux de travail à temps partiel était inférieur à la moyenne européenne ont un retard évident à rattraper. La carte 4.2, qui illustre l'évolution du travail à temps partiel à la lumière du taux annuel moyen de variation de l'emploi à temps partiel entre 1989 et 1999, est révélatrice à cet égard. La Grèce, l'Espagne et le nord de l'Italie accusent, tout comme l'Irlande, des accroissements sensibles, alors que,

en Suède et au Royaume-Uni, ce taux progresse moins fortement, voire recule.

En Hongrie, en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie, le taux de travail à temps partiel était inférieur à 10 % dans la plupart des régions. Il y a lieu de relever que, en Pologne et en République tchèque, le travail à temps partiel a fortement reculé de 1998 à 1999. En Estonie et en Lettonie aussi, le taux de travail à temps partiel a fortement diminué respectivement depuis 1997 et 1998, et se situait aux alentours de 10 % en 1999.

Carte 4.2 — Développement de l'emploi à temps partiel



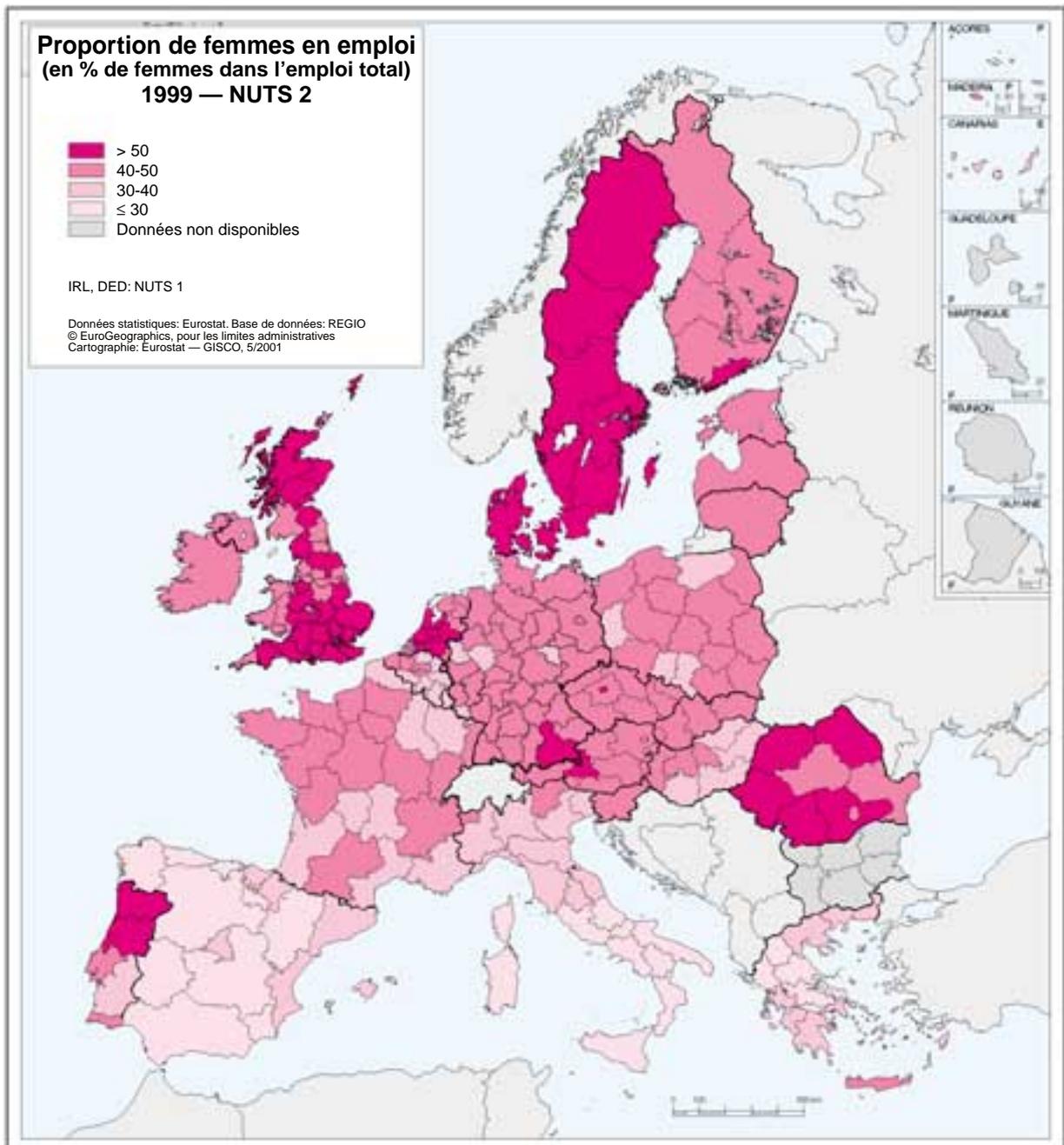
Emploi des femmes

Le clivage Nord-Sud caractérisant la **proportion de femmes par rapport à l'emploi total**, illustré par la carte 4.3, a déjà été révélé par l'analyse de la situation au regard de l'emploi à temps partiel. La Grèce, l'Espagne et le sud de l'Italie accusent les taux les plus faibles, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni les taux les plus élevés. La «situation isolée» des régions situées dans le nord du

Portugal, sur la péninsule Ibérique, est frappante: plus de la moitié des personnes exerçant une activité professionnelle sont ici des femmes, alors qu'en Espagne la proportion des femmes est généralement inférieure à 30 %.

Dans les pays candidats, la participation des femmes sur le marché de l'emploi est supérieure à 40 % dans la majorité des régions. Les chiffres en provenance de Roumanie indiquent même un taux d'emploi des femmes encore plus important.

Carte 4.3 — Proportion de femmes en emploi



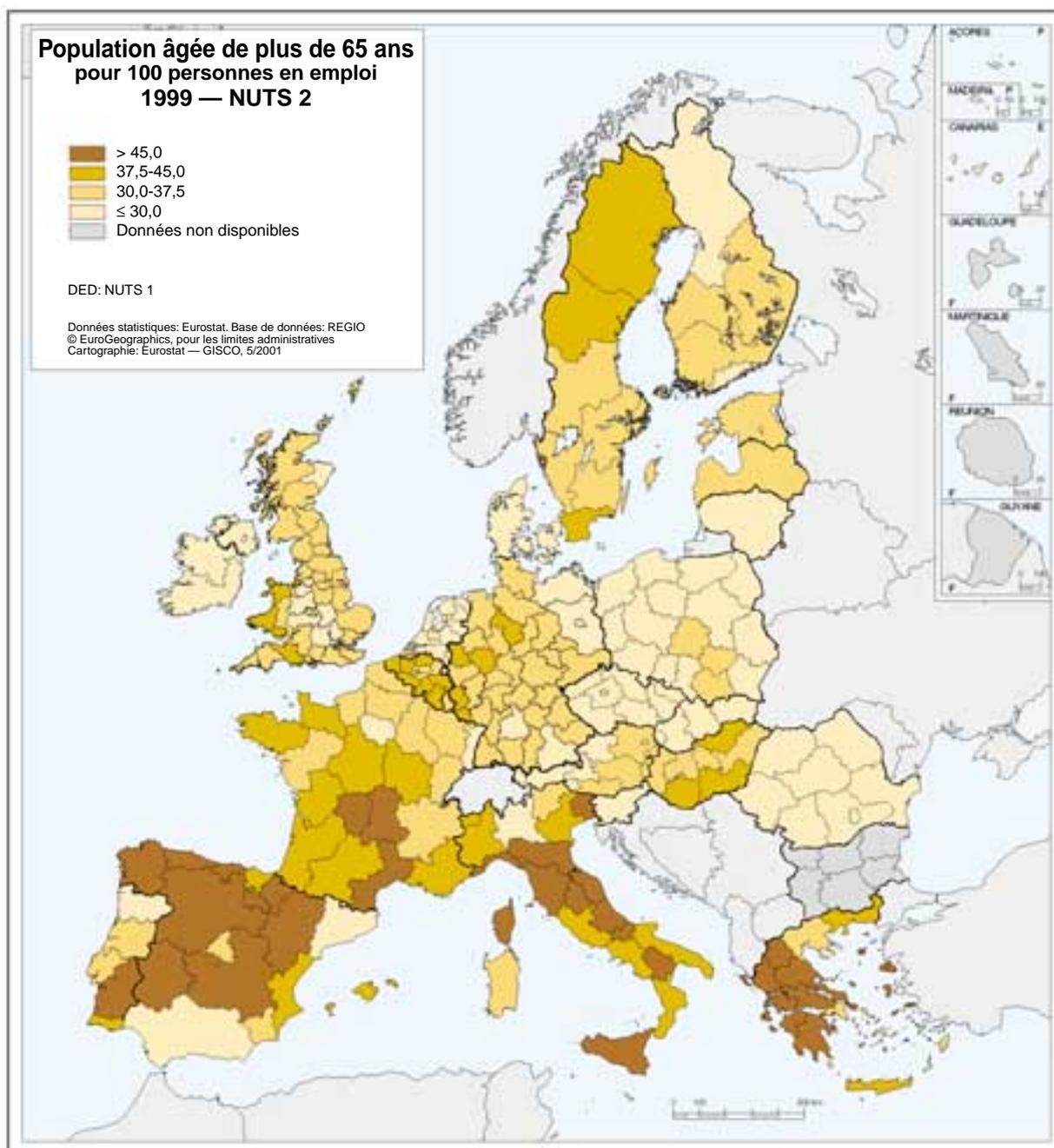
Taux de personnes âgées

Combien y a-t-il de **personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 personnes ayant un emploi**? La réponse à cette question permet de se faire une première idée de la charge financière que fait peser sur la population active le financement des retraites des personnes âgées. La carte 4.4 fait apparaître de grandes différences: dans certaines parties de la Grèce, de l'Italie, de l'Espagne et du

sud de la France, on comptait plus de 45 personnes âgées pour 100 actifs en 1999. Dans le nord de l'Europe, ce taux était en partie nettement moins élevé.

Comme le montre la carte 4.4, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie étaient des pays «jeunes»: la plupart des régions de ces pays recensaient moins de 30 personnes âgées pour 100 personnes ayant un emploi. Par rapport à la moyenne des quinze États membres, l'Estonie et la Lituanie sont également des pays «jeunes».

Carte 4.4 — Population âgée de plus de 65 ans



Taux d'emploi (global)

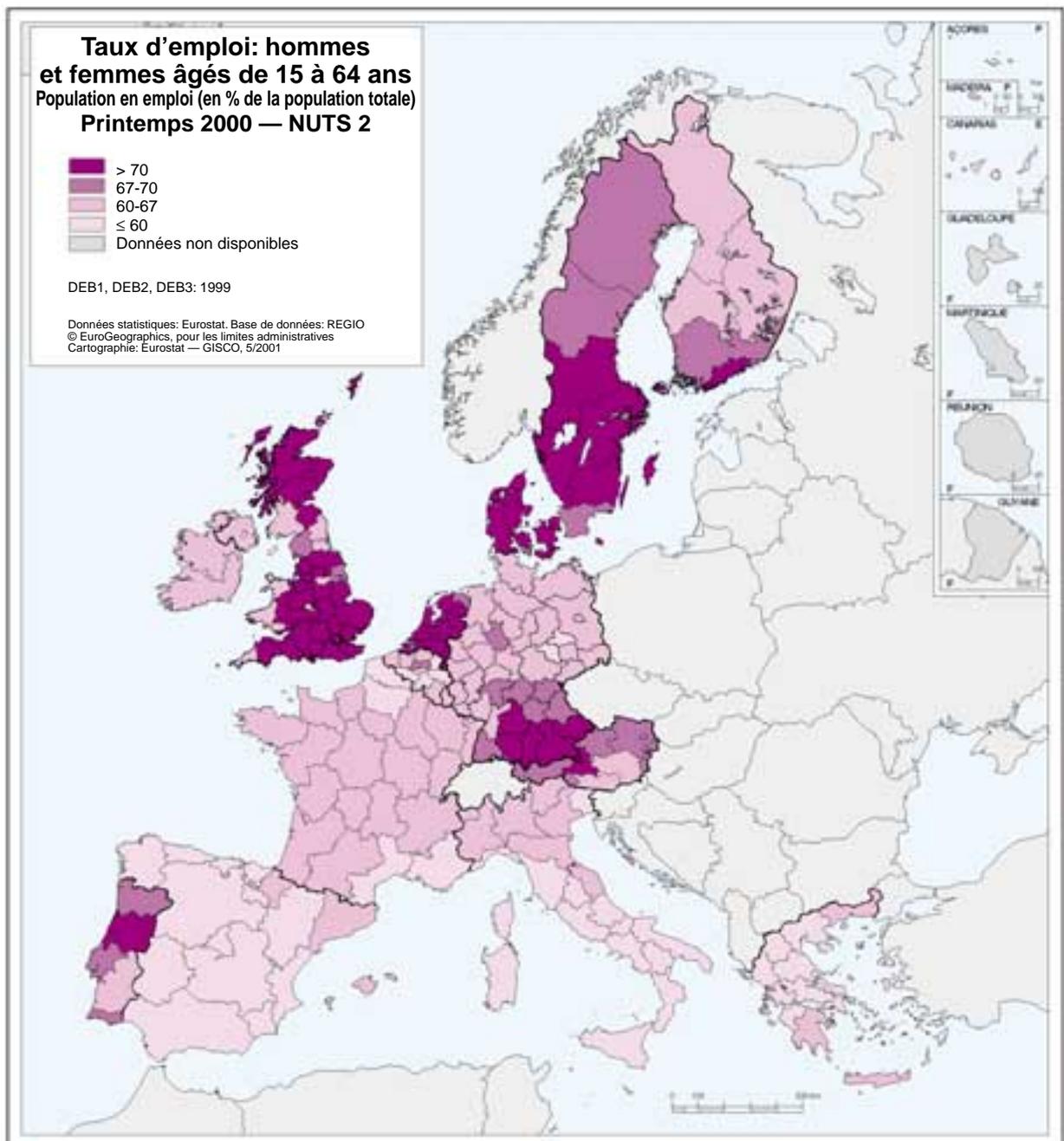
Lors de la conférence du Conseil européen de Nice, en décembre 2000, les États membres ont confirmé les objectifs stratégiques qui avaient été adoptés à Lisbonne en mars 2000, notamment:

- l'objectif du plein emploi: «L'objectif final est de porter, sur la base des statistiques disponibles, le taux d'emploi à un niveau aussi proche que possible de 70 % d'ici à 2010 [...]»;
- l'objectif d'une société mieux adaptée aux choix personnels des femmes et des hommes, c'est-à-dire concrètement «faire en sorte que la

proportion des femmes actives [...] dépasse 60 % d'ici à 2010».

Le Conseil européen a adopté d'autres objectifs pour l'emploi lors du sommet de Stockholm, en mars 2001, et notamment l'objectif d'un taux d'emploi global (c'est-à-dire pour les hommes et les femmes) de 67 % d'ici à janvier 2005 et de 57 % pour les femmes dans la même période. Où ces objectifs concernant le plein emploi global étaient-ils déjà atteints en 2000? La réponse est donnée par les parties foncées sur la carte 4.5. La carte montre le **taux d'emploi dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans**, soit en d'autres termes la proportion des personnes ayant un emploi par rapport à toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans. En

Carte 4.5 — Taux d'emploi: hommes et femmes âgés de 15 à 64 ans



1999, l'objectif d'un taux d'emploi de 70 % au moins, convenu au sommet de Lisbonne, n'était atteint qu'au Danemark, dans une grande partie des Pays-Bas et du Royaume-Uni, dans de plus petites parties du Portugal, de la Finlande et de la Suède ainsi que dans une région s'étendant de l'ouest du Bade-Wurtemberg jusqu'à la région de Salzbourg (Autriche) en traversant la Bavière (Allemagne). Dans ces régions, le taux d'emploi s'élevait en moyenne à 74 % (moyenne de l'Union européenne: 63 %).

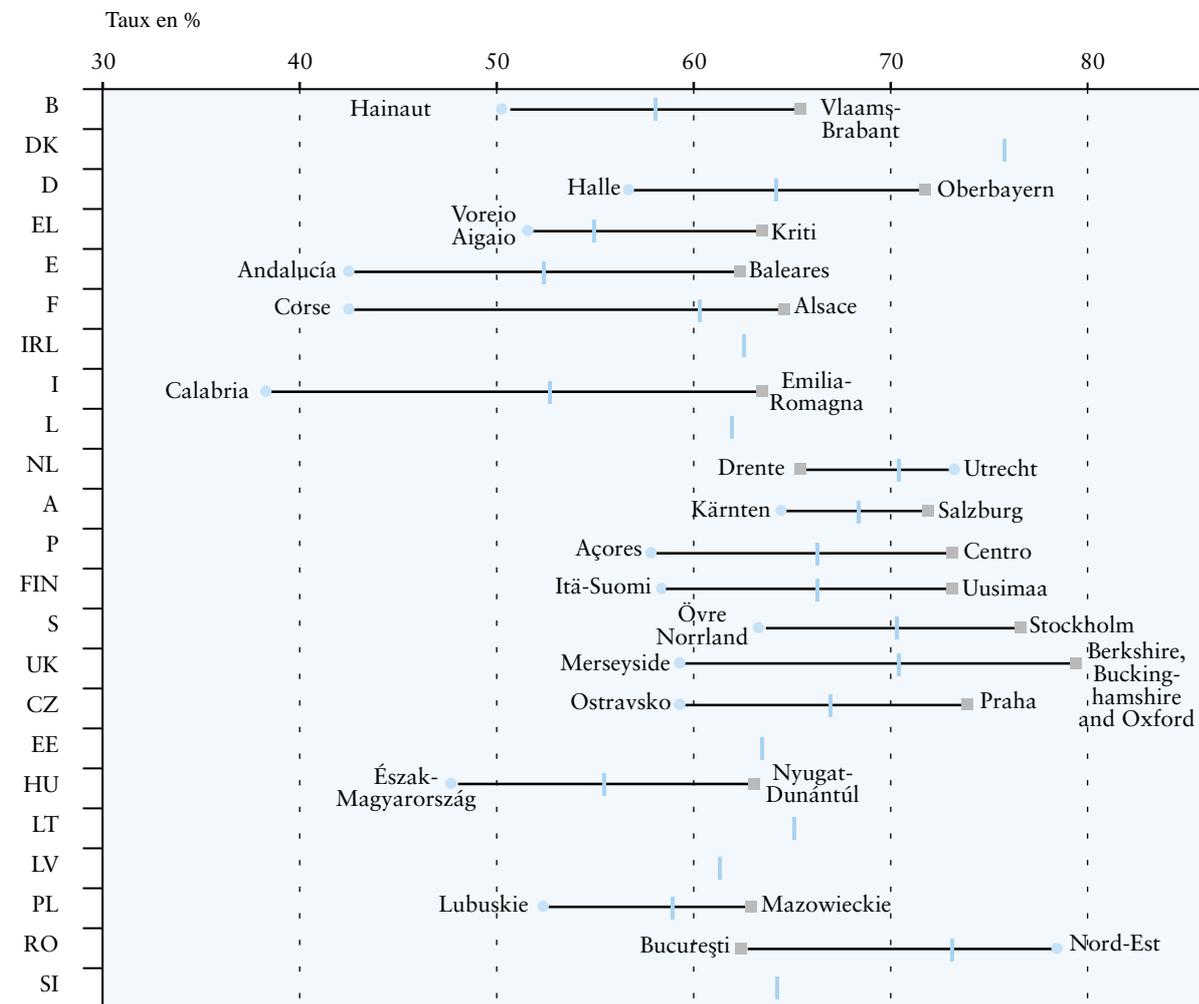
Un taux d'emploi inférieur à 60 % est notamment enregistré dans certaines régions de Grèce, d'Espagne et d'Italie ainsi que dans certaines parties de

la Belgique, de l'Allemagne et de la France. Dans ces régions, le taux d'emploi moyen (53 %) était inférieur de quelque 20 points de pourcentage à la valeur correspondante relevée dans les régions présentant les taux les plus élevés.

Les régions qui, dès 2000, avaient atteint l'objectif d'un taux d'emploi global de 67 % tout en restant encore sous la barre des 70 % se situaient généralement autour des régions ayant déjà dépassé ce seuil.

Le graphique 4.1 indique, pour chaque pays, l'amplitude de la variation régionale des taux d'emploi (taux régional le plus élevé et taux le plus faible).

Graphique 4.1 — Taux d'emploi 1999 au niveau national et extrêmes régionaux (NUTS 2)



Taux d'emploi des femmes

Où l'objectif d'un **taux d'emploi des femmes par rapport à la totalité des femmes âgées de 15 à 64 ans de plus de 60 %** était-il déjà atteint en 2000? C'est ce qu'indiquent les parties foncées sur

la carte 4.6: au Danemark et en Suède ainsi que dans certaines régions de Finlande, des Pays-Bas, d'Autriche, du Portugal, du sud de l'Allemagne ainsi que du Royaume-Uni.

La comparaison des cartes 4.5 et 4.6 révèle que l'objectif concernant le taux d'emploi des femmes convenu au sommet de Lisbonne est, dès à présent, atteint dans un plus grand nombre de régions que l'objectif du taux d'emploi global. Cette

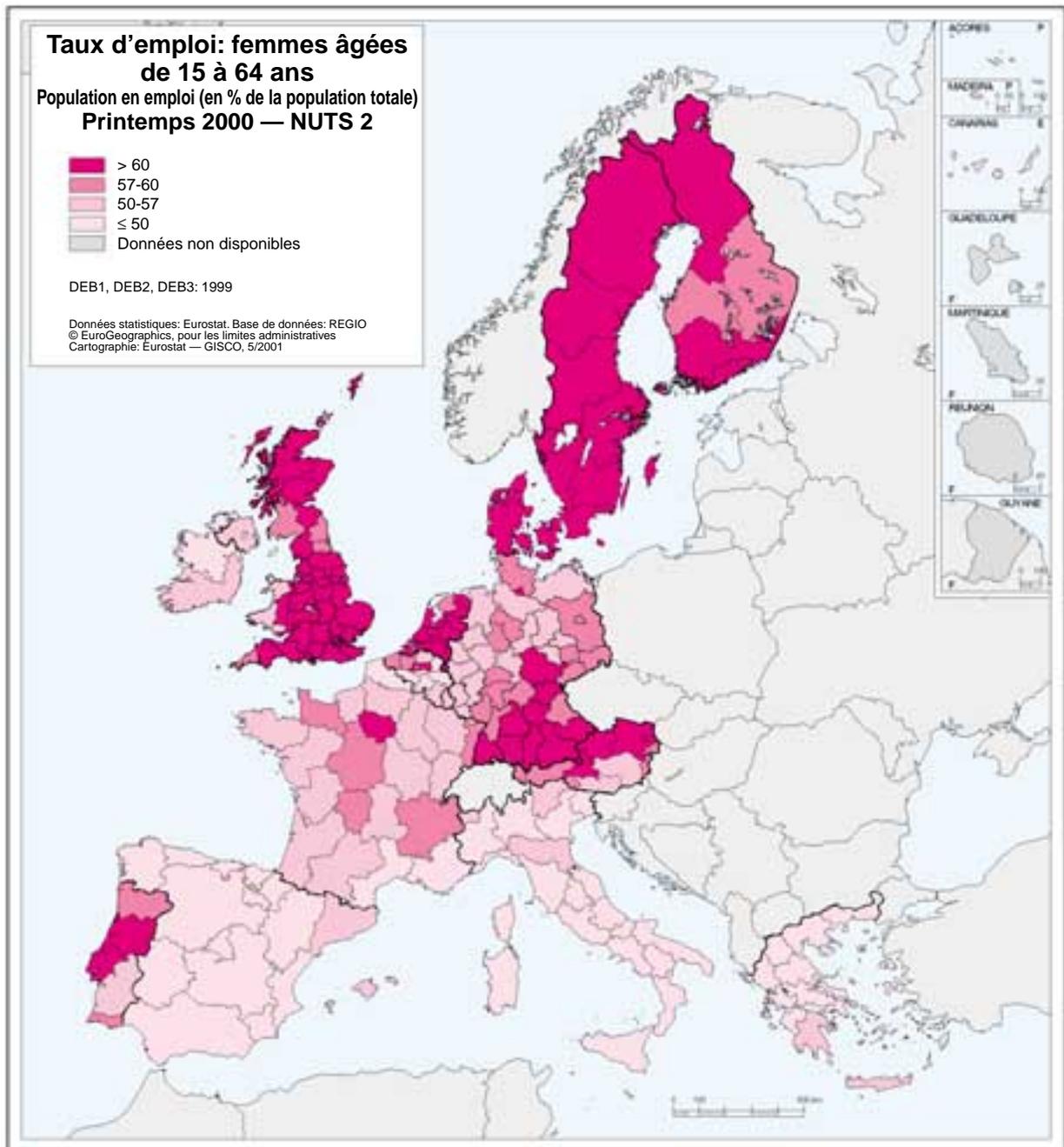
observation s'applique avant tout à certaines régions d'Allemagne, d'Autriche et de Suède ainsi qu'à l'Île-de-France. Dans les régions qui avaient atteint l'objectif dès 2000, le taux d'emploi des femmes s'élevait à 66 %.

Dans les régions accusant les taux d'emploi féminins les plus faibles, le taux moyen correspondant était inférieur d'environ 26 points de pourcentage et s'établissait aux alentours de 40 %. Ces régions se situaient avant tout dans le sud de l'Union eu-

ropéenne, et notamment en Grèce, en Espagne, en Italie et dans le sud de la France. Dans ce contexte, la position particulière du Portugal, où le taux d'emploi se situe à un niveau nettement plus élevé (autour des 60 %), surprend à nouveau.

De nombreuses régions, qui sont en particulier situées en Allemagne, en France, en Finlande et au Royaume-Uni, ont dès à présent atteint l'étape intermédiaire d'un taux d'emploi des femmes d'au moins 57 %.

Carte 4.6 — Taux d'emploi: femmes âgées de 15 à 64 ans





Introduction

Afin d'atteindre les objectifs fixés lors du sommet de Lisbonne de mars 2000, il convient notamment de créer un environnement propice à la recherche et à l'innovation, de manière à faciliter la transition vers une économie fondée sur la connaissance. La mise en œuvre de cette politique implique que l'on dispose d'informations sur la science et la technologie, un domaine plus vaste que celui de la recherche et du développement (R & D), car il inclut également des données sur les brevets, les secteurs manufacturiers de haute technologie et les services à forte intensité en connaissances.

Le dynamisme d'une région peut être mesuré en déterminant sa capacité à innover: des indications sur le potentiel régional d'innovation sont fournies par les dépenses et le personnel de R & D, ainsi que par les données sur les activités en matière de brevets et sur le développement des secteurs de haute technologie. Tous ces points sont couverts dans le présent chapitre.

Des statistiques sur la science et la technologie sont disponibles dans la base de données REGIO. L'analyse des données régionales met en lumière l'existence de grandes disparités entre les régions européennes.

L'année de référence pour les données de science et de technologie est identique à celle de l'Annuaire de 2000, car beaucoup d'États membres effectuent des enquêtes seulement tous les deux ans. Néanmoins, depuis la publication du dernier Annuaire, les données de beaucoup de pays ont été mises à jour et certaines données provisoires confirmées. Dans de nombreux cas, de tels changements ne sont cependant pas visibles sur les cartes parce que le nouveau chiffre se trouve toujours à l'intérieur du même intervalle cartographique.

Remarques méthodologiques

La recherche et le développement expérimental (R & D) englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la

somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications. Les questions méthodologiques sont traitées de façon exhaustive dans le manuel de Frascati (OCDE, 1993).

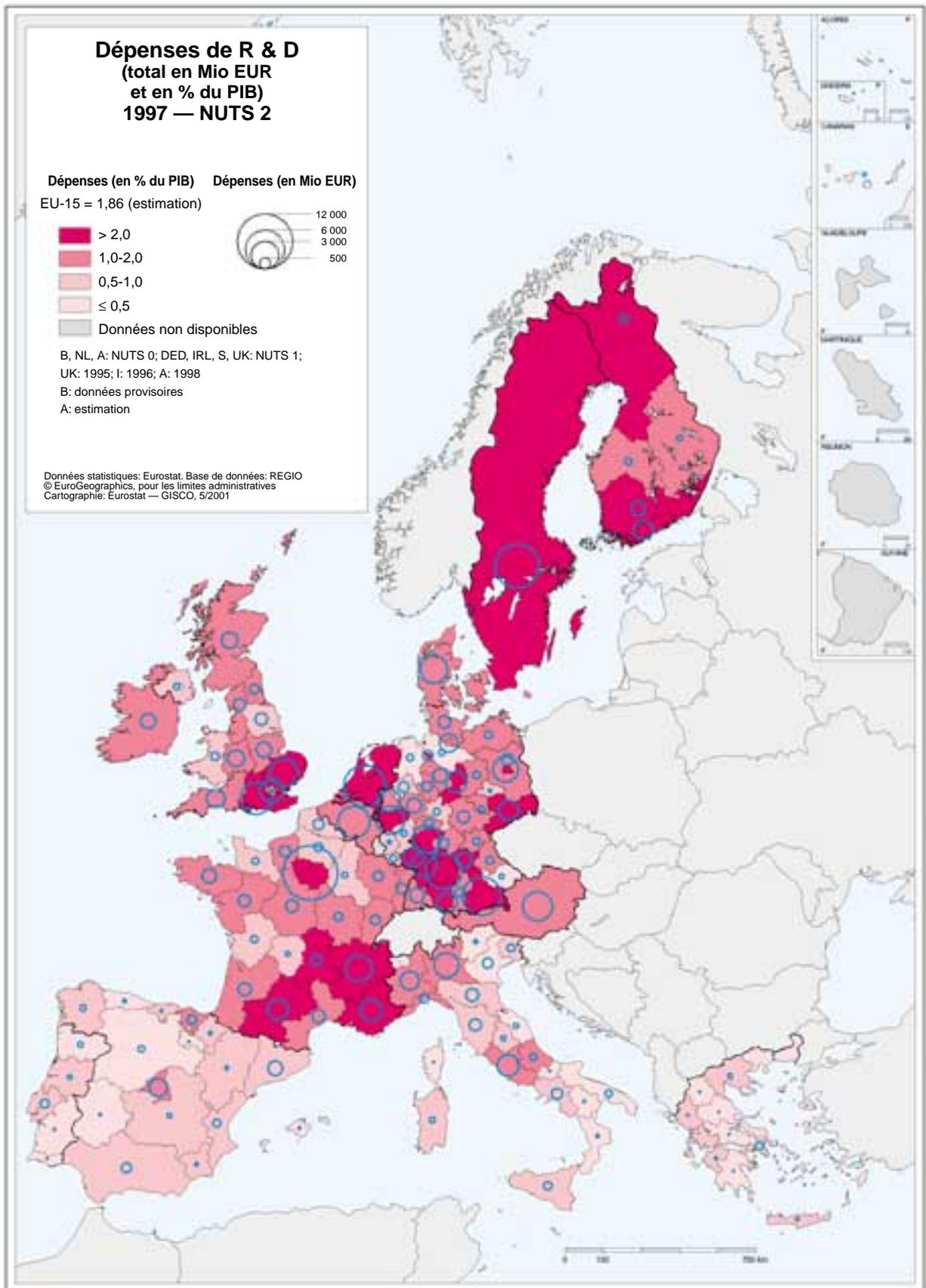
Les «dépenses de R & D» englobent toutes les ressources utilisées dans le domaine couvert par une unité statistique donnée pour la réalisation de la R & D. Elles incluent les dépenses courantes de personnel, les dépenses de fonctionnement et les dépenses de capital, quelle que soit la provenance des fonds.

Le personnel de R & D comprend toutes les personnes employées dans les secteurs de R & D, ainsi que les personnes, telles que les administrateurs ou le personnel administratif, dont les services sont directement liés aux travaux de R & D.

Le brevet est un titre public de propriété industrielle qui confère à son propriétaire le droit exclusif d'exploitation de son invention pour un nombre limité d'années. Les brevets sont la source de données la plus largement utilisée pour mesurer l'activité d'innovation ainsi que le développement technologique d'une région et pour comparer la croissance technologique. Les données de la présente publication comprennent les demandes de brevets introduites auprès de l'Office européen des brevets (OEB).

Les secteurs de haute technologie sont définis en fonction de leur intensité en R & D, conformément à la définition appliquée par l'OCDE (1997). L'intensité en R & D est calculée en divisant les dépenses de R & D du secteur par sa valeur ajoutée. On y ajoute l'intensité en R & D indirecte, qui exprime le ratio de R & D des intrants, y compris les produits intermédiaires et les dépenses en capital. L'application de cette méthode aux secteurs industriels énumérés dans la nomenclature européenne des activités économiques (NACE, révision 1) a permis de déterminer une dizaine de grands secteurs de haute technologie: industrie aéronautique et spatiale, machines de bureau et ordinateurs, électronique et télécommunications, produits pharmaceutiques, instruments scientifiques, véhicules automobiles, machines et appareils électriques, indus-

Carte 5.1 — Dépenses de R & D



tries chimiques, autres matériels de transport, machines non électriques.

L'intensité en R & D ne constitue pas un indicateur approprié dans le cas des services. Eurostat a identifié dans la NACE trois secteurs de services de «haute technologie»: postes et télécommunications, activités informatiques ainsi que recherche et développement.

Cependant, pour rendre compte de l'interaction indirecte entre l'industrie et les services, une définition plus large des services de pointe, à forte intensité en connaissances, est plus pertinente encore. Les services à forte intensité en connaissances sont les suivants: transports par eau; transports aériens et spatiaux; postes et télécommunications; intermédiation financière; immobilier, location et services aux entreprises; éducation; santé et action sociale; activités récréatives, culturelles et sportives; activités de radio et de télévision; bibliothèques, archives, musées, etc.

Dépenses et personnel de R & D

La carte 5.1 illustre les dépenses de R & D dans les régions européennes en 1997. Les régions arrivant en tête dans les divers pays de l'UE ont eu des comportements différents: on observe des différences marquées entre les premières régions d'Allemagne (*Braunschweig*), de France (Île-de-France) et de Finlande (*Uusimaa*), d'une part, et les régions occupant la première position dans les autres pays, d'autre part.

Les régions allemandes constituent des centres importants de la R & D européenne, comme le montre le fait que sept d'entre elles figuraient parmi les dix premières en 1997 pour ce qui est des dépenses en pourcentage du PIB. Les trois autres régions étaient l'Île-de-France, Midi-Pyrénées (toutes deux en France) et *Uusimaa* (en Finlande).

En valeur absolue, l'Île-de-France était en tête, suivie d'*Oberbayern* (Haute-Bavière), de *Stuttgart*, de la Lombardie et de *Köln* (Cologne); ces cinq régions représentaient, à elles seules, plus de 20 % des dépenses publiques de R & D de l'UE.

Les données relatives au personnel de R & D sont représentées dans la carte 5.2, qui présente les chiffres totaux et en pourcentage de la population active. En chiffres absolus, l'Île-de-France est, une fois encore, la région européenne qui occupe la première place, avec le plus grand nombre de salariés dans le domaine de la R & D (150 484), mais lorsque l'on examine le pourcentage de la

main-d'œuvre, c'est *Stockholm* qui arrive en tête avec 3,65 %, devant *Uusimaa* (Finlande) avec 3,59 % et *Oberbayern* (Allemagne) avec 3,33 %.

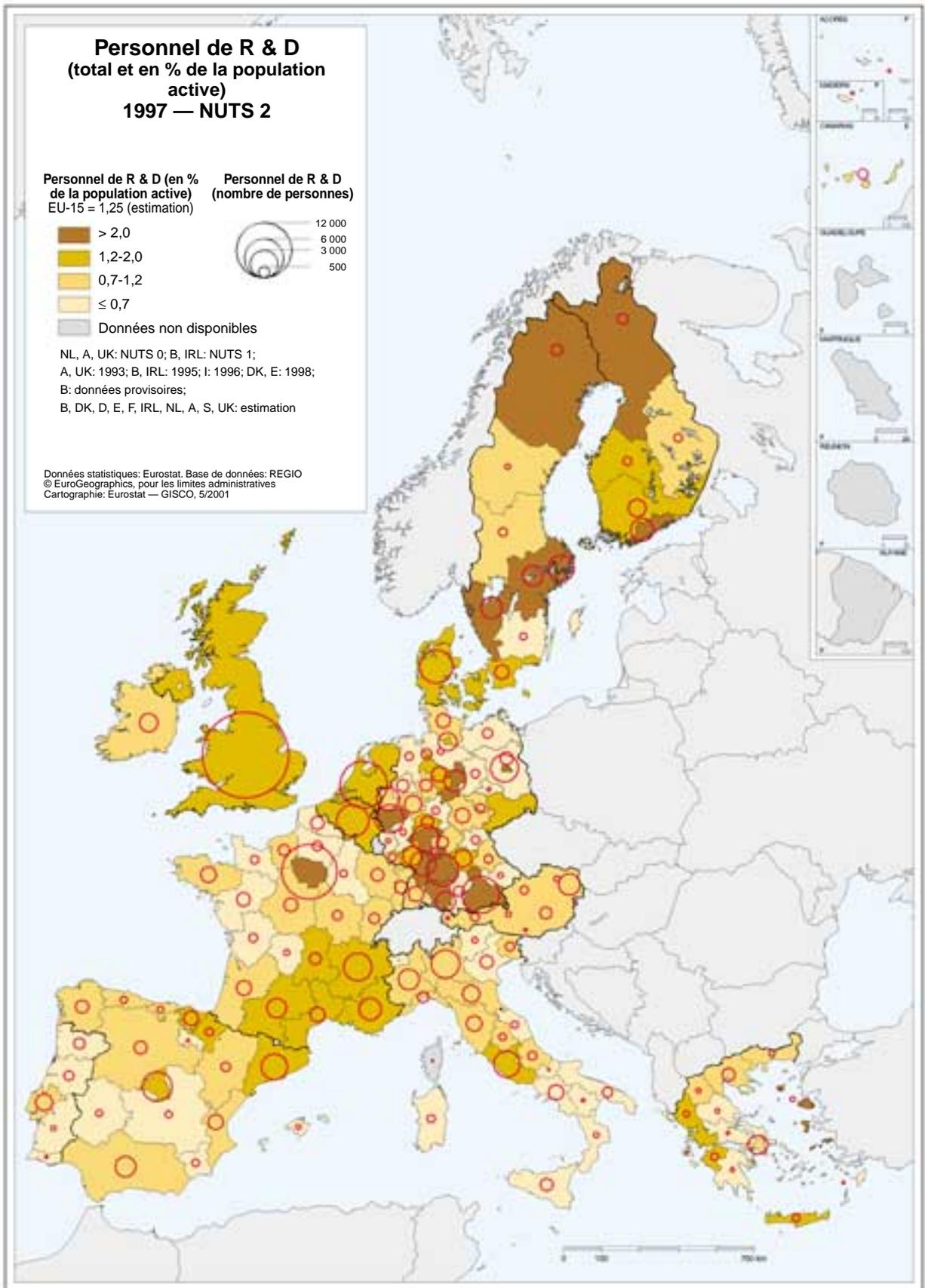
La carte 5.3 présente simultanément la richesse de chaque région (à l'aide du PIB par habitant) et son intensité en R & D (par la proportion des dépenses de R & D dans le PIB).

Cette carte est le résultat d'une analyse effectuée en deux temps. On a d'abord classé les régions en fonction de leur PIB moyen par habitant. Cet aspect est représenté graphiquement par l'intensité des couleurs: plus claires pour les régions qui ont un PIB par habitant plus faible, plus foncées pour les régions où il est plus élevé. Ces valeurs ont ensuite été mises en relation avec un deuxième indicateur, à savoir le pourcentage du PIB d'une région qui est consacré à la R & D. La moyenne de l'UE a été calculée (1,86 % du PIB en 1997) et les régions ont été subdivisées en deux groupes: celles où le pourcentage du PIB destiné à la R & D était inférieur à la moyenne communautaire (en bleu sur la carte) et celles où il était supérieur à la moyenne (en rouge). Dans chaque cas, l'intensité de la couleur (bleue ou rouge) représente toujours le niveau du PIB par habitant.

Cette carte montre qu'il n'y a pas de corrélation positive entre le PIB et les dépenses de R & D, dans la mesure où l'on peut observer les quatre cas de figure possibles:

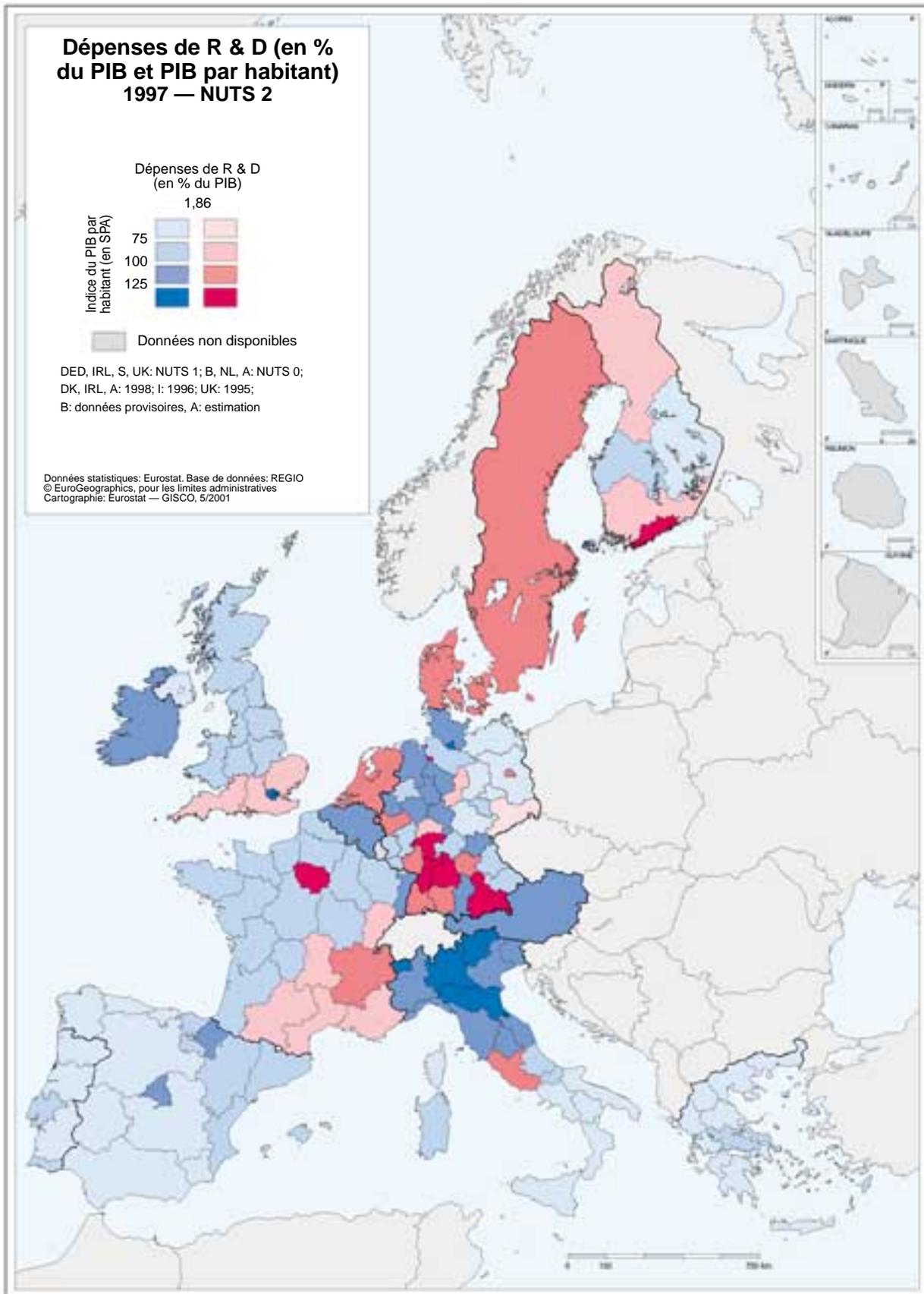
- des régions qui sont à la fois prospères (PIB par habitant supérieur à la moyenne communautaire) et innovantes (part des dépenses de R & D dans le PIB régional supérieure à la moyenne communautaire): l'Île-de-France, *Lazio* (Italie), *Uusimaa* (Finlande) et le sud-ouest de l'Allemagne;
- des régions prospères mais moins innovantes que la moyenne de l'UE: le nord de l'Italie, l'Irlande, la région de Madrid et la Belgique. Leur économie bénéficie peut-être encore de l'innovation réalisée dans le passé, ou bien leur rôle commercial ou administratif l'emporte sur les secteurs liés à la technologie;
- des régions moins prospères mais innovantes: le sud-est de la France, le sud du Royaume-Uni, le nord de la Finlande, etc. Les technologies de pointe mises en œuvre dans ces régions, par exemple, dans l'industrie aéronautique et spatiale (sud-est de la France et sud du Royaume-Uni) ou dans le secteur des télécommunications (Finlande), génèrent peut-être de la richesse dont profitent des sous-traitants et des actionnaires qui se trouvent dans d'autres régions;
- enfin, des régions qui sont à la fois plus pauvres et moins innovantes que la moyenne de l'UE: le sud de l'Italie, la Grèce, le nord du Portugal et l'est de l'Allemagne (sauf Berlin).

Carte 5.2 — Personnel de R & D

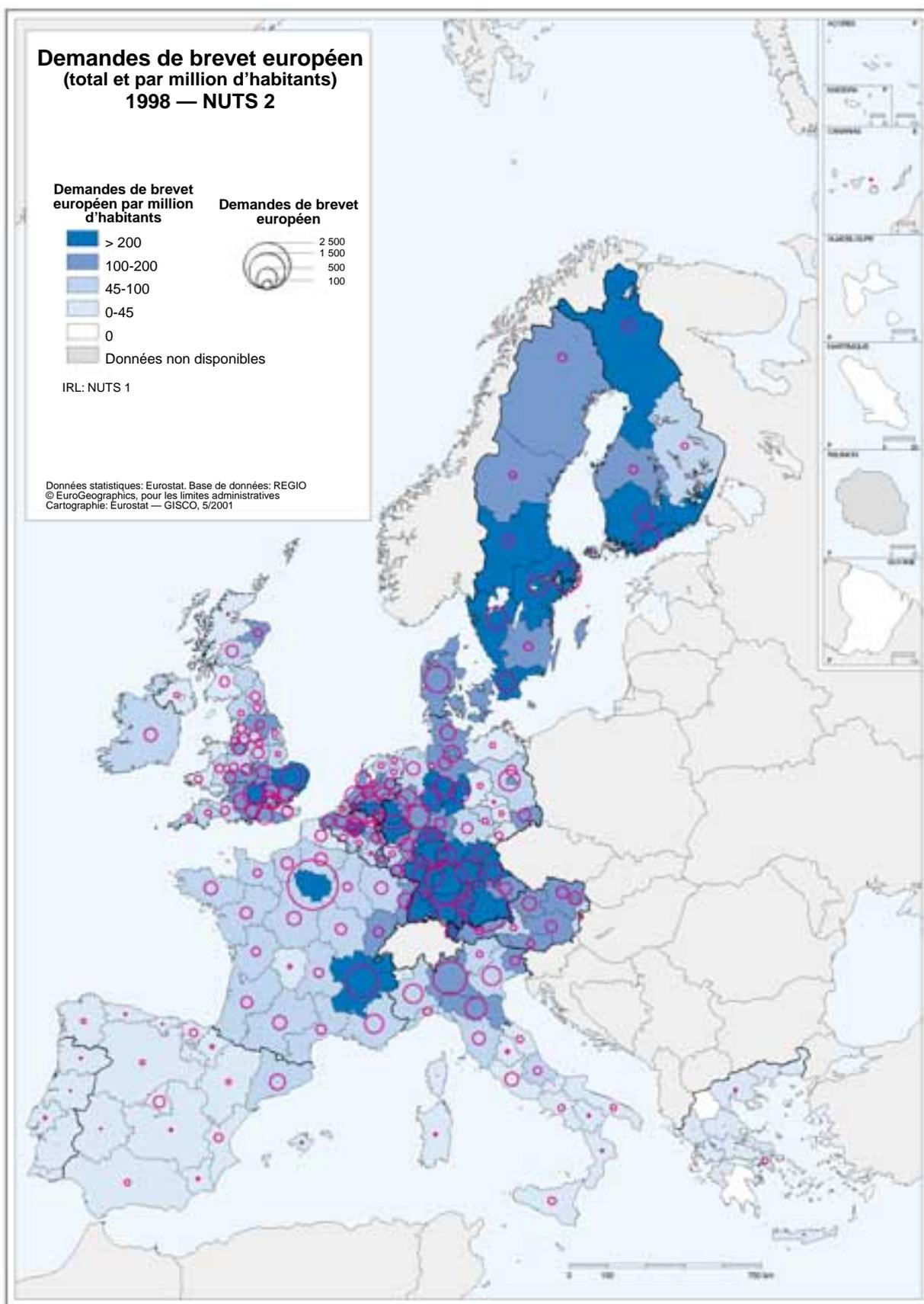


S C I E N C E T E C H N O L O G I E

Carte 5.3 — Dépenses de R & D



Carte 5.4 — Demandes de brevet européen



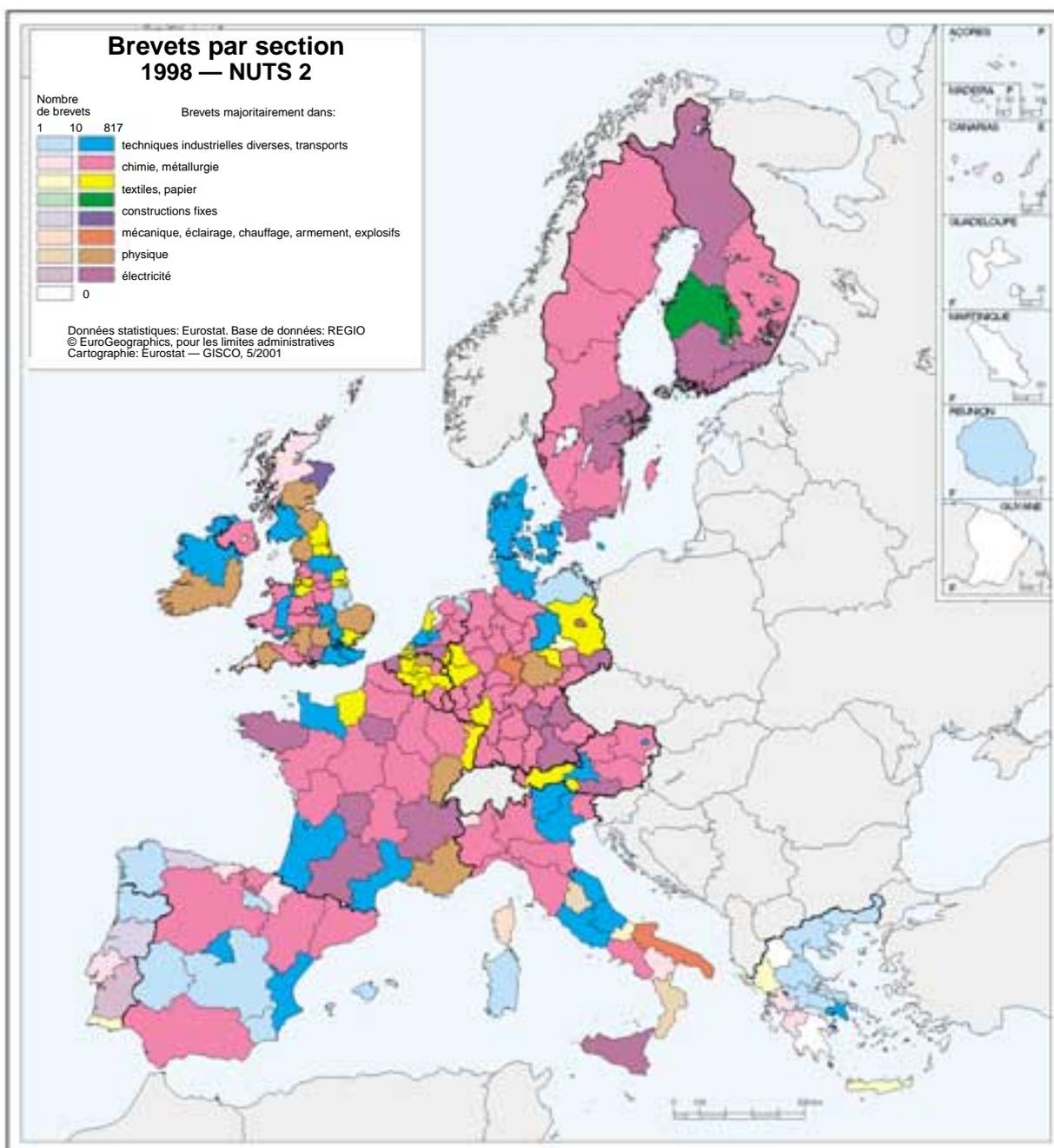
Demandes de brevets

Des informations sur les demandes de brevets européens sont également disponibles dans la base de données REGIO. La carte 5.4 illustre le nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'Office européen des brevets (OEB) en 1998, ventilées en fonction de la région de l'inventeur, en valeur absolue et par million d'habitants.

La structure géographique qui émerge ici correspond à une bande bleu foncé qui va de la Scandinavie jusqu'à l'Autriche, en passant par le sud de l'Allemagne; dans le sud-est de la France, la partie foncée se limite à la Région Rhône-Alpes; la Lombardie, le Frioul et l'Émilie-Romagne, dans le nord de l'Italie, sont colorés de la même façon.

La carte 5.5 indique le secteur technologique qui prédomine dans chaque région, selon la classification internationale des brevets (CIB). La diversité des couleurs à l'intérieur de chaque pays

Carte 5.5 — Brevets par section

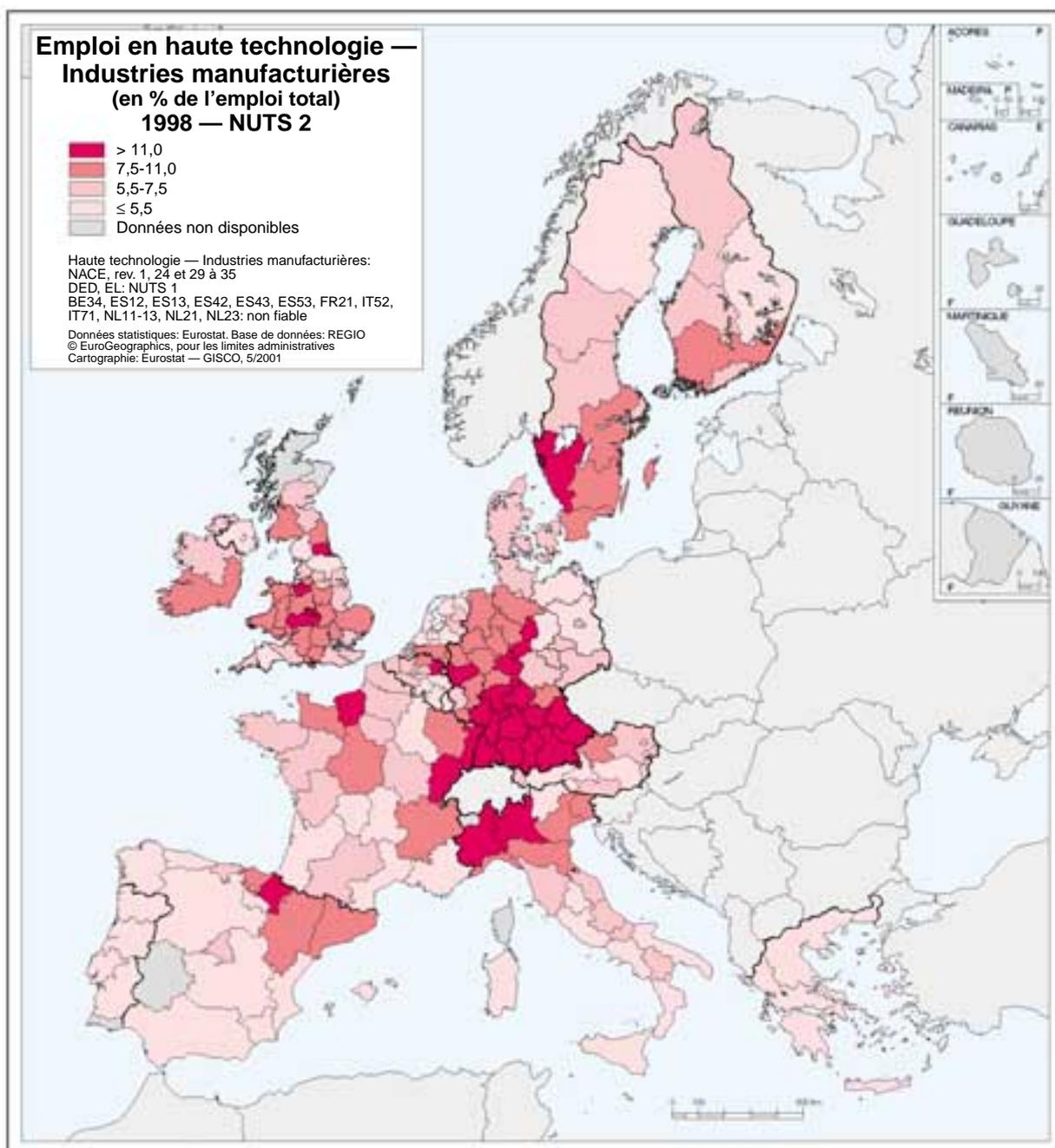


montre à quel point la spécialisation des régions varie. Les zones en rose foncé (techniques industrielles diverses; transports) qui dominent à l'intérieur de l'UE sont interrompues par de nombreuses régions en bleu (nécessités courantes de la vie), notamment en Grèce, en Espagne et en Italie, ainsi que par plusieurs zones en jaune (chimie; métallurgie), qui se trouvent principalement en Belgique, en Allemagne et au Royaume-Uni. Une région finlandaise, en vert foncé, se distingue des autres; elle est caractérisée par un nombre élevé de brevets dans le domaine des textiles et du papier.

Emploi dans les secteurs de haute technologie

Dans tous les grands pays industrialisés, les résultats de la R & D déterminent l'expansion, la productivité et les exportations. La présente section s'efforce d'identifier les régions innovantes, dans le secteur industriel et celui des services, à l'aide de données relatives à l'emploi.

Carte 5.6 — Emploi en haute technologie — Industries manufacturières

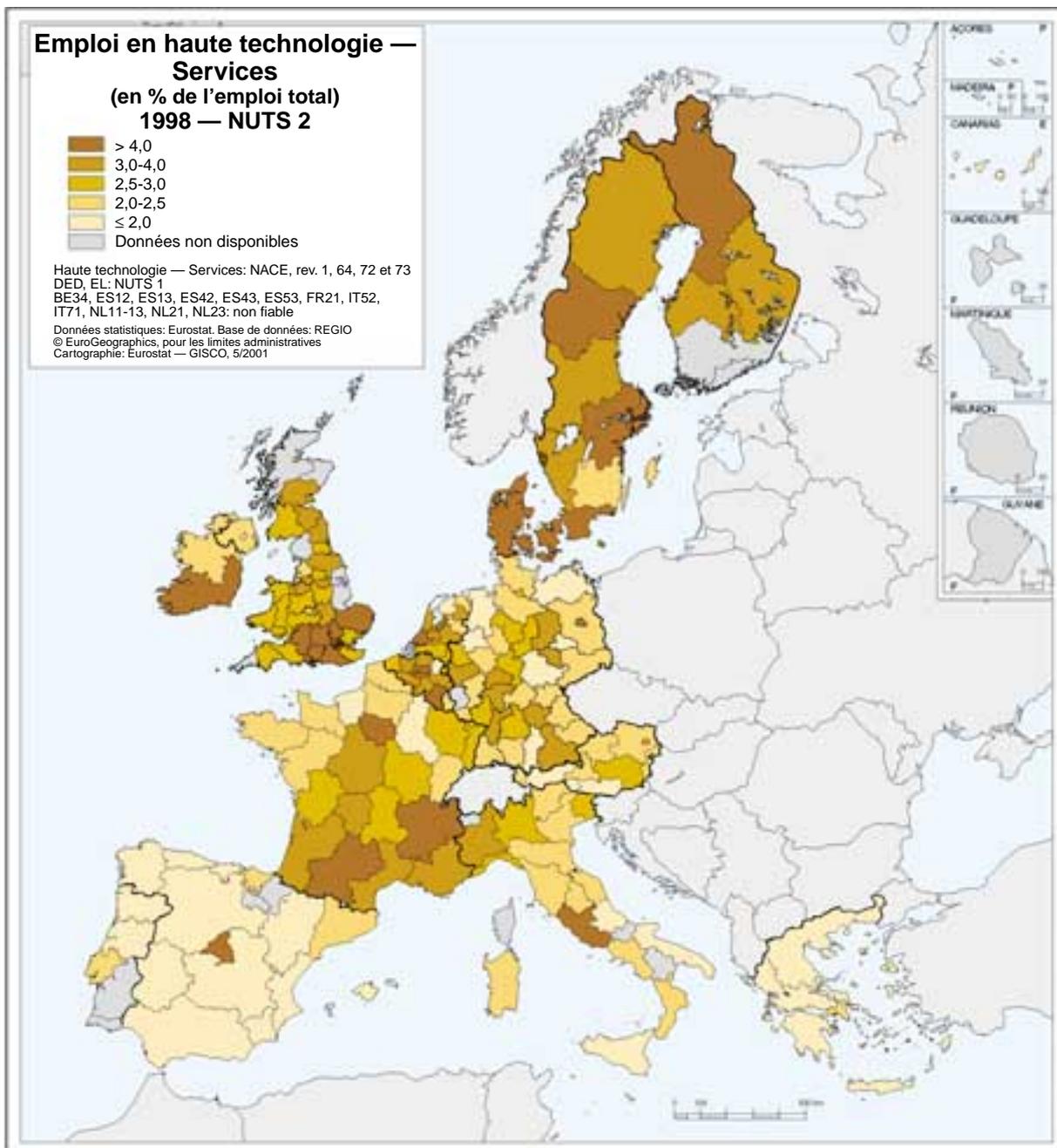


La carte 5.6 présente les régions européennes en fonction du pourcentage de l'emploi total dans les industries de haute technologie. Au niveau de l'UE, 7,7 % des salariés travaillaient dans des secteurs manufacturiers de haute technologie. À l'échelon régional, le pourcentage d'emplois dans ces industries va de près de 0 % à un peu plus de 20 % (Stuttgart en Allemagne). Au total, 27 régions font partie du groupe de tête et concentrent, ensemble, environ 39 % de l'emploi total dans les industries de haute technologie de l'UE. Seize d'entre elles se situent en Allemagne, quatre en Italie et au Royaume-Uni. La région de *Västerverige*

en Suède, la Catalogne en Espagne et l'Alsace en France affichent également un fort pourcentage d'emplois dans les industries de haute technologie. Les faibles taux enregistrés dans les régions du Sud (essentiellement en Grèce, en Espagne et en Italie) montrent que la répartition des industries de haute technologie en Europe est peu équilibrée.

La carte 5.7 illustre la répartition de l'emploi dans les secteurs des services de haute technologie en pourcentage de l'emploi total. On retrouve des régions plus foncées un peu partout en Europe, sauf dans le sud du Royaume-Uni — probablement en

Carte 5.7 — Emploi en haute technologie — Services

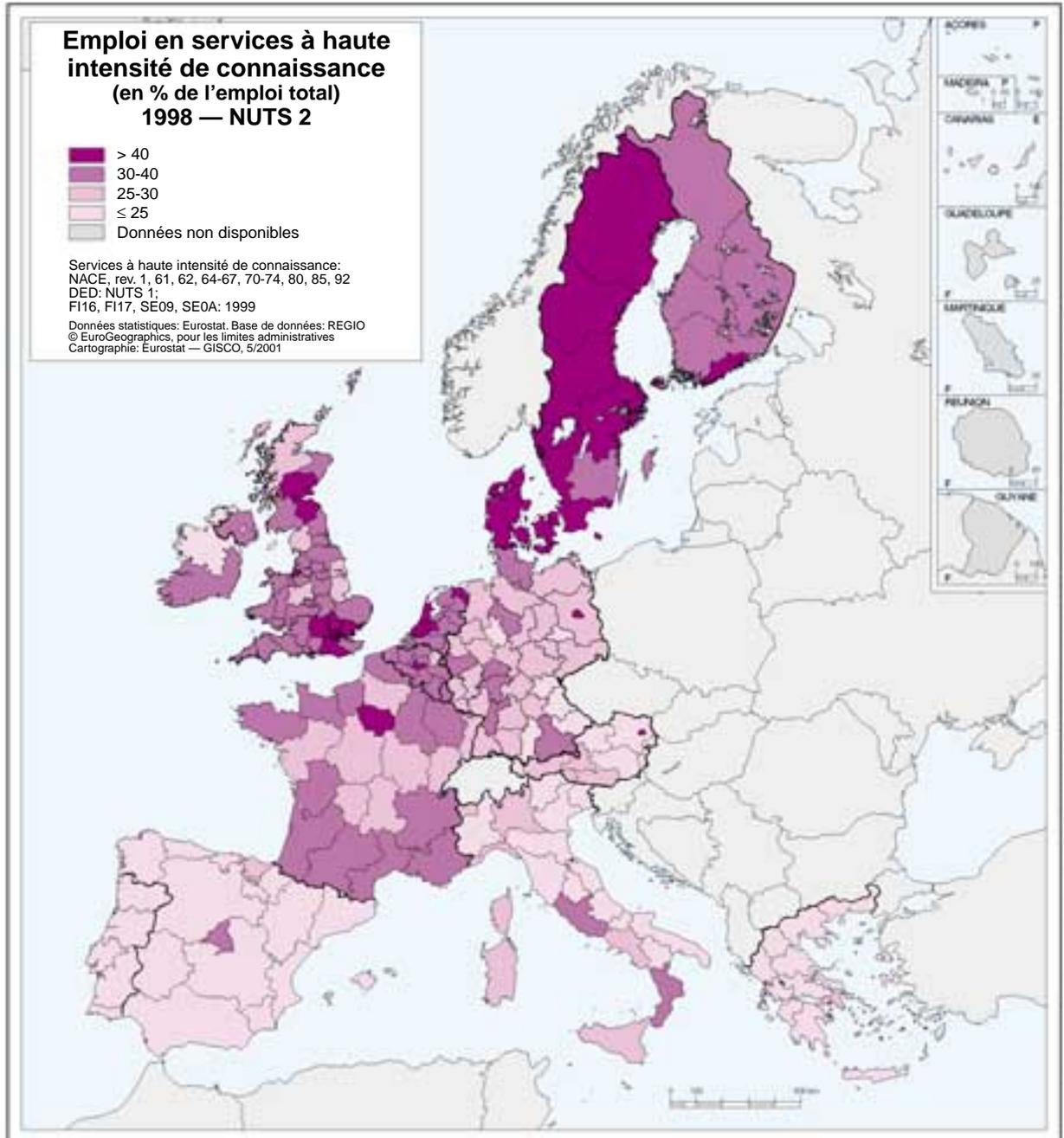


raison de la présence d'universités —, au Danemark et en Irlande.

Si l'on se fonde sur la définition plus large du secteur des services, c'est-à-dire les services à forte in-

tensité en connaissances, le résultat obtenu est sensiblement différent (voir carte 5.8). Plusieurs groupes de régions apparaissent, principalement en Belgique, au Danemark, dans le sud de la France, en Suède et au Royaume-Uni.

Carte 5.8 — Emploi en services à haute intensité de connaissance





Introduction

La place du tourisme en Europe a fortement évolué au cours de ces quarante dernières années. Après la Seconde Guerre mondiale, le tourisme était limité à la fois en volume par des contraintes financières et géographiquement par des restrictions de transport, des formalités aux frontières et des barrières linguistiques. Dans l'Union européenne de 2001, la situation se présente sous des auspices très différents. Les forfaits touristiques permettent d'accéder à un prix abordable à des régions géographiquement éloignées de l'Union et, la possession d'une voiture s'étant généralisée (parallèlement à une plus grande densité du réseau autoroutier), il est dorénavant possible d'aller passer de courts congés dans des régions voisines. Avec l'adhésion des pays nordiques au traité de Schengen, les formalités aux frontières sont réduites, voire inexistantes, tandis que les compétences linguistiques sont de plus en plus recherchées dans l'industrie du tourisme. Parallèlement, de nombreuses régions européennes très axées sur le tourisme ont émergé, offrant l'infrastructure nécessaire pour l'accueil des voyageurs et pour lesquelles l'industrie touristique joue un rôle économique important.

Eurostat collecte des données statistiques sur le tourisme au niveau régional depuis 1994. Les données recueillies concernent la capacité d'accueil et la fréquentation. La capacité d'accueil traitée à l'infrastructure d'hébergement des touristes dans la région concernée, alors que la fréquentation donne des informations sur le nombre de nuitées passées par les touristes dans les établissements d'hébergement d'une région donnée.

Dans la perspective de l'élargissement, Eurostat a récemment commencé de collecter des données en provenance des pays candidats d'Europe centrale. Néanmoins, jusqu'à présent, seules les données au niveau national sont disponibles. Il n'est donc pas possible d'intégrer ces pays dans le présent chapitre de l'Annuaire.

Notes méthodologiques

Pour des raisons de clarté cartographique essentiellement, le niveau régional retenu dans cette section est le niveau NUTS 2. Cependant, la base de données REGIO d'Eurostat contient également de nombreuses informations au niveau NUTS 3.

Les données relatives aux années disponibles les plus récentes ont été utilisées pour la réalisation des cartes. Il s'agit le plus souvent de l'année 1998. Bien que l'année de référence soit fréquemment la même que dans l'Annuaire 2000, on notera que les données ont été révisées dans de nombreux cas, entraînant une amélioration évidente de leur qualité. Pour certains pays, la dernière année disponible se rapporte à 1997 ou à 1999. Dans ce cas, les données ont été utilisées en partant du principe que, en l'espace de quelques années seulement, il n'y a pas eu d'évolution structurelle suffisante pour en modifier l'interprétation.

Infrastructure touristique

La carte 6.1 illustre quelle forme d'infrastructure touristique domine dans les diverses régions de l'Union européenne. Trois types d'hébergement ont été analysés:

- les hôtels (y compris les motels et les chambres d'hôtes);
- les terrains de camping;
- les logements de vacances et autres logements.

Il est clair que, au Danemark, dans le nord de l'Espagne, dans la majeure partie de la France, dans l'est de l'Italie, aux Pays-Bas et au Portugal, dans de nombreuses régions du Royaume-Uni, les terrains de



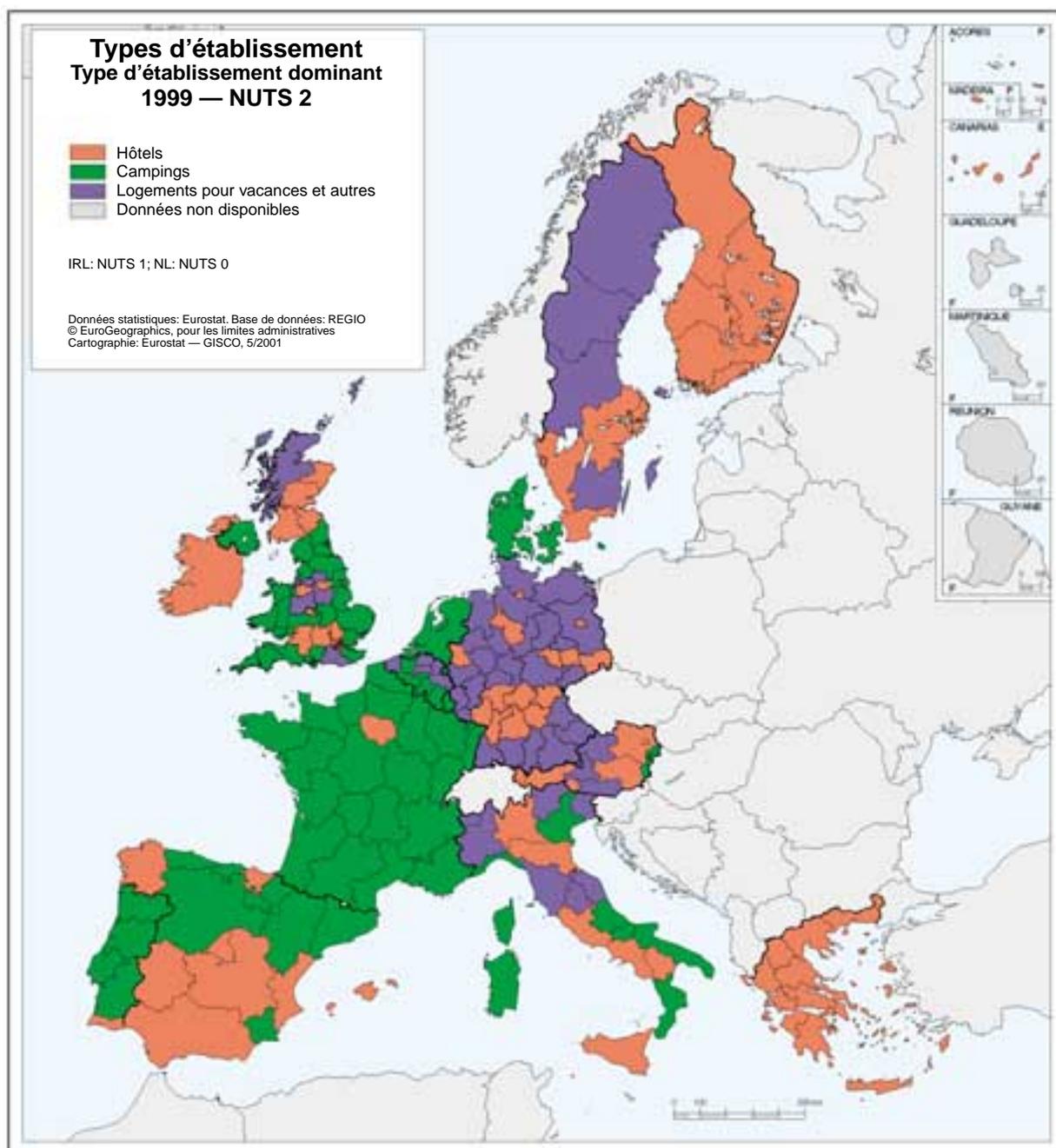
camping prédominant sur les autres formes d'infrastructures touristiques. On notera toutefois que la structure des coûts d'exploitation de ces terrains de camping diffère notablement des autres catégories de logement, les opérateurs étant en mesure d'offrir des capacités d'accueil très importantes qui ne sont pleinement utilisées que pendant un nombre limité de jours par an. Par conséquent, dans une «région à campings», les hôtels ou les logements de vacances peuvent enregistrer autant sinon plus de nuitées passées par les touristes sur l'ensemble d'une année.

Les logements de vacances dominent dans le nord et le sud de l'Allemagne, en Suède, dans les Ardennes

belges, sur la côte de la Manche de la région *Surrey, East and West Sussex* (destination touristique traditionnellement populaire pour la région londonienne), les *Highlands and Islands* écossaises et certaines parties de la ceinture alpine. Il s'agit là de régions où le climat exclut le plus souvent la fréquentation des campings et où il existe une tradition importante de location de maisons de vacances.

Assez logiquement, les hôtels représentent la principale forme d'infrastructure touristique dans les grands centres urbains, tels que Londres, Paris, Rome ou Vienne, mais également dans des régions méditerranéennes, telles que la Grèce, le sud de

Carte 6.1 — Types d'établissement



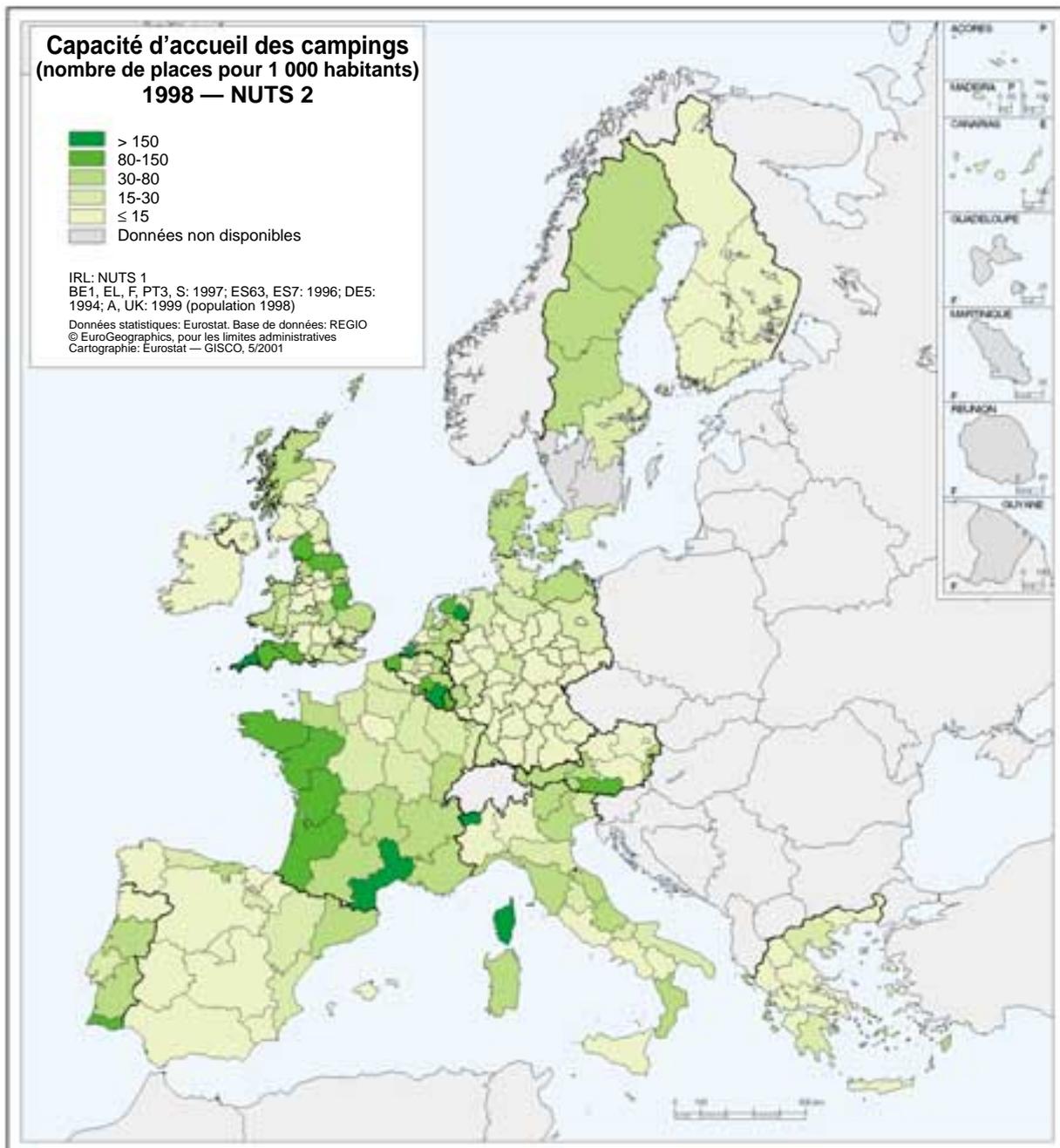
l'Espagne, l'ouest de l'Italie et la Sicile ou encore l'Algarve au Portugal. Parmi ces dernières régions, nombreuses sont celles qui possèdent une industrie touristique intégrée dans laquelle les compagnies aériennes et les voyagistes travaillent en collaboration avec le vaste secteur hôtelier local, afin d'offrir des forfaits touristiques attrayants.

La carte 6.2, consacrée aux terrains de camping, examine la disponibilité de ce type d'hébergement proportionnellement à la population permanente de la région. Il n'est pas surprenant de constater que les zones urbaines, notamment des régions autour de capitales, telles que Berlin, Londres et

Vienne, proposent peu de places de camping par tête d'habitant. En revanche, les zones plus foncées identifient les régions où le nombre de places de camping par habitant est nettement plus important.

- Si l'offre de terrains de camping est excellente dans toute la France, ceux-ci sont essentiellement concentrés sur la côte atlantique, de la Bretagne à l'Aquitaine, et dans le Languedoc-Roussillon, sur la Méditerranée.
- La Belgique compte deux zones distinctes où les terrains de camping sont très denses. Dans la région de la Flandre occidentale sur la côte de la mer du Nord, la situation est semblable à

Carte 6.2 — Capacité d'accueil des campings



celle de la Zélande voisine, aux Pays-Bas, alors que le nombre élevé de terrains de camping dans les régions de Liège et de Luxembourg, dans les Ardennes, constitue une tendance que l'on retrouve dans le Grand-Duché de Luxembourg et, dans une moindre mesure, dans la région de *Trier* en Allemagne.

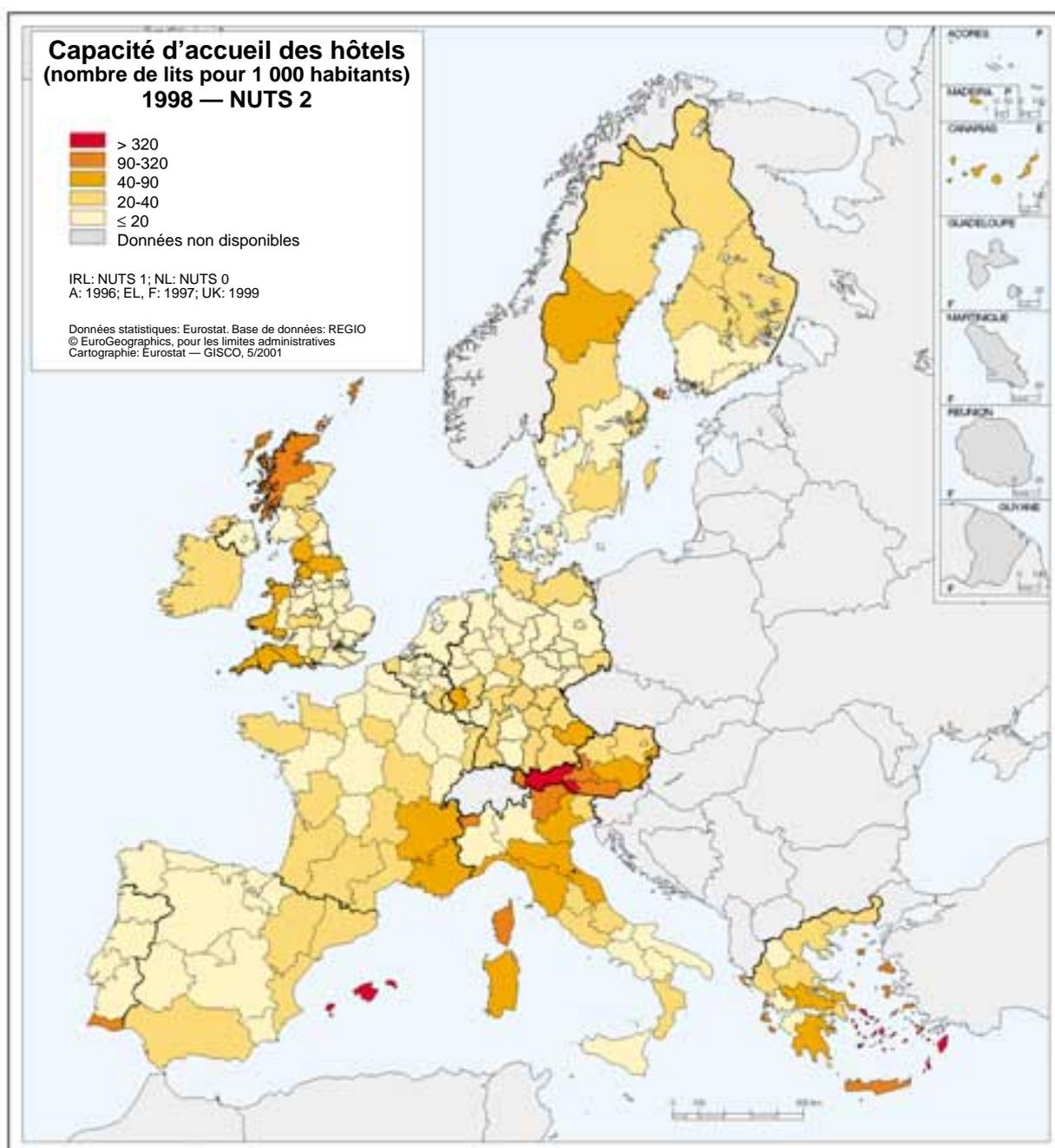
- Les régions montagneuses sont également souvent prisées par les campeurs, comme c'est le cas des régions de *Kärnten* en Autriche et de *Valle d'Aosta* en Italie.
- Si la Corse, en France, et la Sardaigne, en Italie, sont relativement bien pourvues en terrains de

camping, cela n'est pas le cas d'un certain nombre d'autres îles touristiques telles que la Crète, en Grèce, les îles Baléares, en Espagne, ou la Sicile, en Italie. Les forfaits touristiques incluant les vols et l'hébergement à l'hôtel expliquent sans doute ce phénomène.

Comme pour la carte précédente, le nombre de lits d'hôtels dans une région donnée est représenté proportionnellement à la population de la région.

Certaines destinations classiques de voyages à forfait effectués par charters, comme les îles Baléares, en Espagne, et l'Algarve, au Portugal, comptent

Carte 6.3 — Capacité d'accueil des hôtels



effectivement un nombre élevé de chambres d'hôtels par habitant.

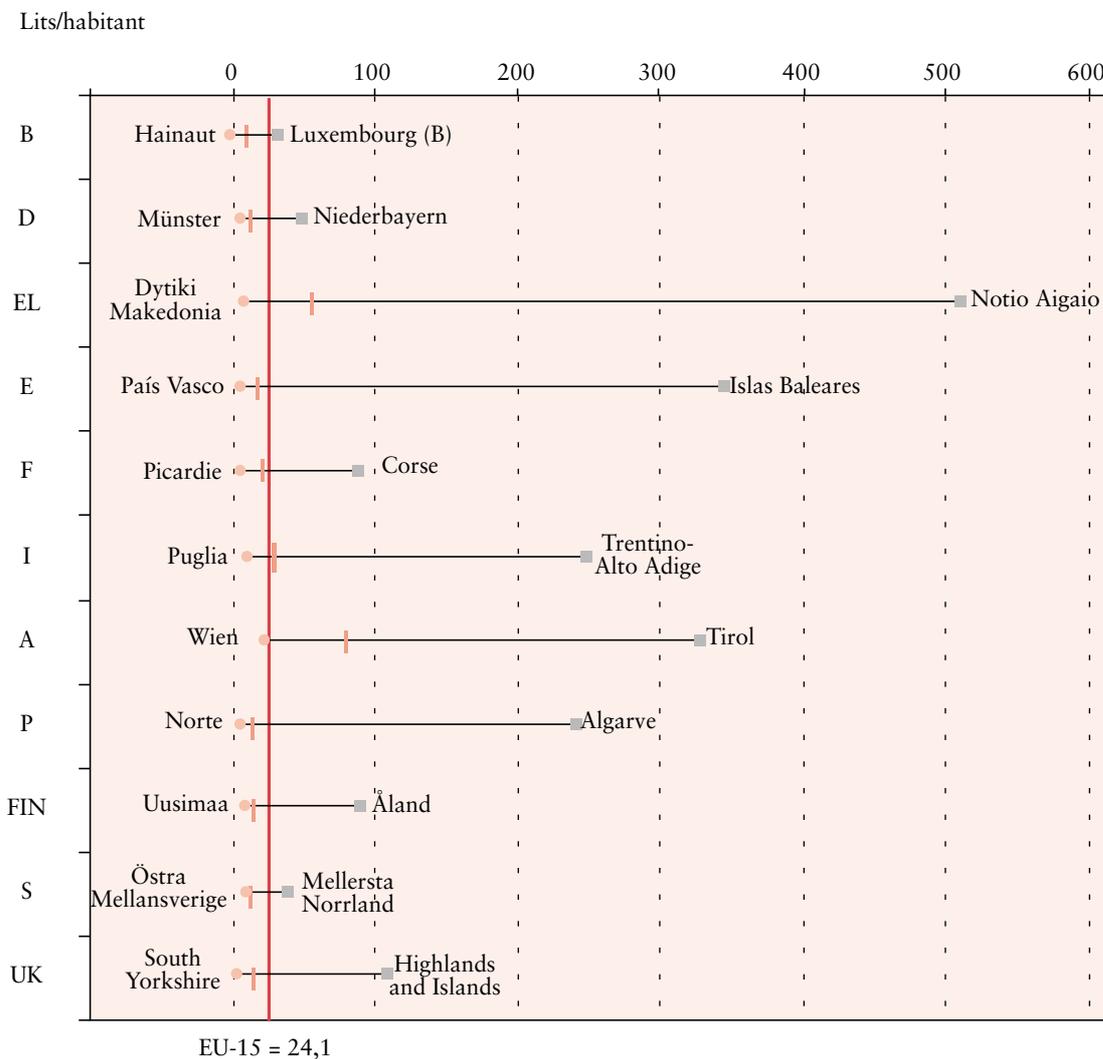
Les deux parties de la région du Tyrol, en Autriche, sont un exemple typique qui montre que le tourisme est une activité pouvant s'étaler sur l'ensemble de l'année.

Les vacances courtes deviennent de plus en plus populaires. Un certain nombre de régions dotées d'une bonne infrastructure hôtelière se trouvent à portée de voiture de grandes zones urbanisées, telles que les régions *West Wales and the Valleys*

et *Dorset and Somerset*, au Royaume-Uni, et *Trier*, en Allemagne. La région du centre de la Suède est également une destination très appréciée pour les vacances courtes.

Alors que le nombre de lits d'hôtels par tête d'habitant est généralement faible dans les centres urbains, il existe en Europe un certain nombre de villes dont l'importance touristique aux niveaux mondial et européen est telle qu'elles contredisent cette tendance. Le cas de Londres en est l'exemple le plus parlant.

Graphique 6.1 — Nombre de lits d'hôtel par habitant au niveau national et extrêmes régionaux NUTS 2 en 1998



NB: IRL: NUTS 1; NL: NUTS 0; UK: nombre de lits, 1999; EL, F: 1997; A: 1996.

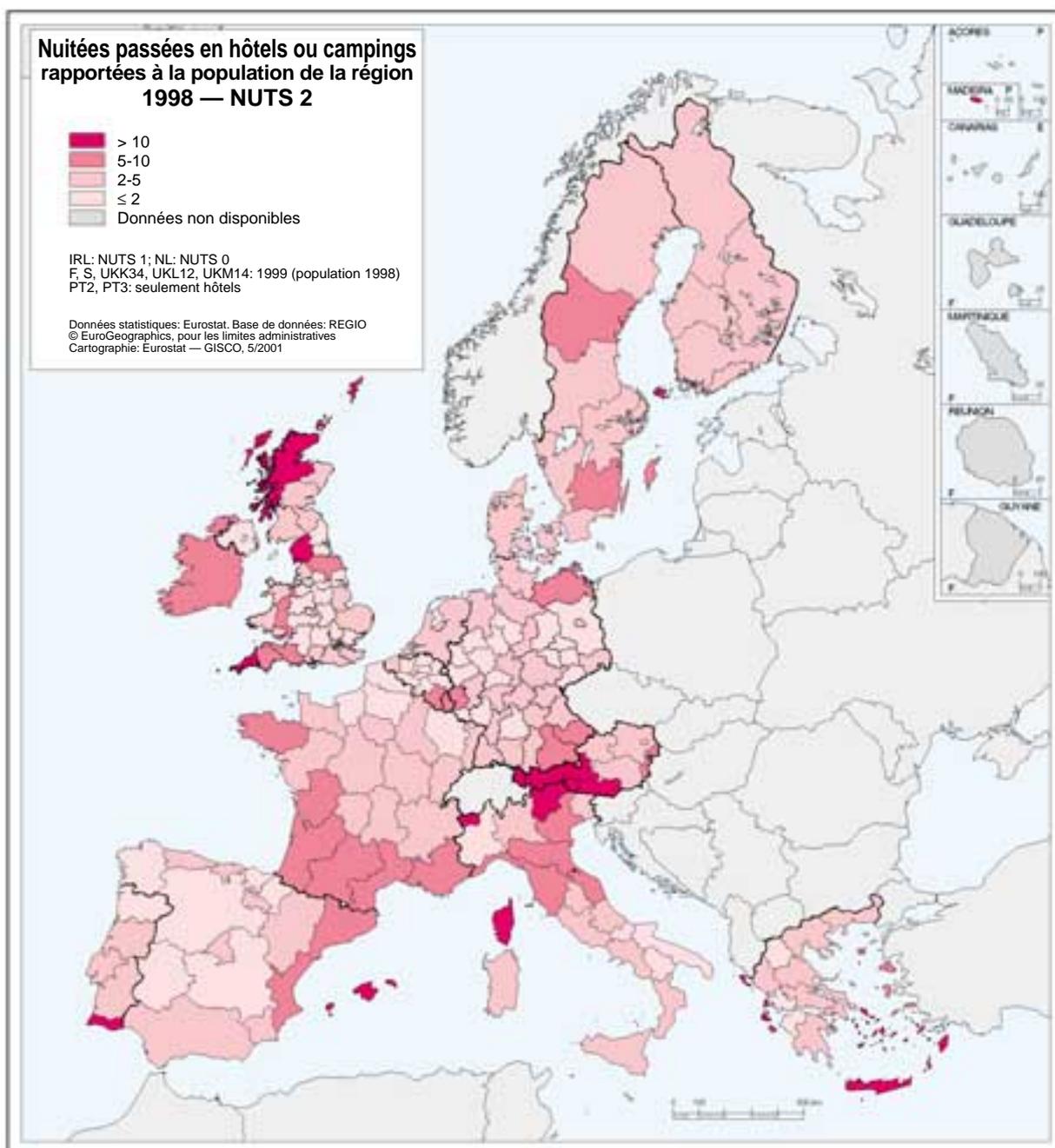
Données sur le taux d'occupation

Les données relatives à l'infrastructure touristique, notamment celles présentées sur les cartes 6.1, 6.2 et 6.3, donnent une indication sur la capacité de logement disponible pour une région donnée. Toutefois, il est important de connaître dans quelle mesure cette capacité est réellement utilisée. C'est pourquoi on collecte également des informations relatives aux taux d'occupation. Des données relatives aux arri-

vées et aux nuitées, au niveau NUTS 2 et pour les années 1994-1999, sont ainsi stockées dans la base de données REGIO. Ces chiffres sont ensuite ventilés par résidents et non-résidents, ces derniers étant les personnes d'une autre nationalité que celle du pays dans lequel la région est située.

Étant donné que cet indicateur est mesuré ici sur la base du nombre d'habitants, les régions à forte densité de population, telles que la région madrilène et la Ruhr en Allemagne, ne présentent donc pas des taux élevés en termes de nuitées totales.

Carte 6.4 — Nuitées passées en hôtels ou campings



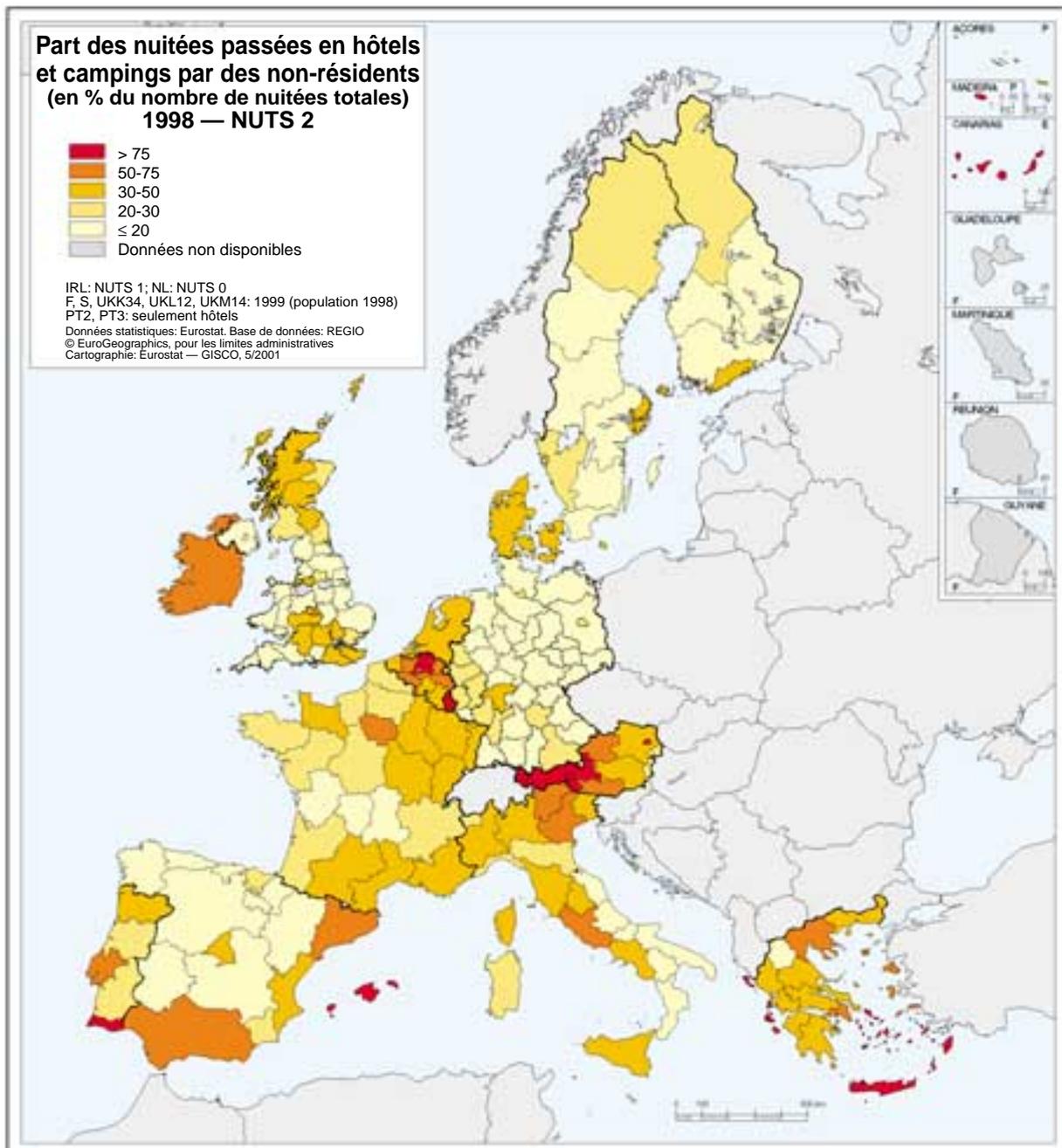
La caractéristique marquante de la carte 6.4 est une ceinture presque continue d'occupation supérieure à la moyenne reflétant probablement les vacances familiales d'été et qui s'étend de la Bretagne aux côtes atlantique et méditerranéenne de la France jusqu'aux Marches en Italie et à la *Comunidad Valenciana* en Espagne.

Aisément accessibles à partir des régions à forte population de l'Allemagne et du Benelux, *Mecklenburg-Vorpommern*, le sud-est de la Bavière et la région de *Trier* en Allemagne, ainsi que le Grand-Duché de Luxembourg et la province du Luxembourg en Belgique, présentent un fort taux de fréquentation pour des vacances brèves ou longues.

Les vacances d'hiver plutôt que celles d'été sont probablement ce qui explique le taux d'occupation des quatre régions les plus occidentales de l'Autriche et des régions montagneuses italiennes de *Valle d'Aosta* et de *Trentino-Alto Adige*.

Le tableau est très différent si l'on exclut l'activité touristique nationale. Certaines régions à forte densité de population, telles que l'Île-de-France, qui inclut Paris, Vienne en Autriche et Londres (*Inner London*), sont évidemment des destinations favorites pour les visiteurs étrangers. Parmi ces régions, on peut également citer la région bruxelloise, cela étant dû au fait que de nombreux voyageurs d'affaires se rendent dans la «capitale de l'Europe».

Carte 6.5 — Part des nuitées passées en hôtels et campings par des non-résidents

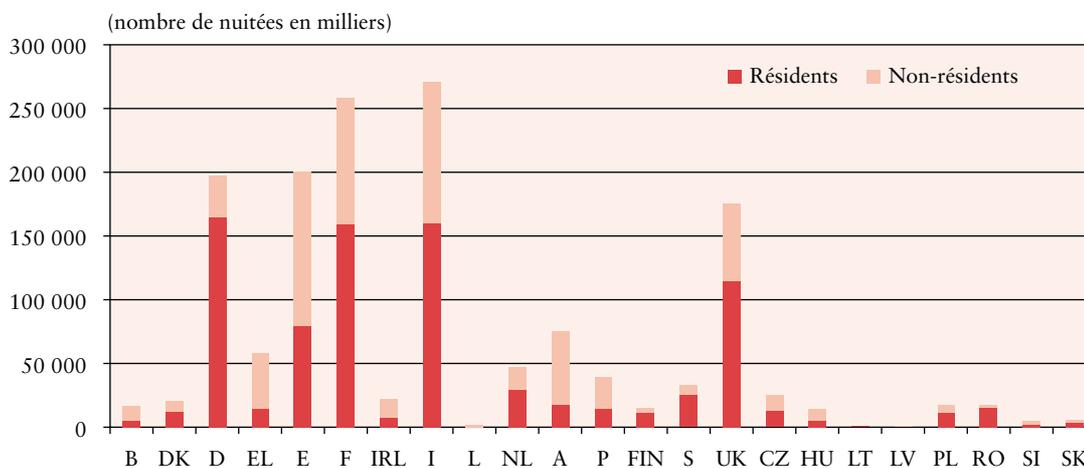


Conclusion

Les exemples mentionnés dans ce chapitre sont simplement destinés à mettre en lumière quelques-unes des nombreuses manières d'analyser l'implantation du tourisme dans les régions de l'UE. Ils montrent clairement que le tourisme a un impact de plus en plus important sur les régions européennes. C'est en particulier la tendance qui se

dessine en faveur des vacances plus nombreuses et plus courtes qui encouragent celles-ci à promouvoir leur pouvoir d'attraction. Les exemples fournis dans ce chapitre ne peuvent, bien entendu, pas se substituer à une analyse complète et détaillée. Nous espérons néanmoins qu'ils encourageront les lecteurs à examiner de manière plus approfondie la base de données REGIO et que ceux-ci y feront de nombreuses autres découvertes intéressantes.

Graphique 6.2 — Nombre de nuitées passées en hôtels et campings par les résidents et non-résidents dans chaque pays de l'UE en 1998





Introduction

On considère souvent les liaisons de transport comme l'un des principaux facteurs du développement économique régional, à telle enseigne qu'une part considérable des budgets régionaux de la Communauté sert à investir dans des infrastructures de transport, notamment le volet « transports » des réseaux transeuropéens (RTE).

Les statistiques du transport au niveau régional ont pour but de décrire les régions au moyen d'un ensemble d'indicateurs relatifs aux transports et de quantifier les flux de marchandises et de passagers qui s'opèrent entre les régions et en leur sein, y compris en transit. Ces données contribuent tant à l'analyse du rôle des transports dans l'économie des régions qu'au soutien de nouveaux investissements dans les infrastructures de transport. Elles peuvent, par ailleurs, faciliter la mesure des effets environnementaux des transports en vue de leur diminution, surtout dans les régions à trafic de transit intense.

Depuis plus de vingt ans, Eurostat rassemble des statistiques sur le transport de marchandises entre les régions des États membres, ainsi qu'une sélection d'indicateurs régionaux relatifs aux infrastructures et aux équipements de transport ainsi qu'à la sécurité. Plus récemment, Eurostat a commencé à employer des techniques de modélisation afin d'estimer les flux de transport de région à région dans toute l'UE, tout en demandant aux États membres de commencer à rassembler des données sur ces flux, dans le cadre des statistiques normales relatives aux divers moyens de transport.

Remarques méthodologiques

La base de données régionales REGIO contient sept tableaux des transports couvrant l'infrastructure, le parc de véhicules, les transports maritimes et aériens (avec, dans chaque cas, des tableaux séparés pour les marchandises et les personnes) et la sécurité routière reflétée par les décès et les blessures survenus dans des accidents de la route. Tous les tableaux contiennent des données annuelles, les six premiers à partir de 1978 et le dernier à partir de 1988. Les flux de transport entre les régions ne figurent plus dans REGIO, mais une version simplifiée de ces données est disponible dans le thème 7 (transports) de New Cronos, dans les collections « Road », « Rail » et « Inlandww ». De plus, la collection « Aviation » contient des données sur les flux entre aéroports.

Infrastructure des transports

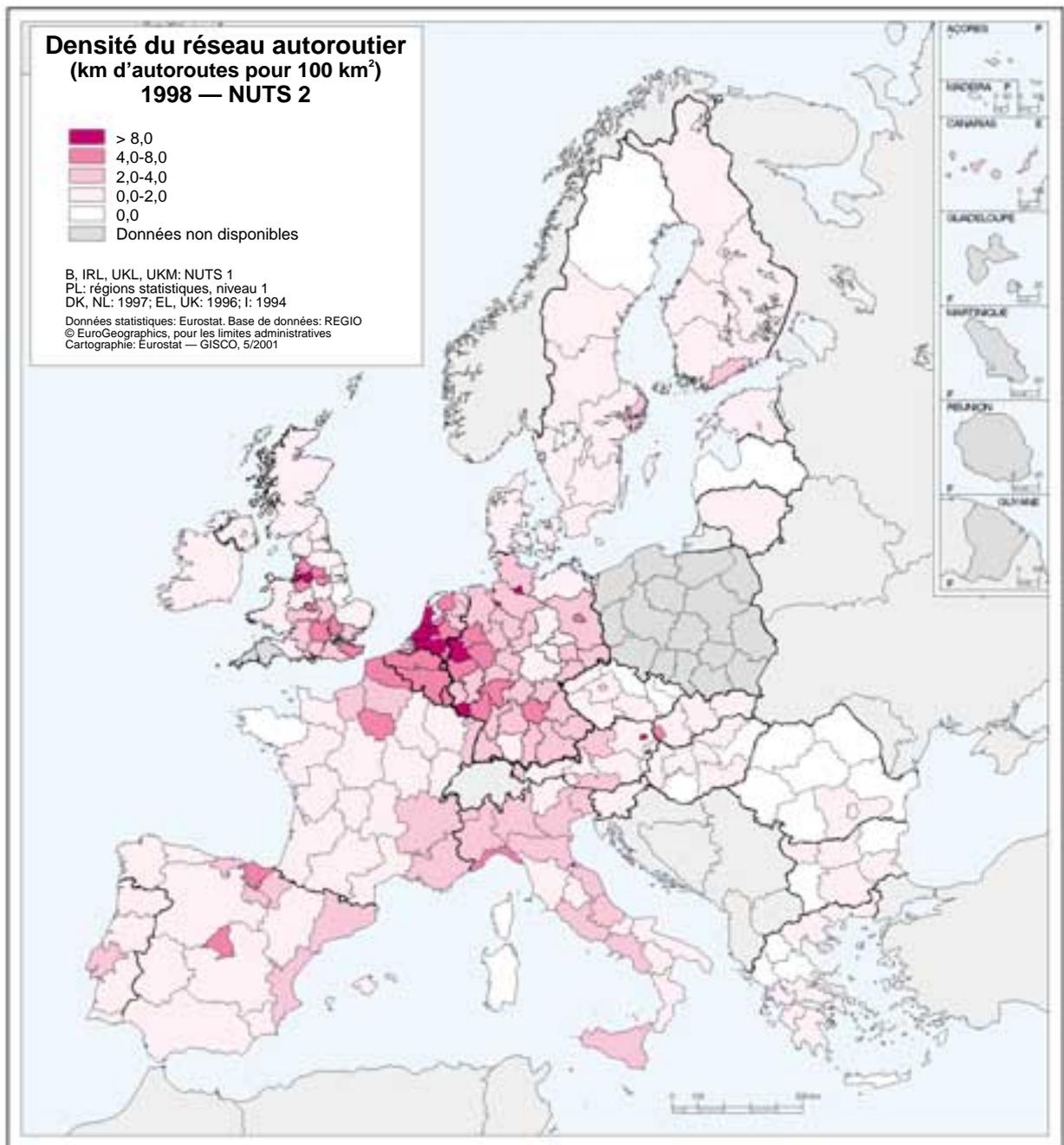
Le tableau des réseaux de transport examine les différents réseaux (routier, ferroviaire et voies navigables intérieures) au niveau NUTS 2. Dans chaque cas, l'unité de longueur est le kilomètre de parcours.

Les routes sont groupées par catégories, une distinction étant faite entre les autoroutes et les autres artères, alors que les liaisons ferroviaires sont classées d'après deux critères (voie simple ou voie double) et selon qu'elles sont électrifiées ou non. La couverture des voies navigables intérieures est inégale, en grande partie parce que de nombreux États membres ne disposent pas d'un réseau significatif, mais également parce que les données fournies par leurs soins ne font pas la distinction entre les canaux larges à grande capacité et les canaux étroits à faible capacité.

Les régions disposant d'une infrastructure routière et autoroutière très développée ont un avantage en matière de concurrence et de développement. La carte 7.1 met en évidence la densité du réseau autoroutier, exprimée en kilomètres d'autoroute pour 100 kilomètres carrés, dans les régions de niveau NUTS 2. Certaines régions en blanc, telles que la Bretagne, en France, ainsi que l'ouest et le nord du Royaume-Uni, ont des routes à deux chaussées séparées qui ne sont pas assimilées à des autoroutes.

- La densité du réseau autoroutier est étroitement liée à l'urbanisation, plus particulièrement aux Pays-Bas et dans les régions allemandes de *Düsseldorf* et de *Köln* (Cologne).
- Les régions comportant d'importantes conurbations ont généralement de fortes densités autoroutières. C'est notamment le cas de Vienne en Autriche, de Berlin en Allemagne et de la *Comunidad de Madrid* en Espagne. Dans les pays candidats à l'adhésion, cette caractéristique se retrouve à Prague en République tchèque et à Bratislava en Slovaquie.
- En Grèce, en France, en Suède et en Grande-Bretagne, les régions périphériques ont de faibles densités autoroutières, tout comme les régions insulaires de Crète (Grèce), de Corse (France) et de Sardaigne (Italie).
- Presque toutes les régions des pays candidats pour lesquelles des données sont disponibles ont une densité autoroutière comparable à celle des régions les moins urbanisées de l'UE, comme la plupart des régions d'Espagne, de France ou du Portugal.
- Balayant la côte méditerranéenne de la *Comunidad Valenciana*, en Espagne, à la région de Sicile, en Italie, en passant par la Région

Carte 7.1 — Densité du réseau autoroutier



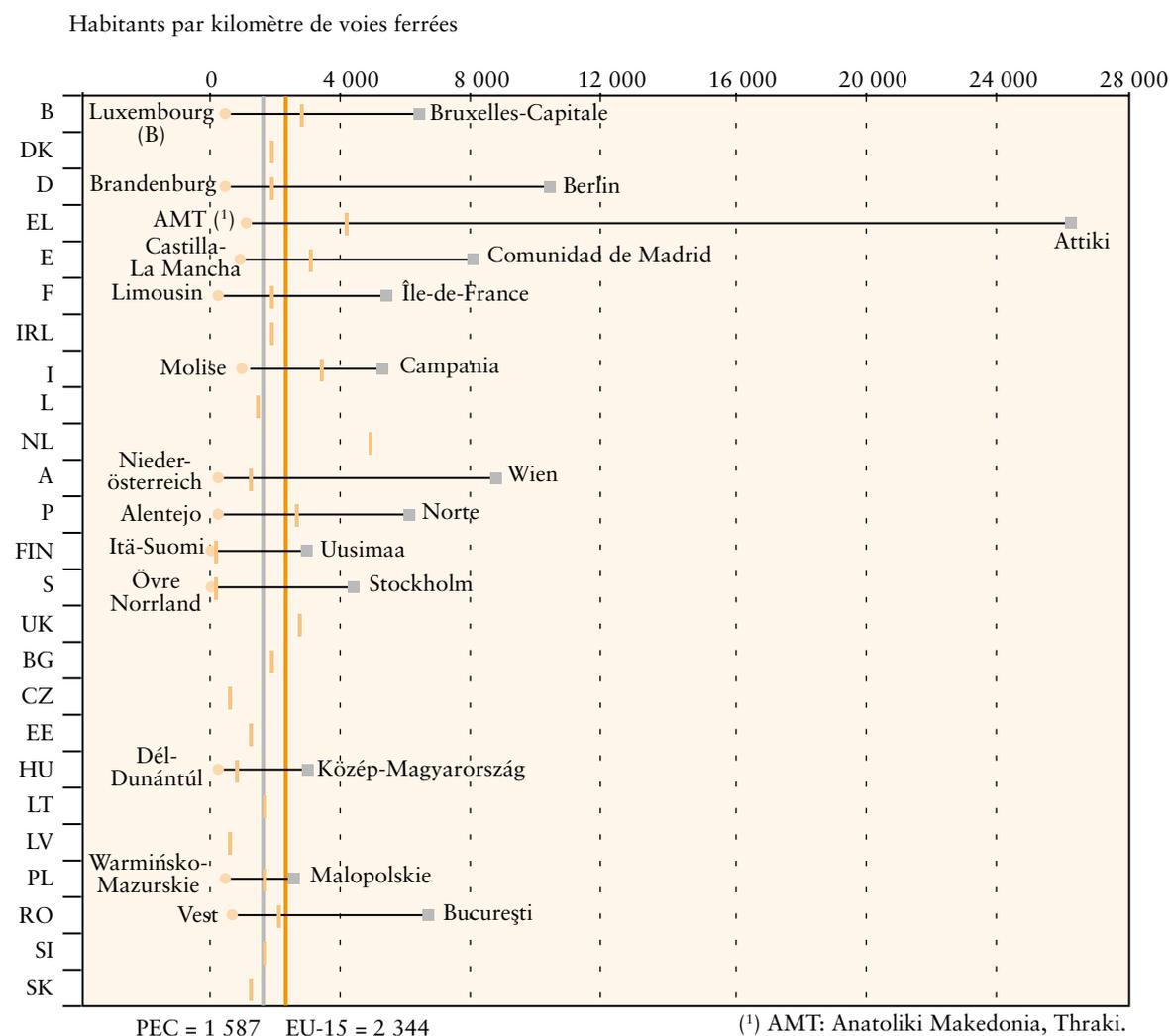
Provence-Alpes-Côte d'Azur en France, un arc de régions à densités autoroutières relativement élevées montre à quel point il est important, pour les régions touristiques, de disposer d'une infrastructure des transports moderne.

La densité du réseau ferroviaire est une mesure de son accessibilité comme moyen de transport. Toutefois, un simple calcul de la longueur du réseau par unité de surface d'une région peut être trompeur en ceci qu'il ignore les différences de densité de population. Le graphique 7.1 exprime l'accessibilité au transport ferroviaire en fonction du nombre d'habitants par kilomètre de voie dans les régions de niveau NUTS 2. Pour chaque État membre, les régions

ayant les valeurs les plus élevées et les plus faibles ont été représentées, ainsi que la moyenne nationale (ligne horizontale mauve). Pour mettre ces niveaux régionaux en perspective, une ligne représentant le niveau de l'UE a également été tracée.

- Les plus grandes disparités apparaissent en Grèce, entre les régions périphériques du Nord relativement peu peuplées et *Attiki*, où se trouve Athènes.
- Berlin, l'Île-de-France, Stockholm et Vienne sont des régions d'exception dans leurs pays respectifs, comme en témoigne le fait que la région ayant la plus faible valeur se situe tout près

Graphique 7.1 — Variations régionales de la charge du réseau ferroviaire NUTS 2 en 1998



NB: B, D: 1994; EL, S, UK, EU-15: 1996; DK, I, NL, A, P: 1997; UK: NUTS 0; D, IRL: NUTS 1.

de la moyenne nationale. Parce qu'elles sont le point de convergence des réseaux ferroviaires nationaux, les capitales ont tendance à disposer d'un réseau très dense.

- Les réseaux ferroviaires les plus uniformément répartis en fonction de la population sont ceux d'Italie et de Finlande.
- Lorsque seule la moyenne nationale est représentée alors qu'il n'y a pas de chiffres régionaux, c'est qu'aucun niveau NUTS 2 n'a été défini pour le pays en question.

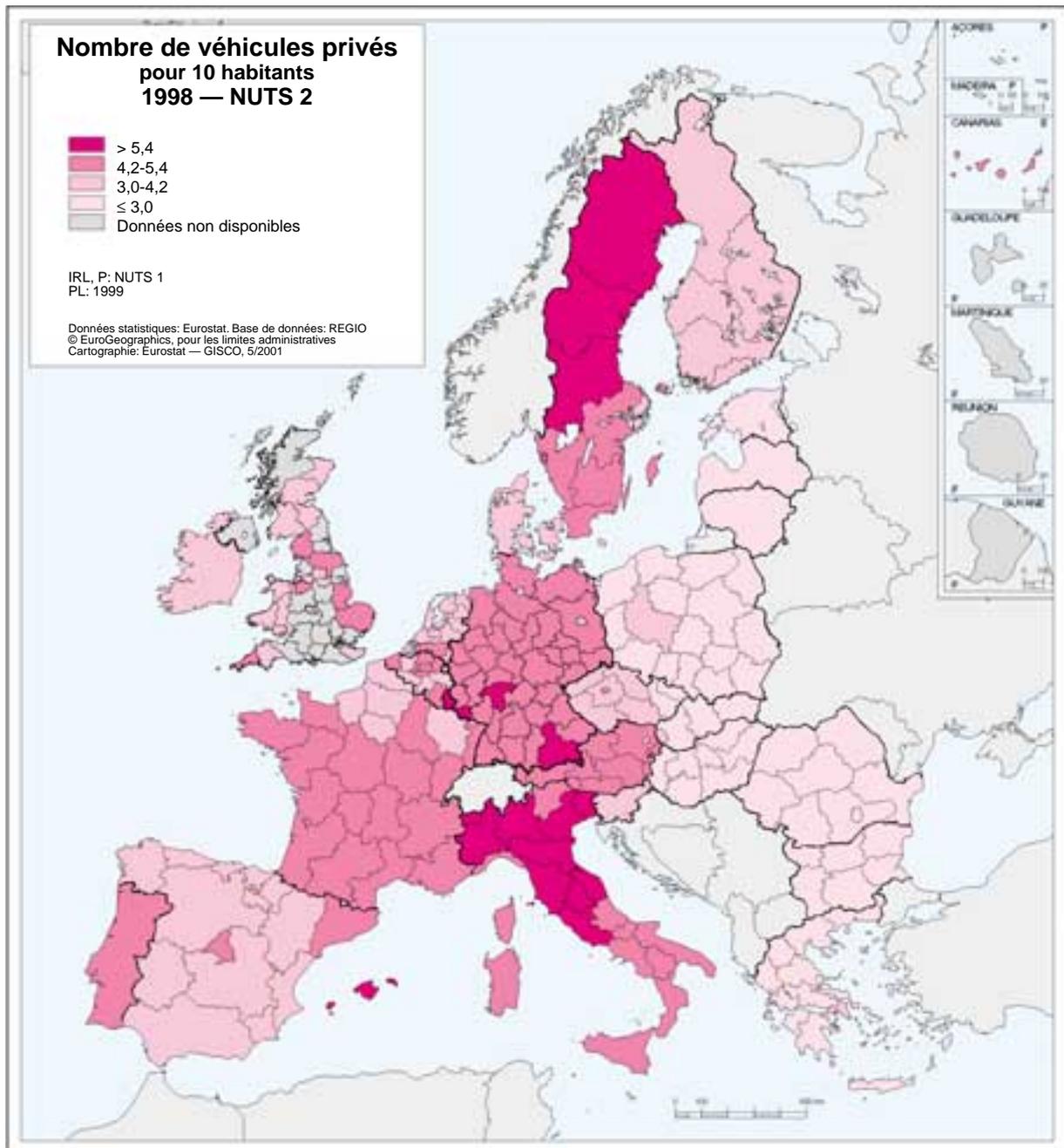
Équipement des transports

Une ventilation des données sur les véhicules en catégories de voitures, d'autobus, de camions, de remorques, de tracteurs et de motos est disponible au niveau NUTS 2.

Ici, la densité automobile est exprimée sous forme de nombres de voitures pour dix habitants des régions de niveau NUTS 2. S'il y a bien une certaine corrélation avec les niveaux du PIB, en ceci, par exemple, que la plupart des régions allemandes ont un PIB élevé et une forte densité automobile, alors que la plupart des régions grecques obtiennent des valeurs faibles pour ces deux indicateurs, il n'existe pas moins d'importantes divergences.

- Les régions comprenant d'importants centres urbains (par exemple, Berlin, Bruxelles et Vienne) ont une densité automobile relativement faible, ce constat traduisant peut-être des facteurs tels que le développement des transports publics, la difficulté de stationner ou des concentrations d'étudiants, d'immigrés et d'autres groupes à faibles revenus.
- La région urbaine centrale peut être entourée d'une région à forte densité automobile, ce qui tendrait à démontrer que de nombreux banlieusards dépendent de leur voiture pour travailler

Carte 7.2 — Nombre de véhicules privés



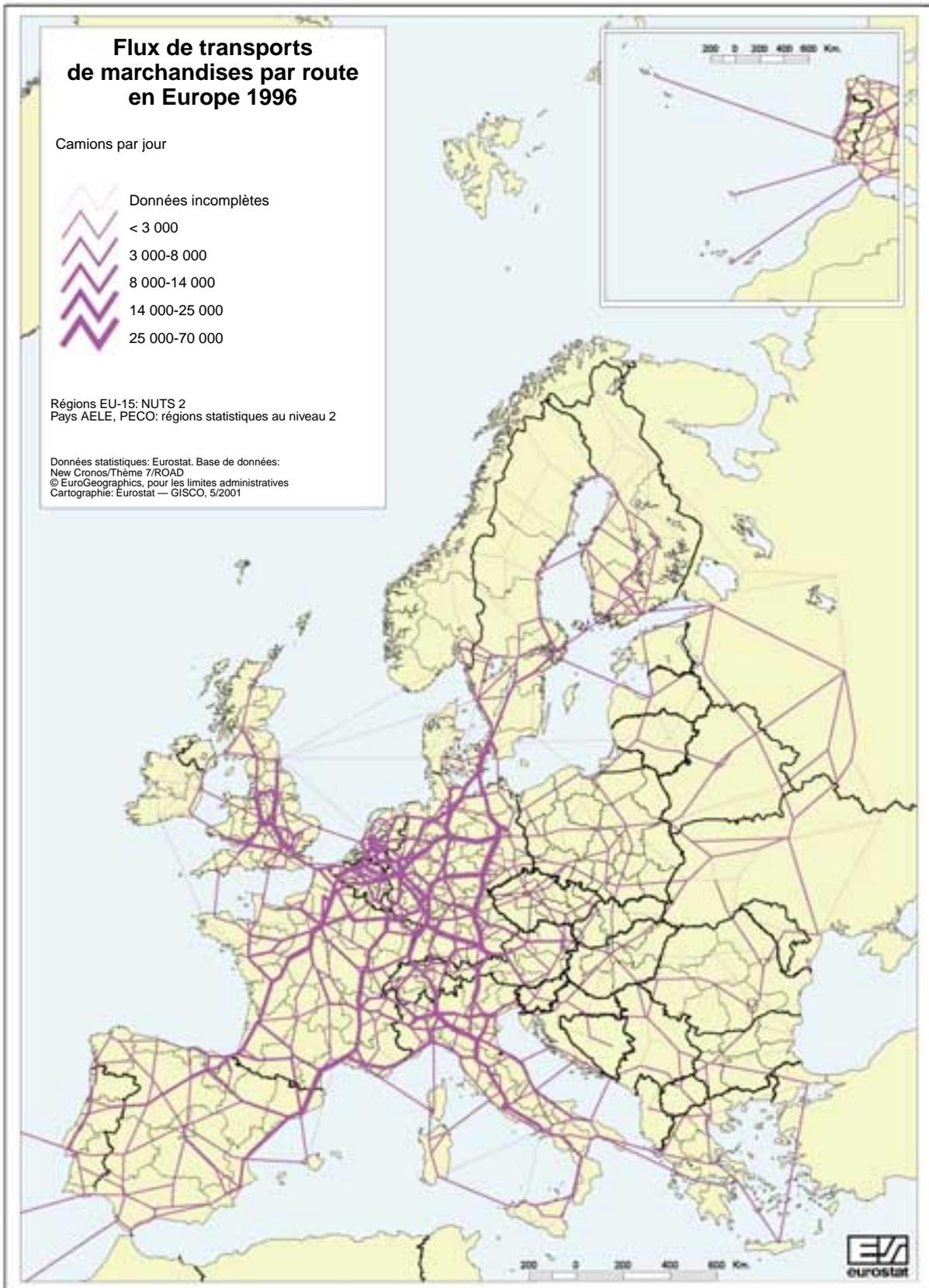
dans la grande ville; c'est le cas du Brabant flamand en Belgique. Par contre, une faible densité automobile autour de ce noyau urbain peut indiquer que les banlieusards utilisent intensivement les transports en commun, ce qui est le cas dans l'*Outer London*, par exemple. Dans les régions de niveau NUTS 2 s'étendant plus largement autour de la ville centrale, la *Comunidad de Madrid* et l'Île-de-France, par exemple, ces facteurs ont tendance à s'équilibrer.

- Pour autant que la possession d'une voiture soit un indicateur de la prospérité individuelle relative, on pourrait s'attendre à ce que les régions où les revenus moyens sont les plus élevés aient

une densité automobile plus forte. De fait, le Grand-Duché de Luxembourg et le *Regierungsbezirk de Darmstadt*, en Allemagne, qui comprend la ville de Francfort, entrent dans ce cas de figure. Il existe également une sorte de séparation économique entre les régions du sud de l'Italie (*Basilicata, Calabria, Molise et Puglia*) et le reste du pays.

- Dans certaines régions peu peuplées, la nécessité de posséder une voiture pour se rendre à son lieu de travail peut être particulièrement évidente. Le Limousin, en France, *Itä-Suomi*, en Finlande, et *Mellersta Norrland*, en Suède, en sont des exemples.

Carte 7.3 — Flux de transports de marchandises par route en Europe



■ À l'exception des régions hongroises et slovènes, la plupart des régions des pays candidats ont une densité automobile inférieure à

trois voitures pour dix habitants, un niveau que l'on ne retrouve qu'en Grèce parmi les pays de l'UE.

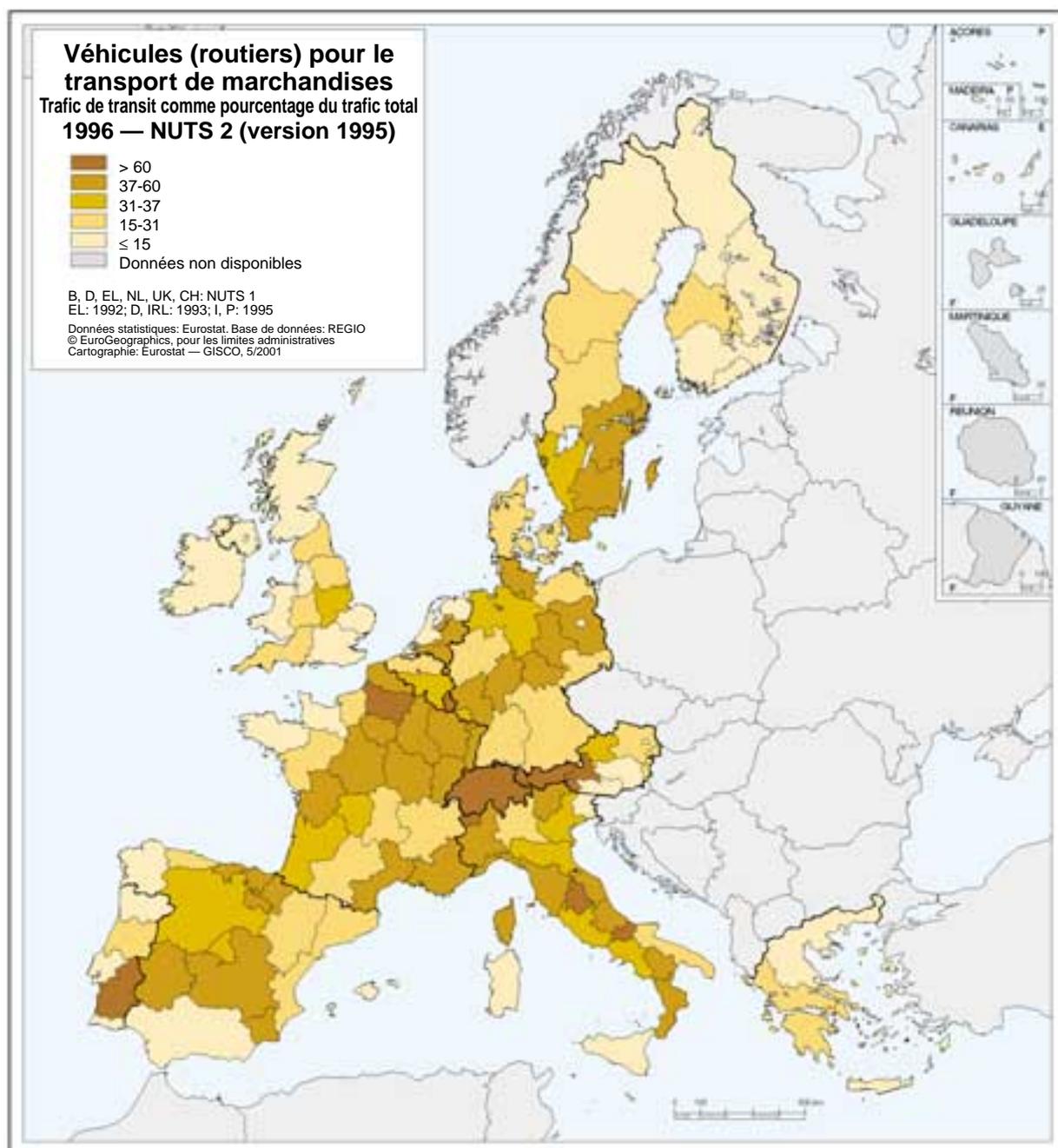
Transport de marchandises et de passagers

Transport routier

Dans le passé, Eurostat a publié des données sur les flux de trafic routier de marchandises entre les régions à l'intérieur de chaque État membre sans tenir compte du transport transfrontalier. En vertu de la législation actuelle, les États membres projettent de recueillir les données sur les flux interrégionaux transfrontaliers, mais ces données ne seront pas dis-

ponibles avant plusieurs années. En attendant, Eurostat utilise un modèle permettant de dériver ces flux interrégionaux entre les États membres de l'UE grâce à des statistiques existantes sur les flux interrégionaux à l'intérieur des États membres ainsi que des données sur le transport routier international de marchandises. Ce modèle permet également d'obtenir des estimations, exprimées en nombre de camions par jour, des flux de transport de marchandises sur le réseau routier principal. L'ensemble des résultats ainsi que la description de la méthodologie employée peuvent être obtenus sur demande. La base de données REGIO contient une sélection d'indicateurs dérivés de ce modèle, notamment la proportion du trafic de transit et les sources du trafic routier de marchandises.

Carte 7.4 — Véhicules (routiers) pour le transport de marchandises



Le lecteur doit savoir que la version actuelle du modèle ne couvre que les véhicules immatriculés dans les États membres de l'UE, et n'effectue donc pas d'estimation du transport réalisé dans les pays candidats par les véhicules immatriculés dans ces mêmes pays.

La carte des flux de transport routier de marchandises illustre l'importance de certains axes principaux, comme ceux qui partent du Danemark, du nord de l'Allemagne et des Pays-Bas à destination du Sud en passant par l'Autriche et la Suisse, ou ceux qui traversent la France pour déboucher sur l'Espagne ou le Portugal.

Les ports de Rotterdam (dans la région de *Zuid-Holland*, aux Pays-Bas) et d'Anvers (dans la région d'Anvers, en Belgique), au même titre que d'autres ports situés sur les côtes de la mer du Nord et de la Manche, constituent autant de plaques tournantes pour le transport routier de marchandises (voir également la carte 7.5).

L'épine dorsale du réseau routier de l'UE connaît un trafic intense de marchandises, estimé à 25 000 camions par jour dans le cas de certains tronçons.

Par contre, le trafic de marchandises passant par la majeure partie du réseau routier des régions périphériques de l'UE est beaucoup moins intense, souvent inférieur à 3 000 camions par jour.

Dans certaines régions, on estime à 65 %, voire davantage, la proportion du trafic de transit par rapport à l'ensemble du trafic de marchandises. Il s'agit, par exemple, des régions du *Tyrol* et du *Voralberg*, en Autriche, mais aussi du Grand-Duché de Luxembourg, des régions de *Molise* et de *Valle d'Aosta* en Italie, de la Picardie en France et de l'*Alentejo* au Portugal.

Classement des quinze premières régions générant du transport routier de marchandises (*camions/jour*)

Nordrhein-Westfalen	33 305
Bayern	23 577
Baden-Württemberg	20 292
Vlaams Gewest	19 545
Lombardia	19 209
Niedersachsen	18 174
West-Nederland	16 343
London, Kent, Bedfordshire, Hertfordshire, Essex	15 955
Sachsen	14 619
Région wallonne	12 587
Northern Ireland	12 513
Zuid-Nederland	12 197
Île-de-France	12 041
Emilia-Romagna	11 134
West Midlands	11 093

En ce qui concerne le trafic routier de marchandises, on obtient une autre indication de l'importance de certaines régions en calculant la «production» moyenne de trafic, mesurée par le nombre de camions partant chaque jour d'une région déterminée.

De ce point de vue, les dix premières régions sont chacune à l'origine de plus de 10 000 départs de camions par jour.

On estime à 30 000 départs journaliers la «production» de la région de *Nordrhein-Westfalen*, en Allemagne.

La valeur médiane pour les 135 régions étudiées était de 2 935; autrement dit, plus de la moitié des régions ont connu moins de 3 000 mouvements de camions par jour.

On notera que les statistiques sur les mouvements journaliers de camions sont influencées par la taille, la population et l'économie de la région. En termes plus simples, les grandes régions vont générer davantage de trafic de marchandises que les régions plus modestes. Néanmoins, une étude parallèle du tableau et de la carte 7.3 montre l'existence d'un niveau élevé du transport routier au «cœur» du réseau routier européen ainsi que dans les régions directement connectées à ce réseau.

Transport maritime

Les statistiques du transport maritime existent au niveau régional NUTS 2 pour les personnes et les marchandises. Elles indiquent les mouvements entre les régions, exprimés en milliers de passagers et en milliers de tonnes.

Le volume du fret maritime transitant par la région néerlandaise de *Zuid-Holland*, où est situé le port de Rotterdam, représente plus du double de celui de toute autre région de l'UE. Ce fait influence fortement le trafic routier de marchandises dans une grande partie de l'UE (voir carte 7.3).

Le tonnage de marchandises débarquées est supérieur à celui des marchandises chargées dans la plupart des régions, ce qui traduit le fait que l'économie de l'UE dépend de façon générale des importations de marchandises en vrac. Toutefois, il faut garder présent à l'esprit qu'une part considérable du transport de marchandises intracommunautaire se fait par voie maritime — ce que l'on appelle «le transport maritime à courte distance» — ce qui contribue à réduire les effets environnementaux associés au transport routier de marchandises à longue distance.

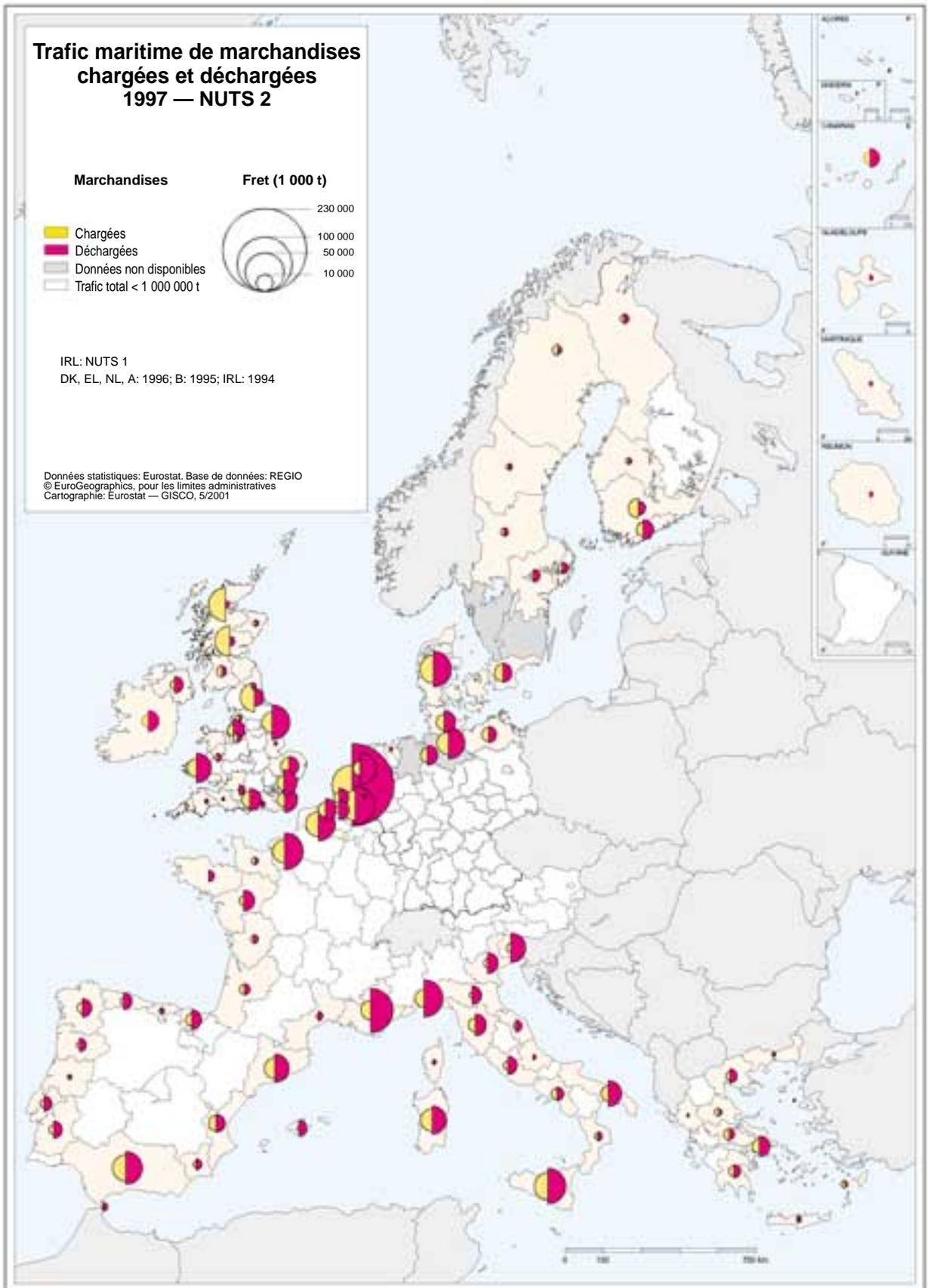
Les déséquilibres considérables notés en Crète (Grèce) et aux Baléares (Espagne), par exemple, peuvent correspondre au débarquement de marchandises (avitaillement et matières) nécessaires pour la saison touristique, sans contrepartie de fret local à charger.

L'excédent de tonnage chargé dans la région de *Tees Valley and Durham*, au Royaume-Uni, peut s'expliquer par l'expédition de cette région des marchandises en vrac.

Transport aérien

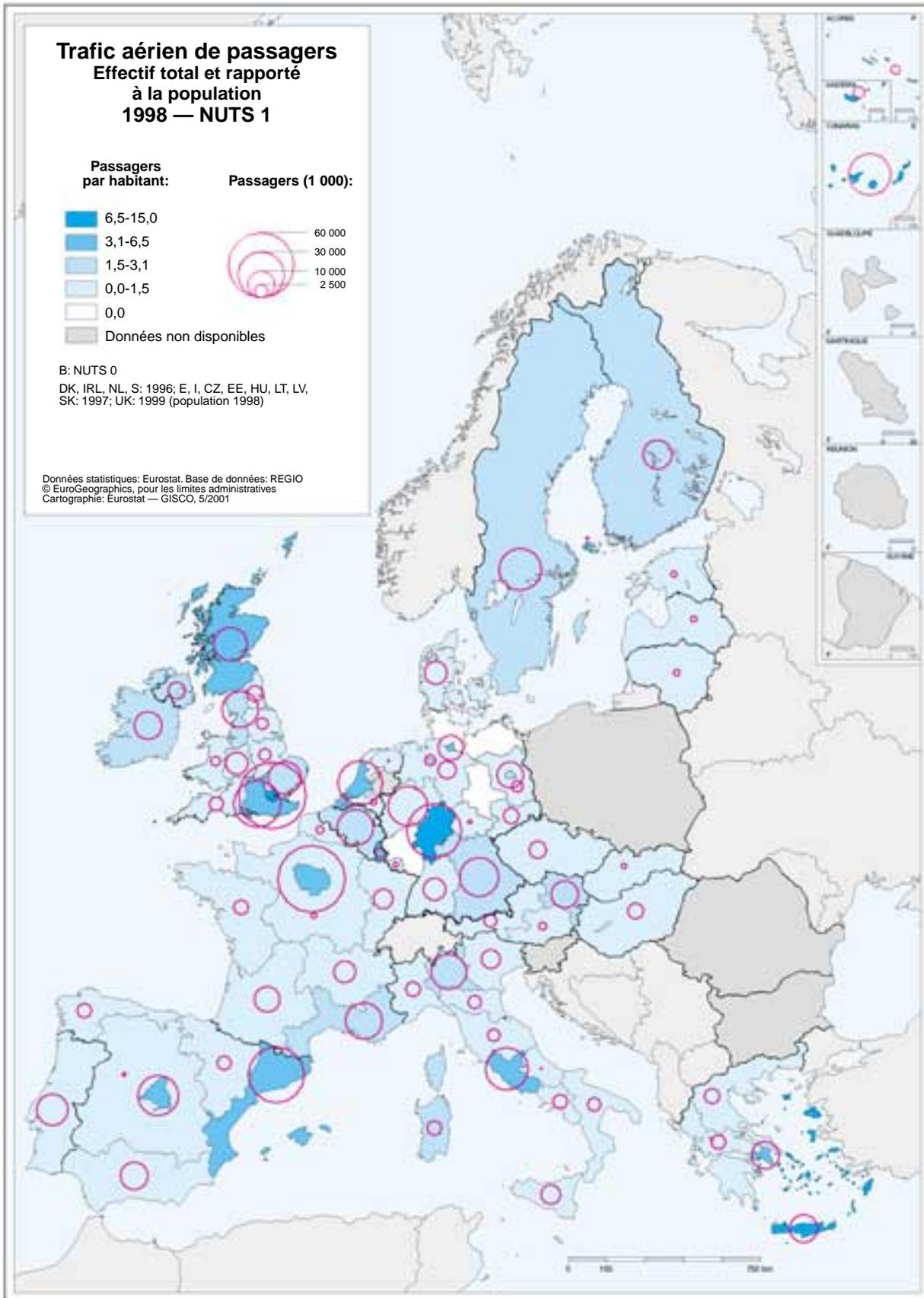
REGIO contient des tableaux de statistiques sur le transport aérien au niveau régional pour les passagers et les marchandises. Ces séries indiquent les

Carte 7.5 — Trafic maritime de marchandises chargées et déchargées



S
T
R
O
P
S
N
A
R
T

Carte 7.6 — Trafic aérien de passagers



mouvements de passagers et de marchandises entre les régions de niveau NUTS 2, respectivement exprimés en milliers de passagers et en tonnes de marchandises. Les statistiques des passagers sont ventilées en passagers embarqués, en passagers débarqués et en passagers en transit.

Bien que les données statistiques soient recueillies au niveau NUTS 2, la «zone d'attraction» d'un grand aéroport (c'est-à-dire la zone dont il tire sa clientèle) est, dans bien des cas, plus étendue que la région de niveau NUTS 2 dans laquelle il est situé. C'est pourquoi, aux fins de cette carte, ce sont les régions de niveau NUTS 1 qui ont été choisies comme unités d'échelle les plus appropriées. Le cercle représente le nombre total de passagers utilisant les aéroports de la région de niveau NUTS 1 concernée.

Il convient de noter que, en raison de la non-disponibilité des chiffres, le grand cercle correspondant aux aéroports de Londres n'est pas basé sur les données REGIO, mais sur les chiffres fournis par les aéroports eux-mêmes. Le système aéroportuaire de Londres, qui se compose de cinq aéroports internationaux, se répartit entre trois régions de niveau NUTS 1 (*Eastern, London et South East*).

Pour le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, la Finlande et la Suède, le niveau NUTS 1 équivaut au niveau national. Les régions marquées en blanc ne possèdent pas d'aéroport.

L'importance de la zone d'attraction est évidente dans le Bassin parisien. Bien que celui-ci soit nettement plus étendu que la Région Île-de-France qu'il ceinture entièrement, ses propres besoins de transport aérien sont presque entièrement satisfaits par les aéroports de Paris en Île-de-France.

La région dans laquelle se situe la capitale n'est pas toujours celle où le transport aérien est le plus dense. Au nombre des exceptions figurent l'*Este*, en Espagne, qui bénéficie du trafic touristique, et *Hessen*, en Allemagne, où, en raison de l'importance des voyages d'affaires, Francfort joue le rôle de carrefour allemand des vols long-courriers.

Dans les régions à forte vocation touristique, telles que *Nissia Aigaïou/Kriti* (Crète), en Grèce, et les Baléares, en Espagne, le nombre de passagers par habitant est particulièrement élevé.

Dans les pays candidats à l'adhésion pour lesquels des données sont disponibles (au niveau national uniquement), le niveau du trafic aérien de passagers est en général inférieur à celui de la plupart des régions de l'UE, qui ont un trafic touristique ou d'affaires important.

Sécurité

La base de données REGIO d'Eurostat contient des données au niveau NUTS 2 sur les personnes tuées ou blessées dans des accidents de la route.

Le taux de mortalité des accidents de la route exprimé en nombre de tués par million d'habitants a été choisi pour cette carte, afin d'éliminer les variations régionales apparentes des nombres absolus dues à l'importante population de certaines régions. Toutefois, ce taux de mortalité ne prend pas en compte d'autres facteurs influençant cette statistique, par exemple, le nombre de véhicules ou la distance parcourue. En conséquence, le lecteur pourra souhaiter consulter REGIO pour avoir une ventilation complète par type de véhicule ou étudier la carte de la densité automobile présentée plus haut dans ce chapitre (carte 7.2).

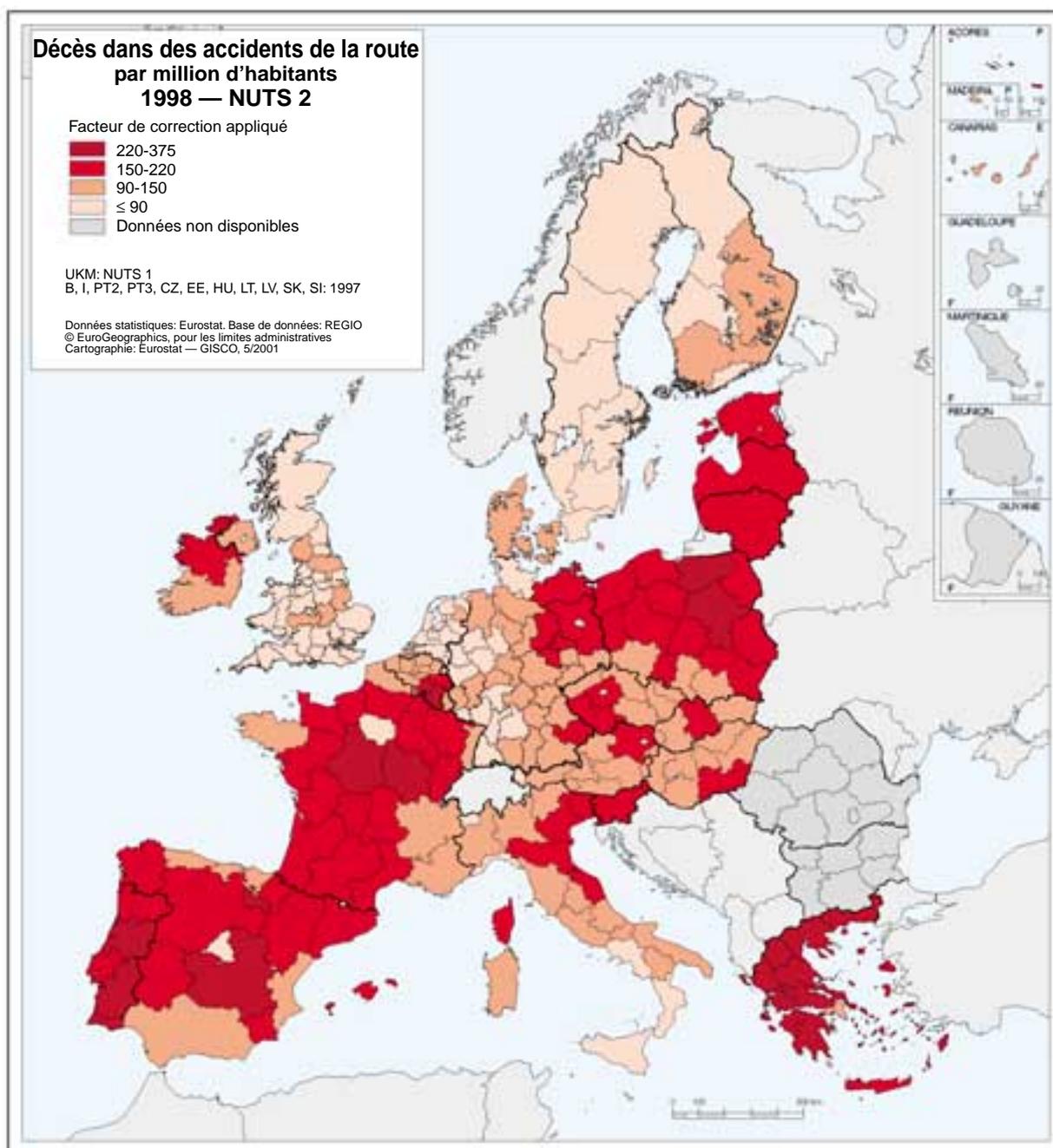
La définition standard d'un décès imputable à un accident de la route englobe les décès survenus dans une période de trente jours suivant l'accident. En comparant les données des divers pays, le lecteur doit savoir que certains pays emploient une période plus courte et présentent donc un taux de mortalité comparable plus élevé qu'indiqué. Des coefficients correcteurs à utiliser dans de tels cas sont fournis dans le guide d'utilisation de REGIO.

Selon la région, le taux de mortalité varie très fortement: de moins de 25 décès par million d'habitants à Berlin, à Hambourg et à Vienne jusqu'à 406 décès par million d'habitants dans la région de l'*Alentejo* au Portugal. La plupart des régions des Pays-Bas, de la Finlande, de la Suède et du Royaume-Uni comptent bien moins de 90 décès par million d'habitants.

Les importants taux de mortalité sur la route constatés en Allemagne orientale, en Grèce et au Portugal peuvent refléter un déséquilibre entre l'augmentation de la densité automobile et l'existence d'un réseau routier insuffisamment modernisé. Toutefois, les écarts de taux entre les pays sont influencés par de nombreux facteurs qui ne se prêtent pas à un simple traitement statistique, par exemple, les différences en ce qui concerne la formation à la conduite ou le degré d'application des lois sur les vitesses maximales et sur l'ivresse au volant.

Les régions définies en ceinture d'importantes conurbations (*Attiki*, en Grèce, ou Île-de-France) ont tendance à compter moins de morts sur les routes, ce qui reflète peut-être l'utilisation plus intense des transports en commun et le niveau moins élevé des vitesses moyennes.

Les taux de mortalité sur la route sont assez élevés (de 150 à 220 décès par million d'habitants) dans les Républiques baltes et en Slovaquie ainsi que dans les régions de *Střední Čechy* et de *Jihozápad*, en République tchèque, de *Dél-Alföld*, en Hongrie, et de *Stredné Slovensko*, en Slovaquie. Toutefois, les pays candidats n'ont pas de régions situées dans la catégorie la plus élevée (plus de 220 décès par million d'habitants).



Conclusion

Les statistiques du transport au niveau régional indiquent des schémas de variation de région à région dans lesquels des variables liées au transport sont souvent étroitement liées au niveau d'activité économique. Il suffit pour s'en rendre compte de comparer les cartes du présent chapitre avec celles du chapitre 3 (produit intérieur brut régional). Cela n'implique pas une simple relation de cause à effet, mais tend à confirmer l'étroite relation existant entre la croissance du transport et le développement économique.

Une analyse plus minutieuse des données régionales sur les transports révèle de nombreux traits qui nous aident à comprendre dans quelle mesure les transports peuvent constituer un facteur limitant pour le développement économique régional. Cette analyse montre également pourquoi les flux de transport ont parfois un effet disproportionné sur l'environnement de certaines régions.

La variation régionale constatée au moyen des indicateurs relatifs aux transports dans les pays candidats est tout à fait comparable à celle que l'on relève dans les pays de l'UE.

CHÔMAGE AU NIVEAU RÉGIONAL

8



L'évolution du chômage en Europe

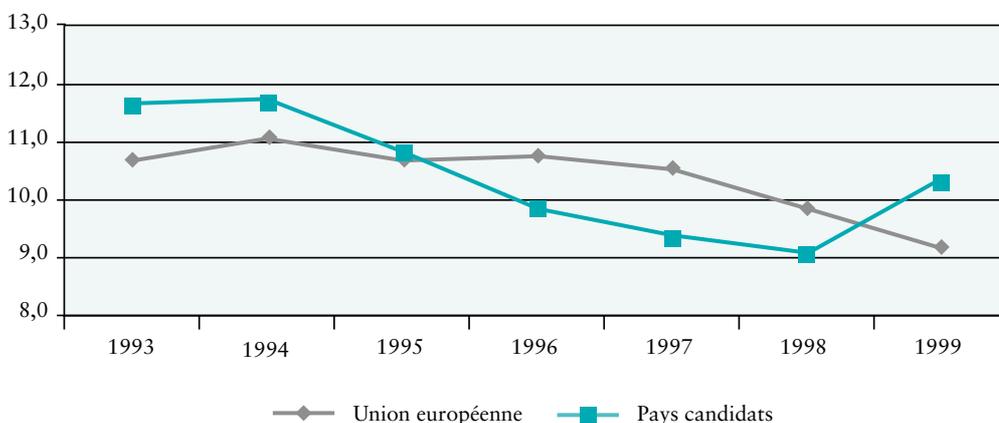
Le chômage est l'un des problèmes cruciaux de l'Union européenne et des pays candidats, et ce non seulement parce que des ressources disponibles sont utilisées de façon inefficace, mais aussi, et surtout, en raison de l'exclusion sociale qu'il engendre et qui confronte les pays concernés à de graves difficultés.

Depuis 1994, la situation semble connaître une accalmie dans les États membres. Les taux de chômage affichent une tendance à la baisse et, dans

certains États membres, on déplore une pénurie de travailleurs possédant certaines qualifications. Dans les pays candidats, on observe également, depuis 1994, une diminution des taux de chômage. Le taux moyen y était même inférieur à la moyenne de l'UE. Cette tendance semble s'être inversée en 1998, les pays candidats connaissant à nouveau une hausse des taux de chômage. Le graphique suivant illustre séparément l'évolution de la situation, depuis 1993, dans la Communauté européenne et dans les pays candidats.

Nous allons maintenant nous pencher sur les différentes facettes de ce problème complexe. Nous commencerons par analyser la dimension régio-

Graphique 8.1 — Taux de chômage harmonisés (en %)



nale au niveau 2, celle-ci faisant ensuite l'objet d'une différenciation plus poussée en fonction du sexe et de l'âge. Nous étudierons également la durée du chômage et opposerons, enfin, le chômage à la croissance économique. Il ne nous sera néanmoins pas possible d'examiner chacun des facteurs susceptibles d'influencer le chômage au niveau des régions. Ainsi, nous ne tiendrons pas compte, dans cette analyse, de l'incidence du niveau d'éducation, et nous n'approfondirons pas non plus la situation des différentes branches économiques.

Méthode d'estimation des taux de chômage régionaux

Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active totale. Il

concerne les personnes de 15 ans et plus à une date de référence et peut être ventilé, par exemple, par sexe et par âge. Le taux de chômage des jeunes concerne les moins de 25 ans.

La définition du chômage, fondée sur les recommandations de l'Organisation internationale du travail, peut s'écarter nettement des concepts utilisés au niveau national. Conformément aux recommandations internationales, une personne est considérée au chômage lorsqu'elle remplit chacune des trois conditions suivantes:

- être sans travail pendant la semaine de référence de l'enquête;
- être disponible pour le marché du travail, de manière à pouvoir accepter un travail dans un délai de deux semaines;
- avoir fait des démarches, au cours des quatre semaines précédentes, en vue de trouver du travail.

La population active couvre les actifs et les chômeurs. Sont appelées «actifs» toutes les personnes

exerçant une activité professionnelle au cours de la période de référence.

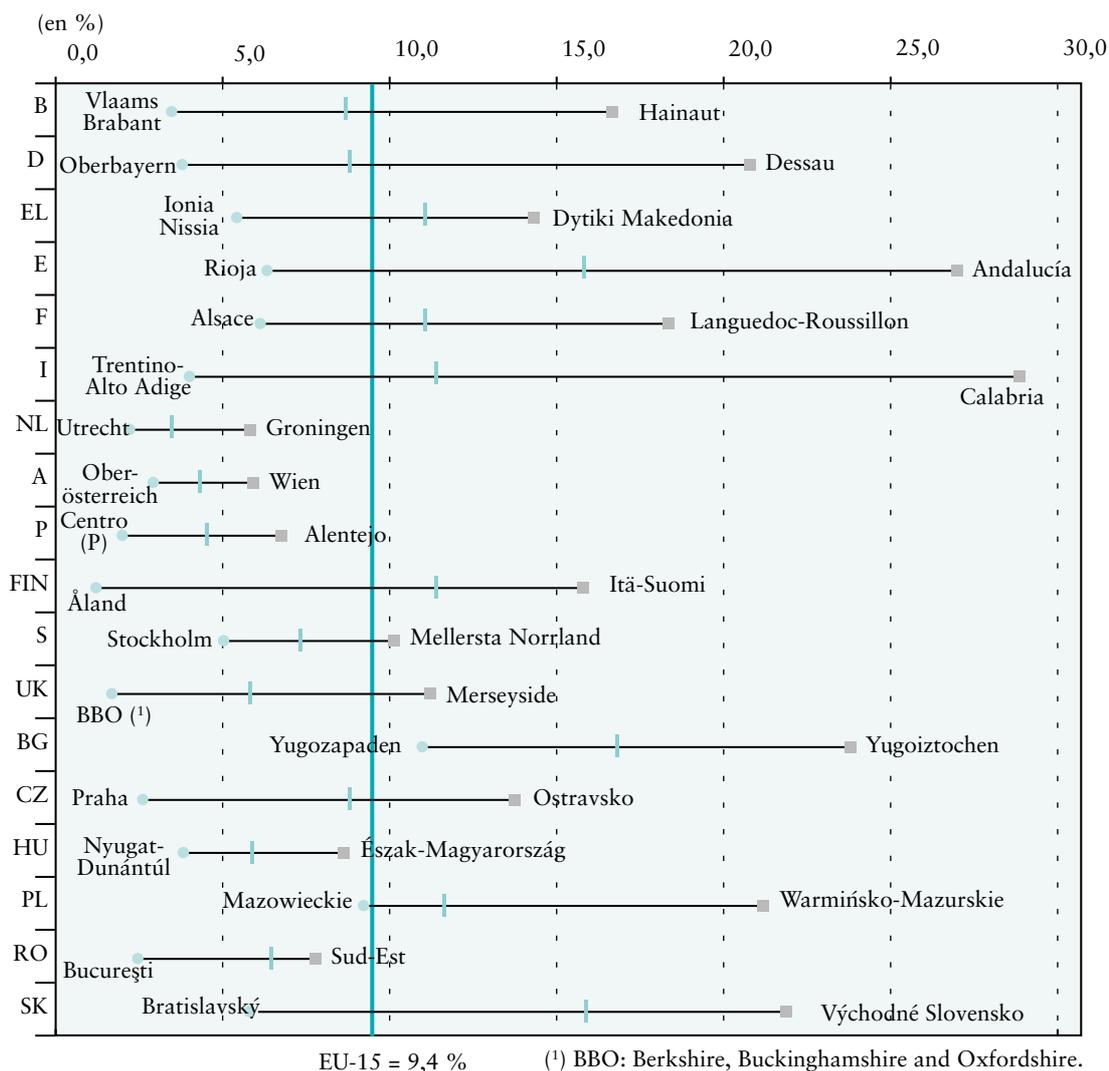
L'estimation des taux de chômage régionaux se fonde sur le nombre de chômeurs et d'actifs au niveau national pour le mois d'avril de l'année civile considérée, tel qu'il a été établi dans l'enquête communautaire sur les forces de travail. Si, dans certains cas, les chiffres d'avril ne sont pas disponibles, on utilise les résultats du deuxième trimestre. Les chiffres nationaux sont ensuite ventilés par région à partir des structures régionales des chômeurs enregistrés ou des résultats des enquêtes sur les forces de travail représentatifs au niveau régional. La procédure est la même pour les personnes actives. Dans ce cas également, on utilise les résultats des enquêtes sur les forces de travail représentatifs au niveau régional ou les structures régionales des derniers recensements démographiques.

Les estimations sont d'abord réalisées séparément pour les sous-ensembles des femmes de

moins de 25 ans, des femmes de 25 ans et plus, des hommes de moins de 25 ans et des hommes de 25 ans et plus. Pour obtenir le taux de chômage global, on additionne les estimations du nombre de chômeurs et d'actifs de chaque sous-ensemble.

Les taux de chômage reflètent l'évolution du marché du travail concerné. Les décisions politiques relatives au marché du travail et les tendances politiques générales peuvent donc influencer les taux de chômage. Ces effets sont d'autant plus marqués que les sous-ensembles concernés sont réduits. On peut citer comme exemple le chômage des jeunes. Lorsqu'un nombre accru de jeunes poursuivent leurs études du fait d'une offre d'emploi insuffisante, le taux de chômage des jeunes est plus faible que si ceux-ci recherchaient un travail. De tels effets doivent toujours être pris en compte lorsque l'on interprète les chiffres du chômage.

Graphique 8.2 — Taux de chômage nationaux dans l'Union européenne et écarts régionaux NUTS 2 en 1999



La marge de variation à l'intérieur des États membres

À la clôture de la rédaction de cette édition, les chiffres du chômage concernant l'année 1999 étaient disponibles pour le niveau NUTS 3. Dans un souci de clarté, nous avons renoncé à une différenciation régionale aussi poussée et avons limité l'analyse aux régions du niveau 2, ce qui risque, bien entendu, d'affecter certaines caractéristiques de la structure régionale.

En avril 1999, le taux de chômage, c'est-à-dire le rapport entre le nombre total de chômeurs et la population économiquement active, s'élevait à 9,4 % dans l'Union européenne et à 10,4 % dans les pays candidats. Certains chiffres nationaux, et plus encore les chiffres régionaux, s'écartaient considérablement de ces taux moyens.

Le graphique 8.2 donne un aperçu des disparités entre régions au sein des pays européens. On peut être surpris par les grandes différences enregistrées, dans certains États membres de l'UE, entre les régions ayant le taux de chômage le plus bas et celles qui avaient le niveau le plus élevé. De tels écarts se rencontrent notamment en Allemagne (*Oberbayern*, 4,0 %, par rapport à *Dessau*, 20,9 %) ou en Italie (*Trentino-Alto Adige*, 3,9 %, contre 28,7 % pour la *Calabria*). La marge de variation est tout aussi importante dans les pays candidats. Les disparités régionales en matière de chômage sont donc pratiquement équivalentes dans les pays de l'Union européenne et dans les pays candidats.

Cependant, ce graphique montre également que, en dépit de taux de chômage élevés en Espagne, certaines régions de ce pays présentaient un pourcentage inférieur à la moyenne communautaire en avril 1999. Il en va de même en Slovaquie où, malgré un taux de chômage global de 16,4 %, la région de Bratislava, la capitale, enregistre un taux de 5,9 % seulement.

La répartition régionale du chômage ressort davantage encore de la carte suivante. En Finlande et, dans une moindre mesure, en Suède, le rôle joué par la capitale est flagrant. Cet effet n'apparaît pas de prime abord dans le cas des pays candidats, mais si l'on examine les principaux facteurs qui influent sur les taux de chômage dans les régions de niveau 3 (des données sont disponibles sur simple demande), on constate que celles où se trouvent les capitales affichent les taux les plus bas, que ce soit pour le chômage global, pour celui des femmes ou pour celui des jeunes. Les seules exceptions sont la Hongrie et la Slovaquie, où les régions voisines de l'Italie et de l'Au-

triche, respectivement, ont les taux de chômage les plus faibles. Le voisinage de l'Autriche semble avoir également des répercussions sur les taux de chômage régionaux de la Slovaquie, alors que les régions polonaises frontalières de l'Allemagne connaissent des taux de chômage supérieurs à la moyenne.

La division de l'Allemagne en deux parties, avec, d'un côté, les anciens Länder à faible niveau de chômage et, de l'autre, les nouveaux Länder enregistrant des taux de chômage élevés, est également frappante. Cet effet est tout aussi net pour l'Italie, bien que les disparités s'observent ici entre le Nord et le Sud. Au Royaume-Uni, il existe également des différences entre le Nord et le Sud, mais celles-ci sont sensiblement moins marquées. En France, par contre, il semble que les chômeurs soient plus nombreux dans les zones périphériques du Nord et du Sud; les départements d'outre-mer présentent, eux aussi, des taux de chômage importants. Dans le cas de l'Espagne, la proximité de la frontière française semble exercer un effet positif sur le chômage puisque ces régions se caractérisent par des taux plus faibles que la moyenne nationale.

Si l'on ne considère que les régions de niveau NUTS 2, le taux de chômage de l'Union européenne était compris dans une fourchette allant de 2,1 %, dans la région finlandaise de l'*Åland*, à 28,7 %, dans la région italienne de *Calabria*. Rapporté à 100 personnes actives, le nombre de chômeurs était donc 13 fois plus élevé environ en Calabre que dans l'*Åland*. Dans les pays candidats, les taux de chômage varient entre 3,2 % (dans la région de Prague, la capitale tchèque) et 23,7 % (dans la région bulgare de *Yugoiztochen*). On constate ainsi que les écarts sont à peu près équivalents.

En avril 1999, pas moins de 47 des régions de l'UE considérées avaient un taux de chômage maximal de 4,7 %, inférieur de plus de 50 % à la moyenne communautaire. Ces 47 régions NUTS 2 se répartissaient sur neuf États membres. Ce n'est qu'en Grèce, en Espagne, en France, en Irlande et en Suède qu'on ne trouvait pas de région de niveau NUTS 2 ayant un taux de chômage inférieur à 4,7 %. Le Danemark était dans le même cas. À l'autre extrême, onze régions d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie présentaient un taux de chômage supérieur à 18,9 %, c'est-à-dire au moins deux fois plus élevé que la moyenne enregistrée pour l'ensemble de l'Union européenne. Parmi les 53 régions des pays candidats, trois affichaient un taux de chômage inférieur à 5 %. Elles se trouvent en Hongrie, en République tchèque et en Roumanie. Vingt-deux autres régions avaient des chiffres n'atteignant pas 10 %. À l'autre extrémité du classement, seulement cinq régions, situées en Bulgarie, en Pologne et en Slovaquie, dépassaient les 20 %.

Entre avril 1998 et avril 1999, l'évolution des taux de chômage dans les régions considérées est allée



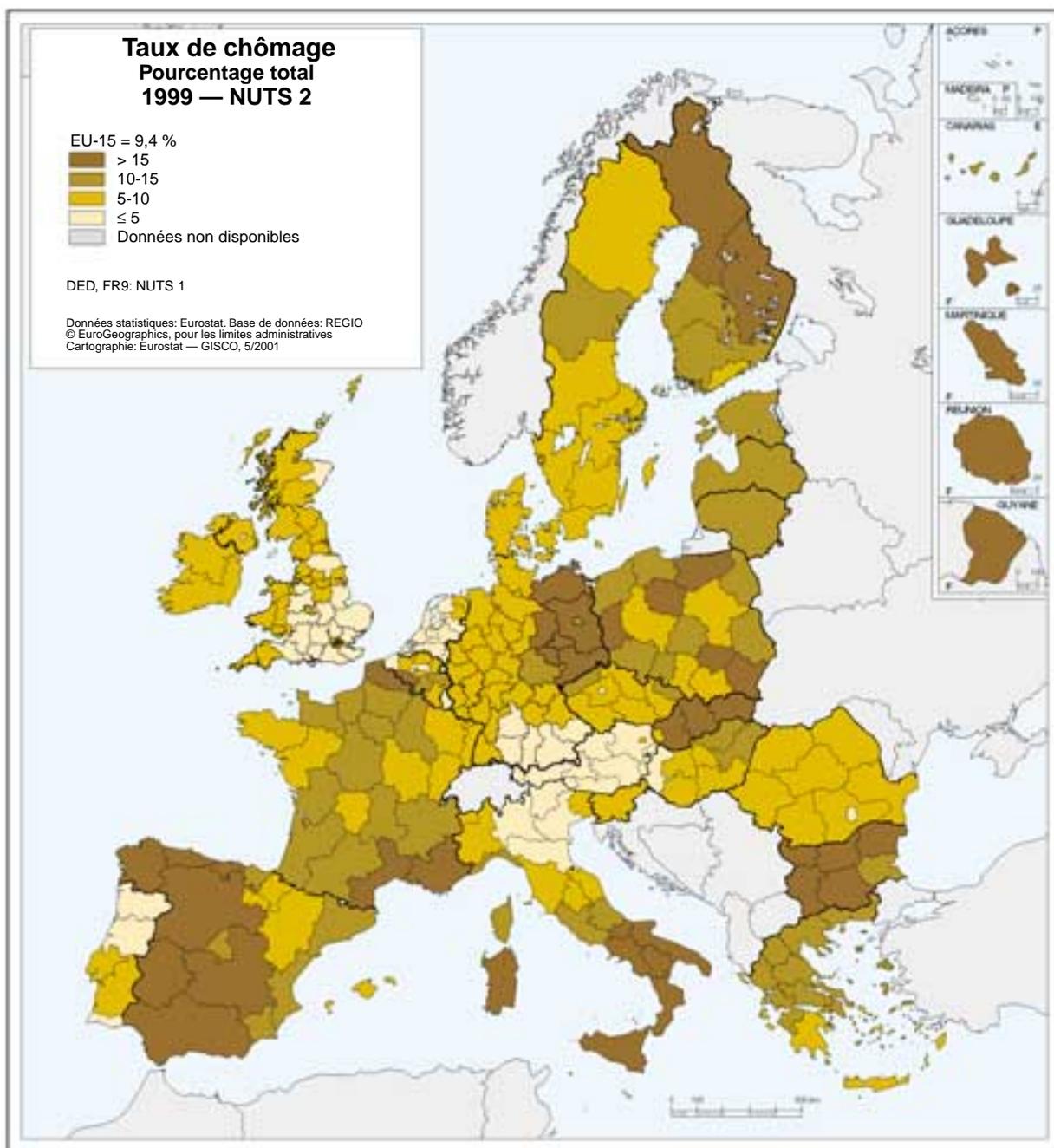
d'un recul de 5,4 points de pourcentage (dans la région espagnole des Canaries) à une progression de 3,9 points de pourcentage (dans la région grecque d'*Anatoliki Makedonia, Thraki*). Au total, environ 75 % des régions de l'Union européenne ont connu une diminution du taux de chômage et seulement un quart d'entre elles une augmentation. Les régions ayant enregistré les plus fortes réductions des niveaux de chômage se trouvent principalement en Espagne, celles qui ont accusé les accroissements les plus élevés en Grèce. Dans les pays candidats, la tendance qui se dessine au niveau national se retrouve également à l'échelon régional. Comme on l'a déjà observé, le taux de chômage global de ces pays est

passé de 9,1 % en 1998 à 10,4 % en 1999. La variation a été relativement faible en Bulgarie, en Lettonie, en Roumanie et en Slovénie; la Hongrie et la Lituanie ont même enregistré une baisse de plus de 2 points de pourcentage. L'Estonie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie ont, quant à elles, subi une hausse de plus de 2 points de pourcentage.

Chômage des jeunes

Les disparités régionales sont nettement plus marquées pour ce qui est du chômage des jeunes, c'est-à-dire les personnes actives âgées de moins de

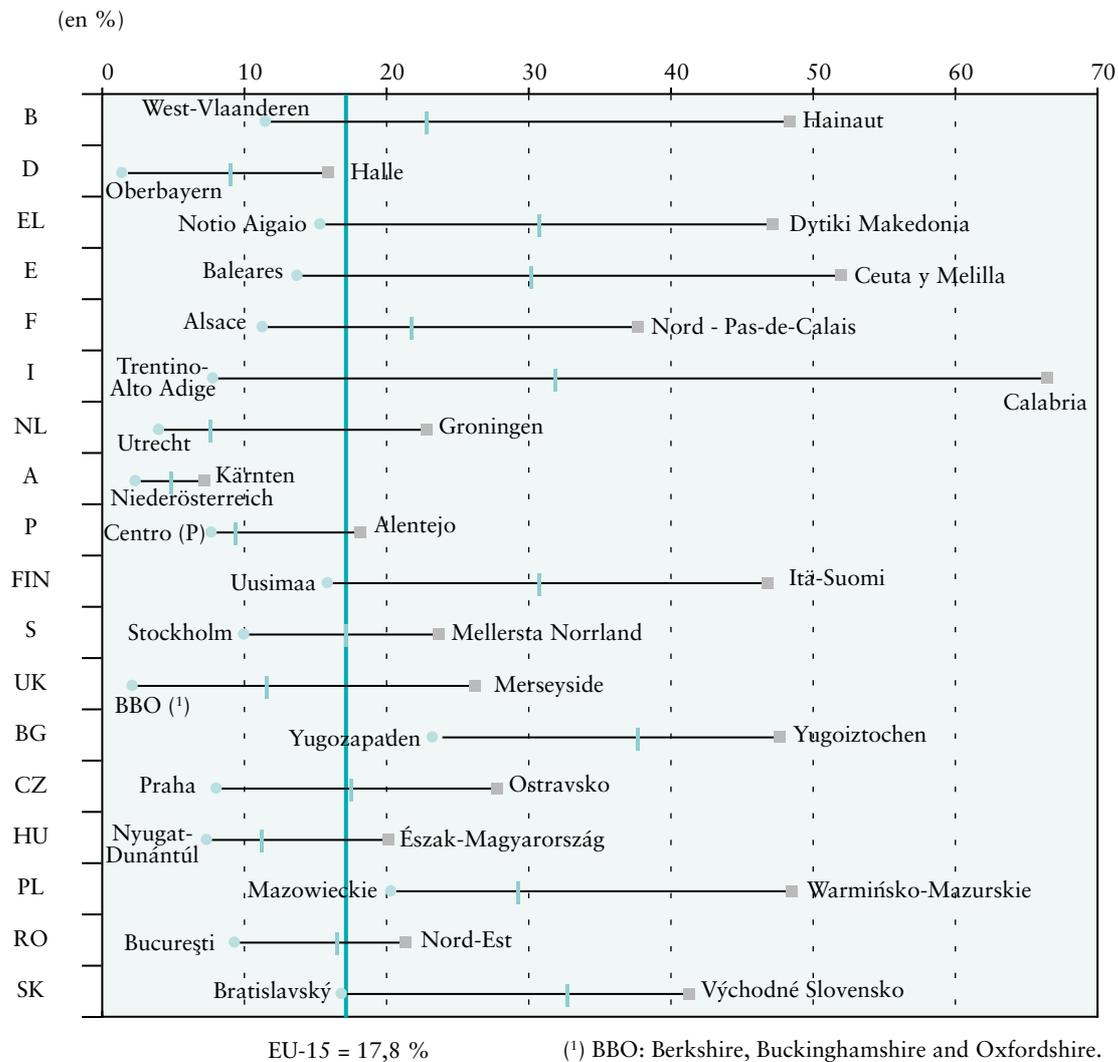
Carte 8.1 — Taux de chômage



25 ans, qu'en ce qui concerne le chômage global. En avril 1999, le taux de chômage des jeunes était compris entre 3,5 % (dans le Land autrichien de *Niederösterreich*) et 65,2 % (dans la région italienne de *Calabria*). Dans les pays candidats, il allait de 7,2 % (dans la région hongroise de

Nyugat-Dunántúl) à 48,8 % (dans la région polonaise de *Warmińsko-Mazurskie*). Par rapport aux chiffres enregistrés à l'intérieur de l'Union européenne, il s'agit de valeurs moins extrêmes. Aucune région des pays candidats ne présentait un taux de chômage des jeunes supérieur à 50 %.

Graphique 8.3 — Taux de chômage nationaux des jeunes de moins de 25 ans dans l'UE et écarts régionaux NUTS 2 en 1999



Il ne dépassait 40 % que dans six régions de Bulgarie, de Pologne et de Slovaquie.

En ce qui concerne le chômage des jeunes, on trouve également un grand nombre de régions dont les valeurs s'écartent sensiblement de la moyenne de l'UE (17,8 %) ou de celle des pays candidats (23,2 %). En avril 1999, le taux de chômage des jeunes était inférieur à 10 % dans 61 régions et supérieur à 40 % dans 18 autres régions.

Le graphique 8.3 illustre les différences régionales au sein des pays. On constate qu'elles peuvent être importantes, notamment en Italie, où les valeurs varient dans une fourchette comprise entre 7,4 % (dans la région du *Trentino-Alto Adige*) et 65,2 % (en *Calabria*). Cela est vrai aussi en Belgique, en

Bulgarie, en Espagne, en France, en Finlande, en Grèce, en Pologne et en Slovaquie, où la différence entre la valeur la plus élevée et la plus basse est d'au moins 20 points de pourcentage.

Le graphique 8.3 représente les régions dans lesquelles les taux de chômage des jeunes étaient les plus forts et les plus faibles en avril 1999.

La carte 8.2 relative au chômage des jeunes montre que la structure régionale est pour l'essentiel analogue à celle qui ressort de l'analyse des taux de chômage globaux. L'Allemagne, où se font ressentir les effets des mesures prises par les pouvoirs publics, fait ici figure d'exception. Dans les nouveaux Länder allemands, les niveaux de chômage des jeunes ne diffèrent guère, en effet,

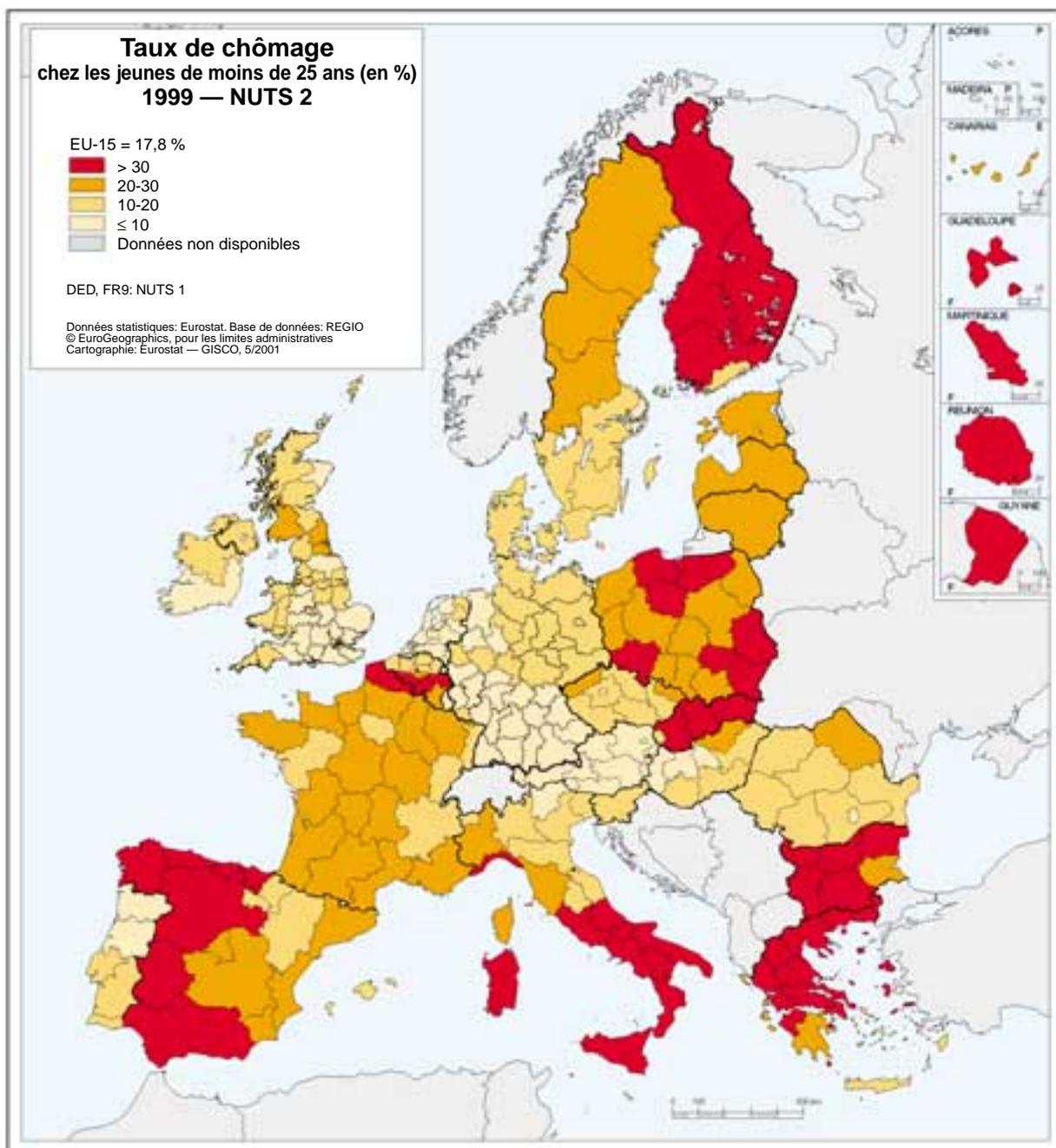
des taux observés dans l'ensemble de l'Allemagne. Ces régions mises à part, on constate que la structure est pour l'essentiel identique, mais que les régions accusant un taux élevé de chômage des jeunes «s'étendent» davantage, ce qui, dans le cas de l'Italie, par exemple, signifie que les poches de chômage des jeunes pénètrent davantage le Nord.

On observe, sur la carte du chômage des jeunes, une bande au centre de l'Europe caractérisée par des taux plus faibles, qui va des régions frontalières de la Hongrie jusqu'aux îles britanniques. Les seules exceptions sont deux régions portugaises qui présentent des taux similaires. Les raisons de ce phénomène sont toutefois difficiles à

déterminer, les réglementations nationales en matière de chômage des jeunes étant très différentes et évoluant plus rapidement que celles qui s'appliquent aux chômeurs plus âgés. Comme il s'agit d'un sous-ensemble restreint, ces mesures ont, en outre, un effet relativement prononcé.

Dans 134 des 205 régions de l'Union européenne considérées, le taux de chômage des jeunes a reculé entre avril 1998 et avril 1999. Les baisses les plus fortes ont eu lieu dans les régions espagnoles de *Rioja* (13,3 points de pourcentage) et des Baléares (11,3 points de pourcentage), dans la région française de Picardie (8,6 points de pourcentage) et dans la région néerlandaise de *Flevoland* (8,3 points de

Carte 8.2 — Taux de chômage des jeunes



pourcentage). À l'autre extrême, on a recensé au total sept régions dans lesquelles le taux de chômage des jeunes a progressé de plus de 7 points de pourcentage. Elles se trouvent en Belgique, en Grèce et en Italie. Dans les pays candidats, sauf en Roumanie, pour laquelle on ne dispose d'aucune donnée relative à 1998, on observe une forte hausse du chômage des jeunes; cela a été particulièrement le cas en Pologne et dans la région tchèque d'*Ostravsko*, à l'est du pays.

Les disparités entre les sexes

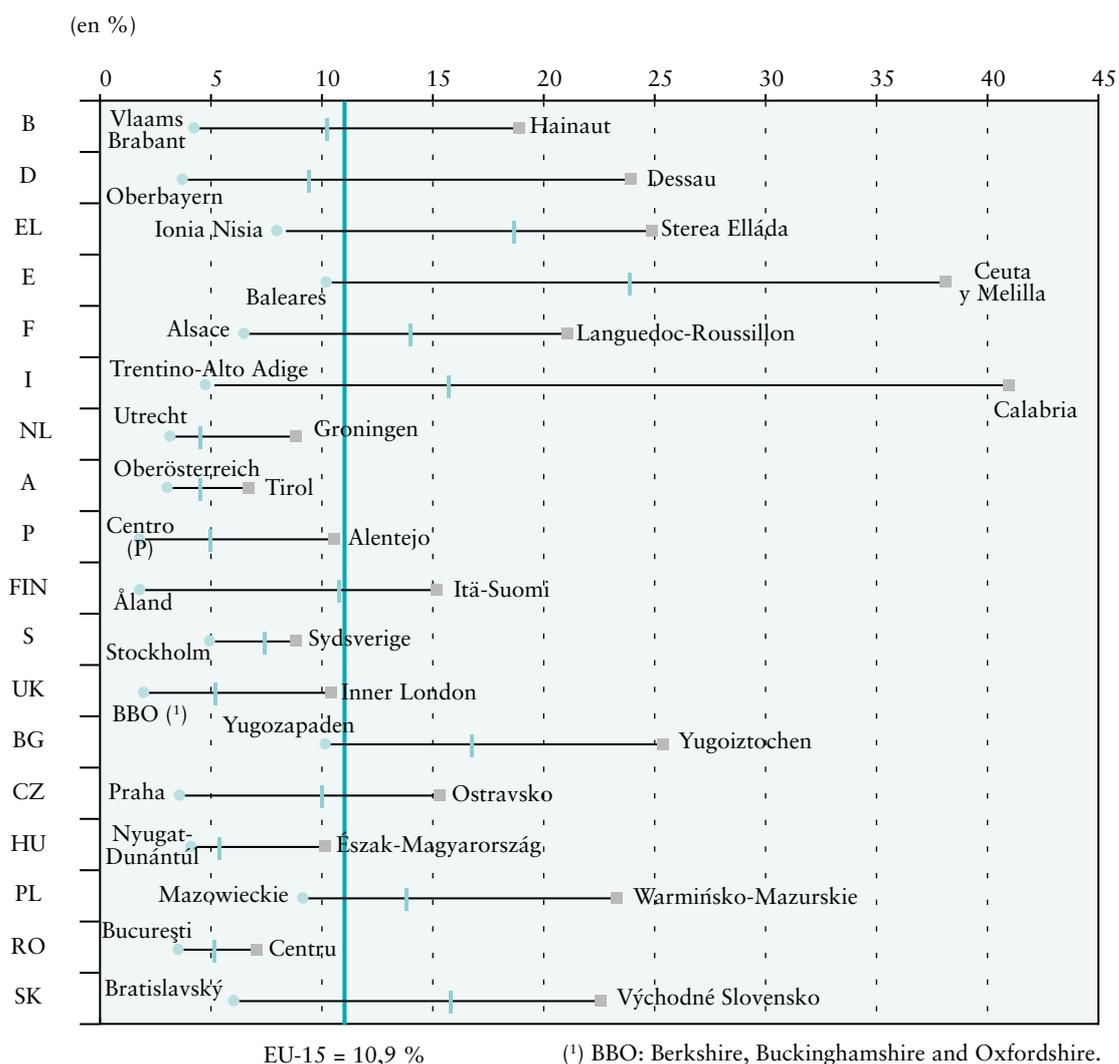
La ventilation des taux par sexe montre que, dans les pays candidats, le chômage des femmes est aussi important que celui des hommes et va de 3,8 % pour la région de *Praha* (Prague), en République tchèque, à 25,4 % pour la région de *Yugoiztochen*, en Bulgarie.

Au cours de la même période, le taux de chômage féminin dans les régions de niveau NUTS 2 de l'Union européenne se situait dans une plage de valeurs allant de 2,0 % à 41,1 %, et était donc supérieur. Le niveau le plus faible (2,0 % pour la région de *Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire*, au Royaume-Uni) était à peine inférieur à celui de la région qui venait en deuxième position (2,4 % pour la région finlandaise d'*Åland*). Les niveaux les plus élevés ont été enregistrés dans la région italienne de *Calabria* (41,4 %) ainsi que dans les régions espagnoles de *Ceuta y Melilla* (38,0 %), *Andalucía* (37,5 %) et *Extremadura* (37,3 %). Ces chiffres permettent de conclure qu'il existe dans les pays candidats un plus grand équilibre hommes/femmes sur le marché du travail que dans l'Union européenne.

Le graphique donne un aperçu des différences régionales au sein des États membres en avril 1999.

Comme le taux de chômage des jeunes, le taux de chômage des femmes a régressé dans la plupart des régions de la Communauté européenne entre avril

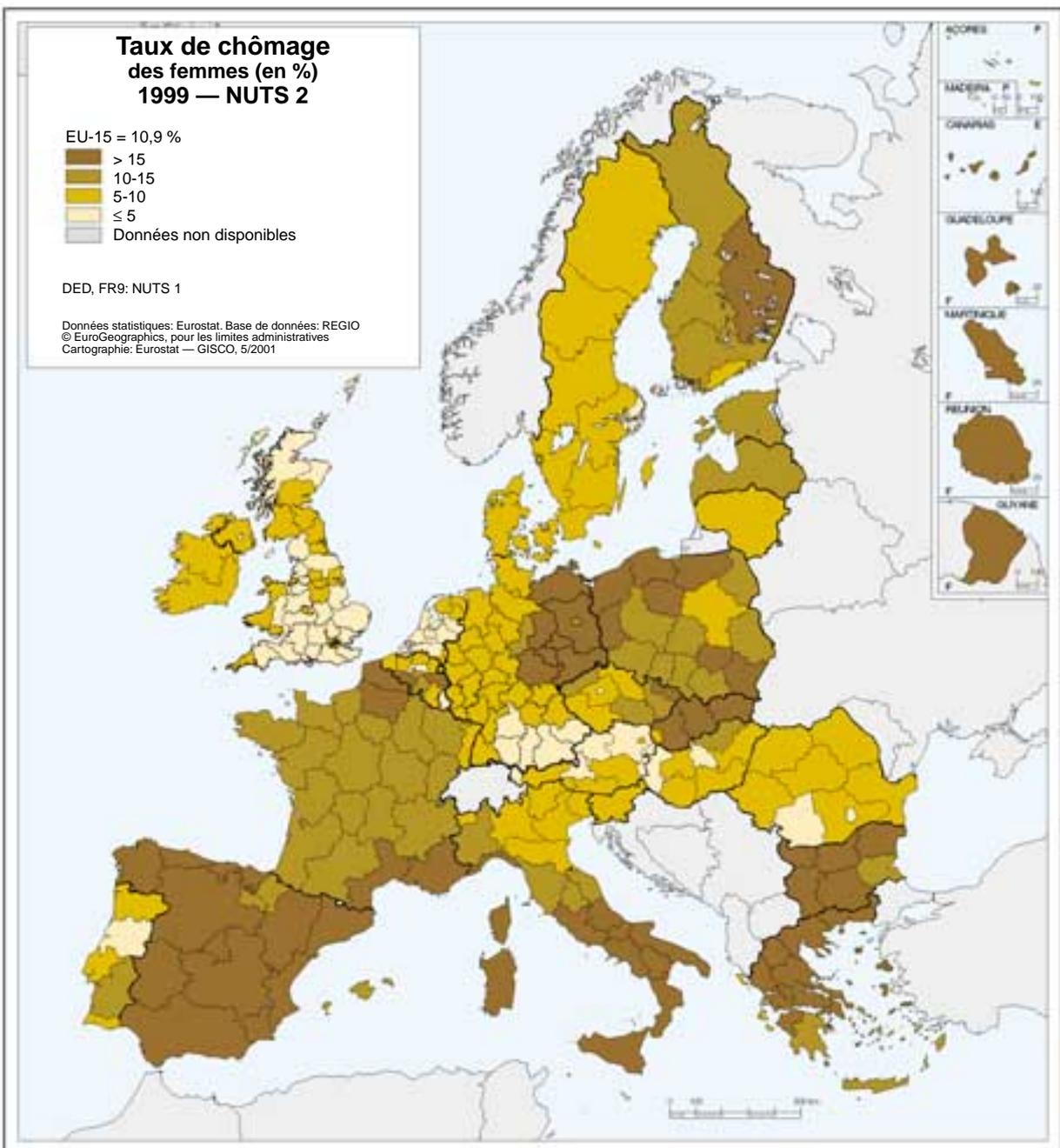
Graphique 8.4 — Taux de chômage nationaux des femmes dans l'UE et écarts régionaux NUTS 2 en 1999



1998 et avril 1999. Dans 159 régions au total, il a baissé de 0,1 à 6,1 points de pourcentage et, dans 63 régions, il a augmenté de 0,1 à 6,8 points de pourcentage; dans les autres régions, il est resté stable. Les régions ayant enregistré les plus fortes diminutions absolues se situent presque toutes en Espagne. Par contre, dans les pays candidats, le chômage féminin a suivi une évolution analogue à celle du chômage global: faible variation en Bulgarie, en Lettonie, en Roumanie et en Slovénie, réduction en Hongrie et en Lituanie, hausse en Estonie, en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie.

Une comparaison entre le taux de chômage total et le taux de chômage des femmes dans l'Union européenne en avril 1999 montre que, dans 63 des 205 régions considérées, ce dernier taux était inférieur au taux de chômage total, et donc également à celui des hommes. Sur ces 63 régions, trente-six se trouvent au Royaume-Uni, dix-sept en Allemagne, six en Suède, deux en Irlande et deux en Finlande. Comme on l'a déjà expliqué, dans les pays candidats, le taux de chômage des femmes est très proche de celui des hommes.

Carte 8.3 — Taux de chômage des femmes

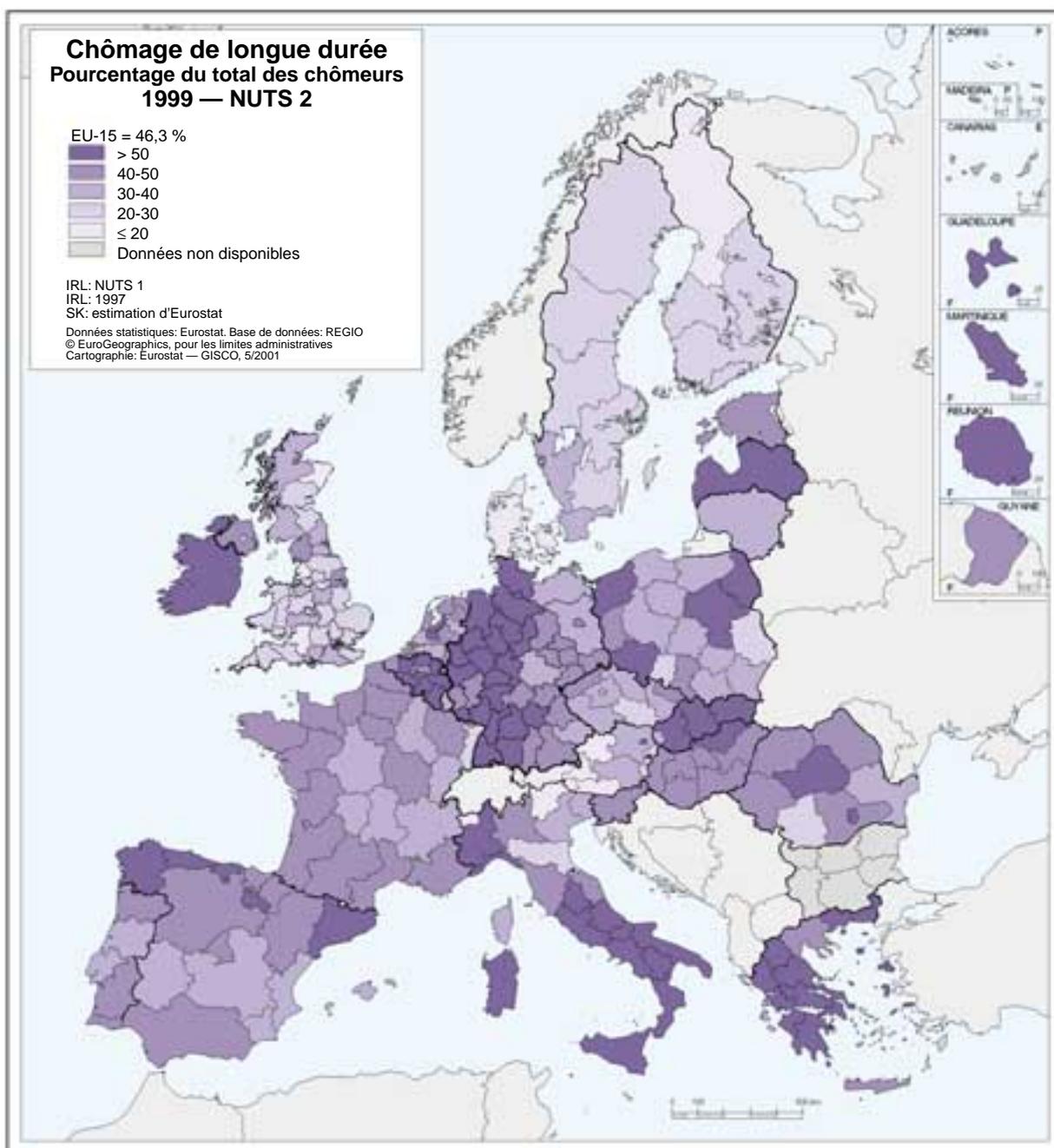


Le problème du chômage de longue durée

Si l'on considère à présent la proportion des chômeurs de longue durée (personnes sans emploi depuis plus de un an) par rapport au nombre total de chômeurs, le problème acquiert une nouvelle dimension. Le pourcentage moyen de chômeurs de longue durée dans l'Union européenne était de 46,3 % en 1999.

Un fort pourcentage de chômeurs de longue durée est révélateur de problèmes structurels graves. Il indique que ces travailleurs ne peuvent pas être absorbés par d'autres branches de l'économie ou d'autres régions parce que les qualifications demandées ou la mobilité géographique requise font défaut. Cependant, certaines mesures prises par les pouvoirs publics, comme celles qui concernent le régime de pré-retraite, peuvent, elles aussi, contribuer à accroître ou à réduire le nombre des chômeurs de longue durée. De même, certains États membres ont engagé des programmes visant explicitement à apporter à ces chômeurs les qualifications qui leur permettront de réintégrer le marché du travail.

Carte 8.4 — Chômage de longue durée



Il existe, au centre de l'Europe (ouest de l'Autriche et *Trentino-Alto Adige* en Italie), une petite zone où le chômage de longue durée est très faible. Sinon, seulement treize régions de l'Union européenne ont un taux de chômage de longue durée inférieur à 20 %. Aucune région des pays candidats n'entre dans cette catégorie. Dans la catégorie intermédiaire, cependant, on n'observe pas de différence entre les taux des régions de la Communauté européenne et ceux des pays candidats. Il est étonnant de constater qu'on ne retrouve, à l'autre extrémité du classement, outre certaines régions de la Slovaquie, que des régions de la Communauté européenne. La Belgique, l'Allemagne, la Grèce et l'Italie ont, chacune, plus de deux régions où le pourcentage de chômeurs de longue durée par rapport au total des chômeurs dépasse 60 %. En résumé, on peut dire que la fourchette des taux de chômage de longue durée est plus large dans les régions de l'Union européenne que dans celles des pays candidats, où l'on enregistre moins de valeurs extrêmes.

Configuration régionale du chômage et développement économique

Deux variables distinctes sont combinées dans la carte suivante. Il existe, bien entendu, un grand nombre de combinaisons possibles. Nous avons choisi, dans un premier temps, de scinder l'Europe en deux groupes de régions, à savoir celles qui, en termes d'unités de produit intérieur brut par habitant exprimées en standards de pouvoir d'achat, ont, en moyenne annuelle sur la période 1995-1998, progressé plus rapidement que la moyenne communautaire et celles qui ont progressé plus lentement.

Les régions dans lesquelles la croissance économique par habitant a été plus rapide que la moyenne de l'UE sont représentées en rouge, celles dont la croissance a été inférieure à la moyenne sont en bleu. Il s'agit là, bien entendu, d'un critère de distinction très grossier, mais un degré de détail plus poussé risquerait de faire perdre toute clarté à la carte. On a opposé à cette variable le taux de chômage pour l'année 1999. Plus la couleur choisie est foncée, plus le chômage était important. Plus elle est claire, plus le chômage était faible.

À vrai dire, il aurait fallu tenir compte du fait que l'adhésion des dix pays candidats aurait pour effet de faire baisser le produit intérieur brut moyen de l'UE. Cependant, pour assurer la cohérence à l'intérieur du présent Annuaire, il a été décidé que toutes les moyennes seraient calculées en faisant référence aux quinze États membres actuels. De plus, on ignore encore quels pays candidats entreront dans l'Union européenne et à quel moment.

La carte établie sur la base de ces hypothèses est intéressante. Les régions représentées en bleu clair sont celles qui enregistrent une croissance économique inférieure à la moyenne, mais qui ont malgré tout un taux de chômage peu élevé. À l'inverse, dans les régions représentées en rouge foncé, la croissance a été supérieure à la moyenne et le niveau de chômage important.

Il importe de rappeler, lors de l'interprétation de cette carte, que l'indicateur employé est la croissance du produit intérieur brut et non son niveau. Des régions très fortes économiquement connaissent parfois une croissance inférieure à la moyenne; cela n'implique pas nécessairement une évaluation négative. Il arrive d'ailleurs souvent que des régions ayant un faible niveau de PIB présentent une croissance forte, mais leur potentiel économique reste comparativement peu important. La carte suivante devrait donc être examinée parallèlement à la carte 3.1. Une grande prudence est de mise dans l'interprétation de ces cartes, ce mode de représentation graphique n'étant qu'une possibilité d'analyse parmi d'autres. D'une certaine manière, elles ne donnent qu'une vision instantanée de la situation. Il faudrait tenir compte, en outre, de l'évolution variable des prix. Il est, par ailleurs, impossible de démontrer l'existence de liens de causalité. En dépit de ces faiblesses, les cartes de ce type peuvent mettre en lumière certaines perspectives intéressantes.

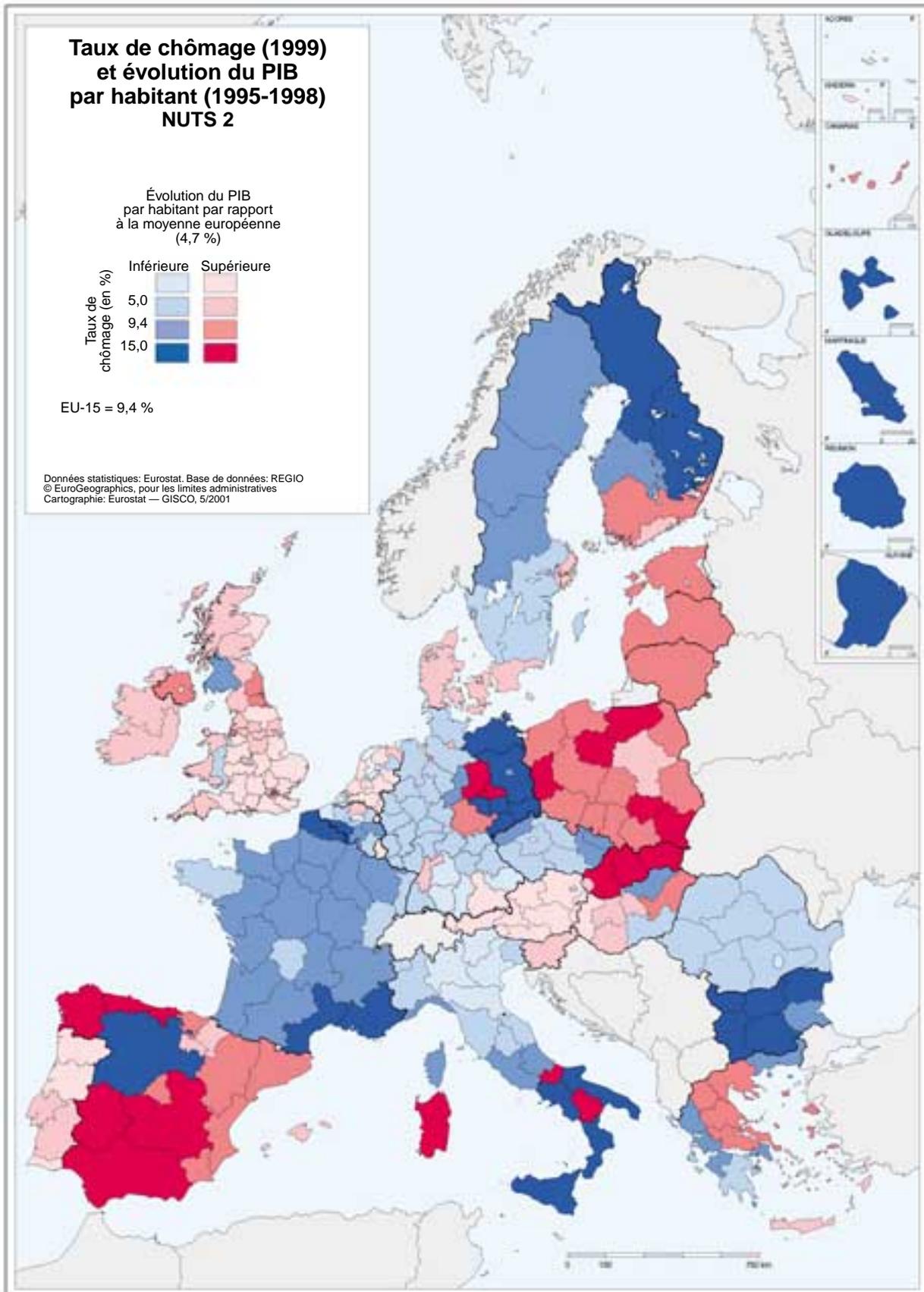
La carte 8.5 montre que le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et le Royaume-Uni se démarquent nettement des autres États membres, par une forte croissance économique et un niveau de chômage modéré. À l'intérieur de ces pays, les différences régionales sont peu marquées. La situation se présente de façon totalement différente en Finlande et en Suède, où l'activité économique semble se déplacer vers le Sud. En Allemagne, une ligne de partage nette sépare l'Est et l'Ouest et on remarque que, à l'Est, les régions de *Dessau*, de *Magdeburg* et de *Thüringen* ont, certes, un taux de chômage élevé, mais aussi une croissance économique supérieure à la moyenne. La plupart des régions de l'Italie et de la France ont des taux de croissance inférieurs à la moyenne. L'Espagne, qui se trouve confrontée à des taux de chômage importants en dépit d'une croissance économique satisfaisante, constitue un cas particulier.

Parmi les pays candidats, la Bulgarie se distingue clairement, avec un taux de chômage élevé et une croissance inférieure à la moyenne. Une situation comparable se retrouve dans les départements français d'outre-mer, dans le sud de la France et de l'Italie, dans certaines régions de l'est de l'Allemagne ainsi que dans le nord de la Finlande. La République tchèque et la Roumanie connaissent une croissance inférieure à la moyenne, à des niveaux très différents, mais présentent des taux de chômage réduits. En Hongrie, la situation est très inégale; on peut toutefois considérer que ce pays fait partie de la catégorie qui rassemble le plus grand nombre de pays

candidats (les trois pays baltes, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie), caractérisés par une croissance

supérieure à la moyenne et, parallèlement, par des taux de chômage élevés.

Carte 8.5 — Taux de chômage et évolution du PIB par habitant



UNION EUROPÉENNE

Régions au niveau NUTS 2

BE	Belgique-België	DEC	Saarland	FR	France
BE1	Région de Bruxelles-Capitale / Brussels Hfdst. Gew.	DED	Sachsen	FR1	Île-de-France
BE2	Vlaams Gewest	DED1	Chemnitz	FR2	Bassin parisien
BE21	Antwerpen	DED2	Dresden	FR21	Champagne-Ardenne
BE22	Limburg (B)	DED3	Leipzig	FR22	Picardie
BE23	Oost-Vlaanderen	DEE	Sachsen-Anhalt	FR23	Haute-Normandie
BE24	Vlaams Brabant	DEE1	Dessau	FR24	Centre
BE25	West-Vlaanderen	DEE2	Halle	FR25	Basse-Normandie
BE3	Région wallonne	DEE3	Magdeburg	FR26	Bourgogne
BE31	Brabant wallon	DEF	Schleswig-Holstein	FR3	Nord - Pas-de-Calais
BE32	Hainaut	DEG	Thüringen	FR4	Est
BE33	Liège	GR	Ellada	FR41	Lorraine
BE34	Luxembourg (B)	GR1	Voreia Ellada	FR42	Alsace
BE35	Namur	GR11	Anatoliki Makedonia, Thraki	FR43	Franche-Comté
DK	Danmark	GR12	Kentriki Makedonia	FR5	Ouest
DE	Deutschland	GR13	Dytiki Makedonia	FR51	Pays de la Loire
DE1	Baden-Württemberg	GR14	Thessalia	FR52	Bretagne
DE11	Stuttgart	GR2	Kentriki Ellada	FR53	Poitou-Charentes
DE12	Karlsruhe	GR21	Ipeiros	FR6	Sud-Ouest
DE13	Freiburg	GR22	Ionia Nissia	FR61	Aquitaine
DE14	Tübingen	GR23	Dytiki Ellada	FR62	Midi-Pyrénées
DE2	Bayern	GR24	Sterea Ellada	FR63	Limousin
DE21	Oberbayern	GR25	Peloponnisos	FR7	Centre-Est
DE22	Niederbayern	GR3	Attiki	FR71	Rhône-Alpes
DE23	Oberpfalz	GR4	Nissia Aigaiou, Kriti	FR72	Auvergne
DE24	Oberfranken	GR41	Voreio Aigaio	FR8	Méditerranée
DE25	Mittelfranken	GR42	Notio Aigaio	FR81	Languedoc-Roussillon
DE26	Unterfranken	GR43	Kriti	FR82	Provence-Alpes-Côte d'Azur
DE27	Schwaben	ES	España	FR83	Corse
DE3	Berlin	ES1	Noroeste	FR9	Départements d'outre-mer
DE4	Brandenburg	ES11	Galicia	FR91	Guadeloupe
DE5	Bremen	ES12	Principado de Asturias	FR92	Martinique
DE6	Hamburg	ES13	Cantabria	FR93	Guyane
DE7	Hessen	ES2	Noreste	FR94	Réunion
DE71	Darmstadt	ES21	País Vasco	IE	Ireland
DE72	Gießen	ES22	Comunidad Foral de Navarra	IE01	Border, Midland and Western
DE73	Kassel	ES23	La Rioja	IE02	Southern and Eastern
DE8	Mecklenburg-Vorpommern	ES24	Aragón	IT	Italia
DE9	Niedersachsen	ES3	Comunidad de Madrid	IT1	Nord-Ovest
DE91	Braunschweig	ES4	Centro (E)	IT11	Piemonte
DE92	Hannover	ES41	Castilla y León	IT12	Valle d'Aosta
DE93	Lüneburg	ES42	Castilla-La Mancha	IT13	Liguria
DE94	Weser-Ems	ES43	Extremadura	IT2	Lombardia
DEA	Nordrhein-Westfalen	ES5	Este	IT3	Nord-Est
DEA1	Düsseldorf	ES51	Cataluña	IT31	Trentino-Alto Adige
DEA2	Köln	ES52	Comunidad Valenciana	IT32	Veneto
DEA3	Münster	ES53	Islas Baleares	IT33	Friuli-Venezia Giulia
DEA4	Detmold	ES6	Sur	IT4	Emilia-Romagna
DEA5	Arnsberg	ES61	Andalucía	IT5	Centro (I)
DEB	Rheinland-Pfalz	ES62	Región de Murcia	IT51	Toscana
DEB1	Koblenz	ES63	Ceuta y Melilla	IT52	Umbria
DEB2	Trier	ES7	Canarias	IT53	Marche
DEB3	Rheinhessen-Pfalz			IT6	Lazio

IT7	Abruzzo-Molise	PT14	Alentejo	UKF3	Lincolnshire
IT71	Abruzzo	PT15	Algarve	UKG West Midlands	
IT72	Molise	PT2 Açores		UKG1	Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
IT8	Campania	PT3 Madeira		UKG2	Shropshire and Staffordshire
IT9	Sud	FI Suomi/Finland		UKG3	West Midlands
IT91	Puglia	FI1 Manner-Suomi		UKH Eastern	
IT92	Basilicata	FI13	Itä-Suomi	UKH1	East Anglia
IT93	Calabria	FI14	Väli-Suomi	UKH2	Bedfordshire and Hertfordshire
ITA Sicilia		FI15	Pohjois-Suomi	UKH3	Essex
ITB Sardegna		FI16	Uusimaa	UKI London	
LU Luxembourg (Grand-Duché)		FI17	Etelä-Suomi	UKI1	Inner London
NL Nederland		FI2 Ahvenanmaa/Åland		UKI2	Outer London
NL1 Noord-Nederland		SE Sverige		UKJ South East	
NL11	Groningen	SE01	Stockholm	UKJ1	Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
NL12	Friesland	SE02	Östra mellansverige	UKJ2	Surrey, East and West Sussex
NL13	Drenthe	SE04	Sydsverige	UKJ3	Hampshire and Isle of Wight
NL2 Oost-Nederland		SE06	Norra mellansverige	UKJ4	Kent
NL21	Overijssel	SE07	Mellersta Norrland	UKK South West	
NL22	Gelderland	SE08	Övre Norrland	UKK1	Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
NL23	Flevoland	SE09	Småland med öarna	UKK2	Dorset and Somerset
NL3 West-Nederland		SE0A	Västssverige	UKK3	Cornwall and Isles of Scilly
NL31	Utrecht	UK United Kingdom		UKK4	Devon
NL32	Noord-Holland	UKC North East		UKL Wales	
NL33	Zuid-Holland	UKC1	Tees Valley and Durham	UKL1	West Wales and The Valleys
NL34	Zeeland	UKC2	Northumberland and Tyne and Wear	UKL2	East Wales
NL4 Zuid-Nederland		UKD North West		UKM Scotland	
NL41	Noord-Brabant	UKD1	Cumbria	UKM1	North Eastern Scotland
NL42	Limburg (NL)	UKD2	Cheshire	UKM2	Eastern Scotland
AT Österreich		UKD3	Greater Manchester	UKM3	South Western Scotland
AT1 Ostösterreich		UKD4	Lancashire	UKM4	Highlands and Islands
AT11	Burgenland	UKD5	Merseyside	UKN Northern Ireland	
AT12	Niederösterreich	UKE Yorkshire and the Humber			
AT13	Wien	UKE1	East Riding and North Lincolnshire		
AT2 Südösterreich		UKE2	North Yorkshire		
AT21	Kärnten	UKE3	South Yorkshire		
AT22	Steiermark	UKE4	West Yorkshire		
AT3 Westösterreich		UKF East Midlands			
AT31	Oberösterreich	UKF1	Derbyshire and Nottinghamshire		
AT32	Salzburg	UKF2	Leicestershire, Rutland and Northamptonshire		
AT33	Tirol				
AT34	Vorarlberg				
PT Portugal					
PT1 Continente					
PT11	Norte				
PT12	Centro (P)				
PT13	Lisboa e Vale do Tejo				

Guide d'installation du CD-ROM

1. Insérez le CD-ROM dans le lecteur et attendez que l'installation soit terminée ⁽¹⁾.
2. Suivez les menus.

Comment consulter l'information

1. Après l'installation du CD-ROM, une fenêtre apparaîtra montrant le titre de l'Annuaire et les versions linguistiques disponibles. Cliquez sur la langue de votre choix.
2. La page suivante présente les divers types d'information stockés sur le CD-ROM. Cliquez sur la touche de votre choix.
3. Suivez les instructions des pages suivantes.

⁽¹⁾ Au cas où le programme ne se lance pas automatiquement, faites les étapes suivantes:

- Ouvrez «Windows Explorer».
- Cliquez deux fois sur le symbole du lecteur de CD-ROM.
- Cliquez deux fois sur «**setup.exe**» (lancez l'application).
- Suivez les instructions concernant l'installation. Le programme d'installation va créer une commande abrégée et placer une icône correspondante sur votre *desktop*. Cliquez deux fois sur cette icône et suivez les menus.